



HAL
open science

Natura 2000 et Contrats Territoriaux d'Exploitation : analyse de deux modes de construction d'une problématique agriculture-conservation de la nature

Jean-Paul Billaud, Patrick Steyaert, Guillaume Ollivier

► To cite this version:

Jean-Paul Billaud, Patrick Steyaert, Guillaume Ollivier. Natura 2000 et Contrats Territoriaux d'Exploitation : analyse de deux modes de construction d'une problématique agriculture-conservation de la nature. [Contrat] SRP-06 A/2002, 2006. hal-02814463

HAL Id: hal-02814463

<https://hal.inrae.fr/hal-02814463>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET OBJECTIFS DES RECHERCHES

Natura 2000 et Contrats Territoriaux d'Exploitation : analyse de deux modes de construction d'une problématique agriculture-conservation de la nature

Convention n° : SRP-06 A/2002

Axes de l'appel à proposition de recherche : Axe 1, thème 1.1 et Axe 2, thèmes 2.1 et 2.2

Responsable scientifique : Billaud Jean-Paul, DR sociologie
CNRS – LADYSSS. Univ de Paris X, Bat K
200, av. de la République. 92 001 Nanterre Cedex
Tél./ 01.40.97.78.06, Fax./ 01.40.97.71.55, billaud@u-paris10.fr

Participants au projet : Patrick STEYAERT, IR INRA-SAD (St Laurent-de-la-Prée)
Guillaume OLLIVIER, Allocataire (½ Bourse INRA)

Objectifs

Cette proposition de recherche fait suite à de nombreux travaux de suivi et d'évaluation des politiques agri-environnementales mises en œuvre dans les marais de l'Ouest et vise à répondre aux questions principales suivantes :

- comment est construite la relation « agriculture - conservation de la nature » dans le cadre d'action publique qui régit les dispositifs Natura 2000 et CTE/CAD ?
- quelle est la capacité des acteurs de la concertation à construire cette interrelation dans les dispositifs mis en œuvre en marais charentais et marais poitevin ?
- quels sont les facteurs qui interviennent dans cette co-construction, et plus particulièrement, quelles sont les connaissances qui sont produites et mobilisées dans cette co-construction ?
- quelle est l'articulation entre cette co-construction et le cadre d'action publique, et en particulier quelles sont les incohérences que cette articulation révèle et comment le cadre d'action publique peut-il être modifié ?

Cette recherche consiste dans l'analyse de textes réglementaires européens et nationaux qui +régissent la mise en œuvre des sites Natura 2000 et des CTE, ainsi que dans celle de situations concrètes d'application de ces politiques (sites N2000 en marais poitevin et charentais, dispositif CTE/CAD en Charente-Maritime et en Vendée), l'une et l'autre sous l'angle particulier d'une mise en relation de l'agriculture et de la biodiversité en zones de marais. Les résultats attendus de cette recherche consistent à mieux comprendre, sur le plan scientifique, les facteurs qui régissent la territorialisation des politiques publiques et l'institutionnalisation de l'action collective dans le cadre de dispositifs de concertation. Sur le plan opérationnel, il s'agit de formuler des propositions en terme de mise en œuvre de ces politiques, notamment dans l'articulation entre ce qui est construit dans ces dispositifs de concertation et le cadre d'action publique.

Mots clés : Agriculture, biodiversité, politiques publiques, concertation, évaluation, Natura 2000, Contrats Territoriaux d'Exploitation, Marais de l'Ouest

26 avril 2006

I.- PRESENTATION DES TRAVAUX

Introduction générale

L'action publique qui est liée à la construction d'une relation socialement et écologiquement acceptable entre l'activité agricole et la conservation de la nature est au centre de cette recherche. Cette action publique est circonscrite à la mise en œuvre de deux politiques publiques emblématiques d'une telle relation : l'une est d'inspiration nationale et se focalise sur les « Contrats Territoriaux d'Exploitation » (CTE), l'autre est impulsée par l'Europe et vise à établir le réseau Natura 2000. Cette action publique s'inscrit dans une unité de temps et de lieu. Les politiques retenues sont quasi simultanées : la mise en place de la Directive Habitats à partir de 1992, mais effective 3 ans après et toujours en cours, et celle des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) qui ont succédé aux CTE dans le cadre de l'application de la Loi d'Orientation Agricole de 1999. Unité de lieu, puisque nos recherches portent sur les marais de l'ouest, plus particulièrement le territoire du Parc Interrégional situé en Vendée et le canton de Rochefort-Nord en Charente-Maritime. Les marais du littoral atlantique sont au cœur des préoccupations de conservation de la biodiversité en milieux humides. Ces milieux sont par ailleurs le support d'activités humaines multiples, notamment de l'agriculture, qui les diversifient et les transforment pour tirer parti de leurs fortes potentialités. C'est la raison pour laquelle la diversité biologique de ces zones humides revêt un caractère à la fois naturel et modifié conformément aux modalités de gestion qui y sont déployées.

Cette recherche sur l'action publique part d'un double constat, commun à l'une et l'autre des politiques. C'est une action que l'on peut qualifier à partir des théories établies sur le processus de « territorialisation des politiques publiques » [Duran, Thoenig, 1996] ; c'est une action qui s'appuie sur une action collective organisée au sein même de la procédure de mise en œuvre. Double point de vue que Lascoumes [1994, p. 51] résume ainsi : « un type d'action publique qui opère par la mise en place (souvent territoriale) d'instruments de connaissance, de délibération et de décision peu finalisées a priori ». Pour analyser les processus par lesquels les modes de construction d'une relation entre agriculture et biodiversité s'apparentent à une territorialisation de la politique publique et à une institutionnalisation de l'action collective, nous avons centré notre recherche sur des « dispositifs » ⁽¹⁾ au sein desquels de nouvelles relations entre usages et milieux sont mises en discussion ; nous nous sommes donc intéressés autant aux modalités de ces discussions (positions des acteurs, énoncés faisant l'objet de disputes ou de consensus, mobilisation et production de connaissances expertes ou savantes, définition des objets techniques et des entités naturelles, etc.) qu'aux produits dont elles procèdent (les textes de cadrage : directive, loi, etc.).

Deux problèmes nous intéressent.

Le premier tient au statut de la concertation dans un contexte d'impératif délibératif [Blondiaux, Sintomer, 2002] et d'obligation de résultats. Autrement dit, comment caractériser le lien entre l'action publique et l'action collective ? S'agit-il d'un lien stratégique qui fait de l'action collective un moyen de rendre acceptable une politique dans un contexte où la démarche réglementaire rencontre toujours plus de limites sur le plan de la réception et de l'efficacité ? S'agit-il plutôt d'une innovation fondamentale du point de vue de l'intégration

¹ Nous renvoyons au projet initial, au rapport intermédiaire ainsi qu'au texte lui-même pour la description des concepts employés comme pour la présentation précise des terrains d'enquêtes. Dans le format de ce rapport, il est impossible de revenir sur ces divers points théoriques et méthodologiques.

des politiques dans un espace public, dans la mesure où celui-ci devient le produit d'une telle construction ? Dans le cas particulier de la relation entre l'agriculture et la conservation de la nature, une telle innovation peut-elle être rattachée à l'émergence d'une « démocratie technique » [Barthe et al. 2001], puisque est en jeu la construction, par l'action collective, d'un nouveau contrat, social et naturel [Serres, 1990], entre des acteurs et des objets de nature ?

Nous avons traité ce problème dans l'ensemble du travail présenté ici, chacune des parties proposées abordant, modestement, l'une des facettes de la question. La première porte sur l'ensemble des textes qui composent une politique, de son énoncé général aux décrets d'application en passant par les annexes d'inspiration plutôt technique. Nous cherchons ainsi à évaluer la part respective des dimensions prescriptive et procédurale que le législateur entend donner à la politique proposée. Autrement dit, nous voulons saisir les ressources disponibles pour l'action collective, à partir du moment où le cadre normatif est dessiné et les procédures de concertation proposées. La seconde partie est focalisée sur l'action collective proprement dite, dans sa temporalité comme dans les multiples lieux où elle prend la forme de confrontations entre acteurs que l'on qualifie de « situations d'interaction ». Nous cherchons à évaluer, au-delà des formes organisationnelles et sociales que prend concrètement l'action collective (la question des « formats » et des « équivalences cognitives » abordée dans le rapport intermédiaire), les effets – déplacements, ajustements – qu'entraîne une telle action par rapport au cadre initial ⁽²⁾. En un mot, nous tentons de voir si l'action collective dispose d'une autonomie propre dans la construction de l'espace public. La troisième partie pose la question de la trajectoire de cette action collective en terme de durabilité institutionnelle. Évaluer ce qui se joue autour d'une action collective enchâssée dans une action publique suppose que l'on traite des modalités de son institutionnalisation, celle-ci étant comprise comme le processus par lequel elle pèse (aussi) sur les institutions elles-mêmes et reconfigure en conséquence l'espace public.

Ainsi qu'on peut le voir, notre démarche est à l'entrecroisement du global et du local. Nous avons de fait consacré l'essentiel de notre travail à suivre une action collective, multiforme répétons-le, et en train de se faire, et ce point de vue nous a amenés à examiner au plus près des situations locales. Mais, en suivant la trajectoire des textes au gré des interprétations dont il font l'objet, aux diverses échelles administratives certes, mais surtout au sein des situations d'interaction, nous proposons une interprétation sociologique de l'action collective dans l'action publique qui va au-delà du cas particulier étudié.

Le second problème relève, lui, du cas particulier proposé. Nous avons affaire à deux politiques qui offrent un point de vue sectoriel spécifique – du « monde » de l'agriculture d'une part, de celui de l'environnement de l'autre – sur un même enjeu : l'intégration de la conservation de la nature dans l'activité agricole, la multifonctionnalité en étant le sésame dans un cas, la biodiversité dans l'autre ⁽³⁾. L'hypothèse qui nous guide et qui, on le verra, se confirme au travers de notre recherche, part du constat selon lequel la politique CTE est une tentative d'ouverture vers d'autres « mondes » (d'où le concept de multifonctionnalité) alors que la directive Habitats est plutôt centrée sur le « monde » de l'environnement autour du concept écologique de biodiversité. Notre hypothèse porte sur le rôle de l'action collective au

² Les notions de cadrage-débordement proposées par Callon [Callon, 1997] rendent bien compte du travail opéré au sein de l'action collective : entre le bornage qu'elle institue pour constituer un collectif d'acteurs et d'objets (le cadrage) et l'exploration, choisie ou contrainte, de nouvelles entités qui génèrent controverses et incertitudes (le débordement) et obligent à la redéfinition du collectif.

³ Le projet de recherche initial est très explicite là-dessus : on peut s'y référer.

sein de ce cadrage initial : dans le cas du CTE, elle tend à limiter le processus d'ouverture alors que dans l'autre elle tend à l'initier. Cette double logique renvoie aux notions jumelles d'enclavement et de désenclavement présentées par N. Dodier [Dodier, 2002] à propos de son étude de l'épidémie de sida et appliquées aux institutions qui, constate-t-il, jouent alternativement de cette double logique pour affronter les problèmes qui leur sont soumis. Cela rejoint également ce que nous disent certains politologues à propos de l'action publique. Pour ceux-ci [Muller, 2000], l'action publique doit s'inscrire dans un référentiel plus large (processus de désenclavement) que le simple problème traité afin de susciter une adhésion permettant une redéfinition des identités et de la place d'un secteur dans la société. Mais, dans le même temps, elle a aussi besoin de s'ancrer dans une logique sectorielle (processus d'enclavement), car c'est un gage de solidité et de stabilité.

Notre recherche sur le rôle de l'action collective dans l'action publique entre dans cette discussion. Il apparaît, ainsi qu'on va le voir, que la tension qui ne peut manquer de traverser chacun des « mondes » appelé d'une part à proposer un système de sens spécifique, gage de solidité, mais de l'autre à inscrire son activité et son identité dans le cadre de la construction du « bien commun », est l'objet même de l'action collective. C'est pourquoi, celle-ci ne relève pas que du registre de la stratégie ou de l'utilitarisme ; elle est, en étant le lieu où une telle tension entre l'enclavement et le désenclavement de l'action publique est susceptible de se régler, déterminante dans la construction d'un espace public.

Méthodologie

Nos observations s'appuient sur trois démarches complémentaires. Les interviews des chargés de mission recrutés par l'opérateur. Des observations directes de réunions avec prises de notes ou enregistrements. Et enfin, les traces écrites au cours de la procédure : comptes rendus de réunions (Comités de Pilotage et « Groupes de Travail ») ; production scientifique (cartes, tableaux, etc.) ; quelques articles de presse.

Les postulats sous-jacents à cette méthode d'observation se réfèrent à l'interactionnisme qui met l'accent sur les relations de face à face et de groupe comme lieu de dévoilement et de production de sens et d'engagement des acteurs. Outre le discours oral retranscrit, nous avons également recueilli lors de nos enquêtes les autres formes de discours produits par les acteurs circulant dans les Dispositifs d'Action Collective : les textes législatifs, les cartes, les rapports, les cahiers des charges, les DOCOB, les comptes rendus. Ces documents marquent les étapes de l'action collective et sont à mettre en relation avec les débats qui ont lieu en réunion. L'usage des feuilles de présence est également intéressant pour retracer la dynamique d'engagement des acteurs et les réseaux qui se construisent dans l'action. Comme tout ne se passe pas "ici et maintenant", nous avons veillé à compléter le recueil d'informations issues des scènes, par des documents se référant au contexte de l'action collective. Il s'agit par exemple des articles de la presse agricole ou généraliste relatifs à l'action collective. De la même manière, une partie du travail opéré dans l'action collective passant par des interactions informelles échappe à la seule observation des réunions. Nous avons alors recours à des entretiens semi-directifs pour retracer les activités en marge de la concertation.

Le corpus ainsi constitué est de nature hétérogène et comprend des sources multiples. Son analyse nécessite donc des précautions et un outillage particulier. En plus des outils d'analyse comme l'analyse de discours ou l'observation participante, nous avons donc fait le choix de mobiliser le logiciel Prospero qui s'avère adapté à ce type de corpus et de problématique. Il a

été utilisé pour mettre en forme les résultats présentés dans les parties I et II de ce rapport, la partie III reposant sur un travail d'analyse qualitative propre aux sciences sociales.

La partie I s'appuie sur la collecte des textes de mise en œuvre effectuée pour une part sur les bases de données en ligne et pour les textes les plus anciens et les moins publicisés à partir d'archives papier. La partie II s'appuie sur un corpus volumineux de 1658 textes, soit près de 12.000 pages, qui couvre la période de 1999 à 2006.

Nous avons accompagné ce corpus de textes d'une base de donnée produite sous ACCESS. Elle permet de recueillir les informations sur les réunions constituant les dispositifs d'action collective. Nous avons ainsi saisi les données caractérisant chaque réunions : date, lieu, documents associés et surtout participants. Ces participants ont été caractérisés socialement : appartenances et fonctions institutionnelles, origine géographique, profession principale... Ces données nous permettent de produire une analyse fine de la participation aux dispositifs d'action collectives et des formes d'interaction dans les scènes.

Prospero s'inscrit dans le courant des nouvelles sociologies et en particulier de la sociologie pragmatique où "il s'agit de prendre au sérieux les situations, les dispositifs et les processus dans lesquels agissent et pensent les personnes, en examinant finement leur ressources et leurs contraintes" [Chateauraynaud, 2003]. Chateauraynaud F. et Tornay D. [1999] ajoutent : "ce qui nous intéresse dans les corpus, ce ne sont pas les propriétés lexicales ou grammaticales, ni à proprement parler les figures discursives, mais les configurations dans lesquelles des acteurs, des événements, des dispositifs, des arguments sont déployés et mis en rapport".

Prospero a été développé pour permettre la description et l'analyse de dossiers dits complexes, marqués par de longues séries de textes et de discours hétérogènes de grand volume [Association Doxa, 2002]. Ces dossiers complexes sont caractérisés par des situations comprenant une pluralité d'acteurs, de registres (politiques, médiatiques, scientifiques...) et de formats de corpus (débats, documents technique, journaux...) où s'expriment des arguments, des représentations du monde, des réseaux, des valeurs.

Le logiciel aborde l'analyse du contenu du texte en découpant les énoncés et en indexant les mots en types d'objets.

Tableau 1 : Objets de base de la langue pour Prospero (d'après Chateauraynaud, 2003)

Types de base de Prospero	Référent linguistique	Exemple	Portée analytique
Entités	noms ou groupes de noms formant des expressions	Vache, La_gauche (≠ gauche)	Thèmes et personnages en jeu
Qualités	adjectifs et expressions constituant les attributs associés aux noms	Folle, potentiellement_dangereuse...	Formes de qualification des entités
Epreuve	formes verbales	Faire, dire...	Types d'action, de transformation ou de jugement
Marqueurs	adverbes, modalités et expressions	de_plus_en_plus, d'ores_et_déjà, il_est_probable_que, on_sait_que	Modalités, connecteurs et quantificateurs, donne une teinte aux énoncés
Nombres	Valeurs numériques	Deux, 2...	Unités de mesure, datations, formes d'évaluation

Il s'agit d'un découpage de type linguistique, mais l'analyse sémiotique reste limitée afin de ne pas masquer le social sous-jacent. Il est pour une grande part automatique mais, pour certaines entités indéfinies ou pour les expressions, il nécessite une indexation manuelle.

Ce découpage permet déjà de construire des interprétations. Il est possible de calculer les occurrences d'une entité dans un texte et ainsi de repérer les thèmes dominant le corpus. Il est

possible de repérer les liens qui s'établissent entre une entité donnée et les qualités à travers l'ensemble du corpus. Ainsi, une entité associée à de nombreuses qualités signifie qu'elle est fortement discutée, qu'elle n'est pas stabilisée, que les acteurs peuvent avoir différents points de vue sur celle-ci. Les épreuves caractérisent les types d'action et les relations en jeu dans les textes : on ordonne, on légifère, on défend, on accuse, on explique [Chateauraynaud, 2003]. Les marqueurs sont des éléments qui orientent fortement le sens des énoncés. Ainsi, l'énoncé sur la relation "A a un effet sur B" n'a pas le même sens s'il est catégorique (*il_est_certain_que*) ou hypothétique (*on_peut_imaginer_que*). Ces objets de base permettent un premier niveau d'analyse mais ils sont associés pour définir des niveaux d'analyse plus poussée : les cadres d'analyse.

Ces cadres d'analyse sont le classement et le regroupement des formes sémantiques de base précédentes. Ce travail de construction des cadres d'analyse, effectué par le chercheur, est partie prenante de l'interprétation. L'analyste produit des catégories qui émergent du corpus lui-même et/ou sont ancrées dans ses questions et hypothèses de recherche.

Prospero distingue un triptyque constituant un cadre d'analyse :

- **Les êtres fictifs** : Terme proche de celui d'actant désignant un acteur, une entité ou une institution sous ses multiples désignations, par ex L'ETAT CENTRAL@ : en tant qu'être générique (les Pouvoirs publics, l'Etat, les autorités) ou en tant que ministère spécialisé (la Santé, l'Education Nationale, les Affaires Sociales) ou encore FDSEA@ : FDSEA, Fdsea, la_Fédé...).
- **Les Catégories** : ce sont des univers de discours, de rhétorique, des univers de signification, de connotations, les manières de dire les choses, d'argumenter. Ils sont construits à partir d'entités, de qualités, de marqueurs ou d'épreuves le plus souvent en jeu d'oppositions. A titre d'illustration, en voici quelques-unes : les "Figures de dénonciation" (dénonciation, scandale, accusation, complot...) "Contrôler/Vérifier" (contrôler, mesurer, vérifier, sonder, tester...) ou en encore la catégorie "Ecologique" (écologiques, biogéographiques, eutrophes...).
- **Les Collections** : Des éléments du décor, du monde qui "permettent d'objectiver les répertoires dans lesquels puisent les auteurs pour caler leur discours ou leur expertise". Il s'agit de descriptions taxonomiques telle que la collection ANIMAUX* >oiseau>vanneau, Héron... ou les PERSONNAGES POLITIQUES*.

De la même manière que précédemment, le logiciel calcule les occurrences pour chaque catégorie, soit la somme des occurrences des mots qui la composent. Cette approche permet de mettre en évidence des hiérarchies qui sont représentatives des types de cadrage de la réalité opérés dans les textes et dispositifs. Nous avons également utilisé la possibilité de rendre compte de l'univers de sens entourant des notions particulières. Il s'agit pour une entité donnée de calculer le réseau d'entités qui l'entoure. Ainsi, le logiciel repère, dans les énoncés⁴ des sous-corpus, les entités associées à l'entité ciblée en mesurant la force du lien (co-occurrences pondérées par la distance entre entités). Cette liste d'entités associée est également transformée en catégories d'entités. Ceci permet d'obtenir les univers de sens dominants. De la même manière, les qualités et catégories d'entités associées à l'entité cible sont comptabilisées pour faire ressortir les qualifications dominantes.

Le logiciel permet de constituer des sous-corpus de manière relativement aisée. Il est donc possible de faire varier les échelles d'analyse du plus particulier au plus global. Dans le cadre de ce rapport de synthèse, nous avons choisi d'adopter une analyse comparative globale des 2

⁴ Un énoncé correspond à un ensemble de mots entre 2 points, une phrase.

actions publiques. Nous avons ainsi constitué dans la partie I un corpus par politique et une subdivision dans chacune d'elles. Dans la partie II, nous avons regroupé les textes liés aux deux mises en œuvre : sur les sites de Rochefort et du marais poitevin pour Natura 2000 et les départements de Vendée et Charente-Maritime pour les CTE et CAD. Les résultats sont présentés de façon synthétique dans des histogrammes empilés permettant de mettre en évidence les différences entre politique des contributions respectives des items choisis.

Partie I.- Le cadrage de l'action publique environnementale par les politiques de la nature et de l'agriculture

I.1.- Introduction

La perspective de travail que nous avons adoptée dans cette partie de notre recherche est la suivante : une politique publique, bien que résultant d'un processus de conception souvent long, complexe et non linéaire, stabilise à un moment donné une réalité en normes, normes qui se trouvent à leur tour codifiées dans la loi [Foucault, 1998]. Elle propose, pour cadrer l'action publique, un référentiel [Muller, 1997] qui comporte des dimensions cognitives (« ce que le monde est »), normatives (« ce que le monde devrait être ») et procédurales (des instruments, procédures, équipements,...). Il est donc possible, par l'analyse des textes qui les constituent, d'identifier les principes sur lesquels sont bâties ces politiques ainsi que les modalités d'action qu'elles proposent, qui tous deux constituent le cadrage de l'action publique.

Ces politiques, une fois mises en œuvre, peuvent faire l'objet de « débordements » plus ou moins forts, car elles sont soumises à un processus de traduction, transcodage, négociation [Lascoumes, 1994 ; Muller, 2000] dans et par l'action collective localisée. L'analyse des politiques n'a donc pas seulement un but en soi, mais elle doit nous servir à mieux identifier le jeu de contraintes que les politiques imposent à l'action collective et comment celle-ci s'y inscrit (objet de la partie II de ce rapport).

Nous avons choisi, dans le cadre de notre recherche sur la construction de la problématique agriculture – conservation de la nature en marais de l'ouest, de réaliser nos analyses sur deux politiques concomitantes dans leur mise en œuvre. La première, Natura 2000, vient en réponse aux directives habitats et oiseaux européennes et émane du monde de l'écologie. La seconde est celle des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) qui ont succédé aux Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), tous deux s'inscrivant dans la Loi d'Orientation Agricole de 1999 et dans le Règlement de Développement Rural européen (RDR).

Le choix de ces politiques tient à trois raisons principales :

- Elles se présentent comme une réponse à une double « crise » affectant tout autant l'agriculture (la mise en cause du modèle productiviste de l'après-guerre et la reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'activité) que l'environnement (l'expérience des limites d'une gestion enclavée de la nature à partir d'une approche fondée sur la notion d'espace remarquable).
- Elles se constituent comme projet alternatif, si ce n'est en terme de développement, tout au moins en terme de référentiel aussi bien normatif que cognitif. Tout d'abord, le référentiel de la biodiversité, horizon normatif proposé à la conservation de la nature, privilégiant des approches écosystémiques centrées sur les habitats et leurs interactions avec les espèces. Et ensuite, celui de la multifonctionnalité qui vise à

reconnaître le rôle pluriel de l'agriculture et de son inscription dans les territoires et sociétés locales.

- Elles sont l'objet d'une tension constante et récurrente entre politiques substantielles et procédurales [Lascoumes, Le Bourhis, 1998]⁵].

Notre hypothèse de travail porte sur la dé-sectorialisation et sur la territorialisation que proposent ces deux politiques. La LOA ainsi que les textes d'application CTE et CAD ont été conçus dans le cadre d'un ajustement de la PAC comme une politique d'intégration et de territorialisation des activités, soit un désenclavement du monde agricole. N2000 quant à elle a été conçue comme une politique sectorielle centrée sur les enjeux et objets de la conservation, considérant les usages sociaux du territoire comme des facteurs extérieurs aux écosystèmes à préserver et proposant une territorialisation sur des bases exclusivement écosystémiques. Il en résulte dès lors un jeu de contraintes différenciées ayant une plus ou moins grande capacité à favoriser une intégration des activités agricoles aux enjeux du territoire.

Pour vérifier ces hypothèses, nous avons réalisé une « mise à plat » du contenu des politiques par l'analyse des textes principaux, afin d'identifier :

- les objets et entités relevant de l'agriculture et de la conservation de la nature, tout en repérant leurs occurrences ainsi que leurs attributs (qualités) ;
- les procédures de mise en œuvre des politiques qui en traduisent le caractère réglementaire ou délibératif ;
- les acteurs et les niveaux de décision cités dans les textes.

I.2.- Résultats

I.2.1.- Organisation du corpus

Le corpus d'analyse comporte non seulement les textes législatifs européens et nationaux régissant les politiques de la nature et d'ajustement de la PAC mais aussi les décrets, arrêtés, circulaires et instructions émanant des ministères (annexe I.1). Ces textes, bien qu'ayant un statut réglementaire différent et une portée variable en terme de durée, ont encadré l'action publique aux divers niveaux d'organisation de sa mise en œuvre. Ils ont subi d'importantes modifications, en particulier les circulaires et instructions, que ce soit sous l'effet des difficultés de mise en œuvre ou que ce soit pour cause de changement d'orientation politique. Ces transformations sont des éléments significatifs du travail de conception du contenu des politiques. Nous n'avons pas réalisé un suivi de ce travail de conception mais nous tentons, tout au long de cette partie, d'apporter quelques éléments d'explication des principales transformations observées, considérant que les textes constituent des traces de ces orientations et adaptations des politiques.

Nous avons choisi de découper le corpus en fonction des deux politiques que nous avons étudiées (Natura 2000 et CTE) mais aussi en tenant compte de deux périodes significatives de leur développement. En effet :

- la politique Natura 2000 a connu un gel de la procédure de mise en œuvre suite aux contestations du « groupe des 9 » et de l'invalidation d'un grand nombre de sites déclarés. La

⁵ Politiques procédurales : "L'essentiel de leur contenu porte sur l'organisation de dispositifs territoriaux destinés à assurer des interactions cadrées, des modes de travail en commun et la formulation d'accords collectifs". Ces politiques se distinguent des actions dites "substantielles", qui sont produites par une autorité centralisée définissant d'entrée les buts poursuivis et les moyens de les atteindre".

première période de mise en œuvre, dominée par le problème de la déclaration des sites de conservation de la nature, s'étend de 1979, date de publication de la directive oiseaux, à juillet 1996. La seconde période, dominée par des textes visant à intégrer les avis de socioprofessionnels par des procédures de consultation pour la désignation des sites, s'étend de 1997 à aujourd'hui ;

- la politique CTE, appuyée sur la Loi d'Orientation Agricole, a connu une courte période de mise en œuvre fortement décentralisée au niveau des départements (1999 – 2001), suivie d'une période de reprise en main par l'administration (harmonisation des mesures en vue de répondre aux exigences du RDR, notamment avec les PDRN) et pour ensuite faire l'objet d'une simplification de la procédure (apparition du CAD en 2003). L'annonce de la suspension du CTE en août 2002 constitue la date de séparation des deux périodes.

L'analyse qui suit porte sur la comparaison globale des deux politiques (ensemble des corpus N2000 et CTE) et, pour chacune d'elles, sur la comparaison des deux périodes significatives de changements.

I.2.2.- Des référentiels propres aux mondes de la conservation de la nature et de l'agriculture

a) Analyse par les catégories d'entités

Nous avons créé, à l'aide du logiciel prospero, sept catégories d'entités ayant pour objet d'analyser comment les mondes de l'agriculture, de la conservation de la nature et autres mondes se trouvent représentés dans le contenu des textes qui encadrent l'action publique. Ces catégories correspondent globalement à des entités relevant des dimensions cognitives (concepts, connaissances), normatives (principes, enjeux, objectifs) et procédurales (gestion)⁶ des politiques. Cette organisation, possible dans le domaine écologique et agricole, n'a pas été possible dans le domaine des autres activités humaines (autres mondes) du fait de la faible occurrence des entités qui le caractérisent. Chacune de ces catégories regroupe un ensemble d'entités dont nous avons calculé les occurrences (annexe I.2.b), leur somme déterminant le poids relatif de chacune d'entre elles (fig. 1 ci-dessous et annexe I.2.a).

⁶ Nous avons limité cette dimension dans cette partie aux entités relevant de la gestion, celle-ci devant nous indiquer si les concepts et normes de l'action publique se trouvent traduits, dans les textes, en propositions de modalités concrètes de gestion. Nous aborderons, dans la partie I.1.3, les aspects liés aux instruments procéduraux des politiques.

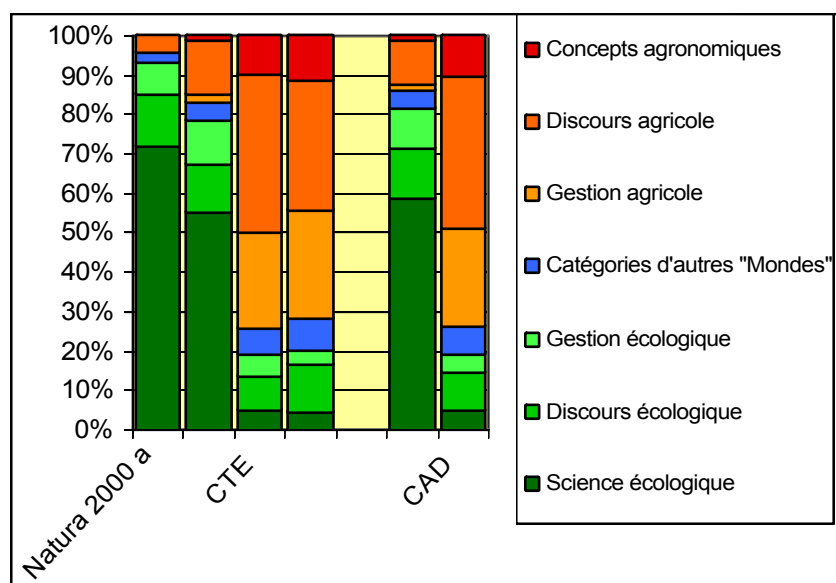


Figure 1 : Proportions des catégories d'entités associées aux mondes agricoles et de la conservation de la nature dans les politiques publiques N2000 et CTE/CAD

La conception des politiques est dominée par les mondes sectoriels

Globalement, les entités représentées dans N2000 et CTE/CAD relèvent majoritairement et respectivement des mondes de l'écologie et de l'agriculture. Ce n'est pas surprenant pour N2000 qui a été principalement conçue et portée par des acteurs du monde de la conservation de la nature [Bockel, 1999]. En revanche, pour les CTE qui ont été élaborés dans une perspective d'intégration des enjeux socio-économiques, environnementaux et territoriaux de l'agriculture [Brun, 2003], c'est plus inattendu. Bien que la conception de cette politique se soit appuyée sur un comité d'experts avec une grande pluralité de représentation et que la LOA et la première Circulaire de novembre 1999 comportent un nombre important d'annexes précisant les actions à mener en matière d'environnement, les transformations successives de la politique sous l'effet des pressions du monde socioprofessionnel et des liens à construire avec le RDR européen semblent avoir atténué le degré d'intégration lorsqu'on considère l'ensemble du corpus [Ollivier, 2000].

La mobilisation différenciée des savoirs

L'analyse détaillée des proportions des différentes catégories d'entités révèle cependant une différence significative en ce qui concerne les savoirs mobilisés pour concevoir les politiques. Cette différence concerne la nature des savoirs (scientifique, technique) et leur domaine d'application :

- Il apparaît clairement que la politique N2000 s'appuie principalement sur des savoirs scientifiques (dimension cognitive) ayant trait à la conservation de la nature, excluant quasiment de son champ ce qui concerne l'agriculture et les autres activités humaines. On constate également que les savoirs techniques qui viseraient à préciser selon quelles modalités il convient de gérer la nature, y compris ceux relevant du strict domaine écologique, sont peu représentés.
- Dans le cas des CTE/CAD, les concepts agronomiques occupent une place bien moins importante au profit des catégories normatives mais aussi des entités relevant de la gestion ou d'un savoir technique.

Cette différence tient sans aucun doute aux acteurs mobilisés pour concevoir les textes : scientifiques dans le cas de N2000 ; pluralité et présence des professionnels dans le cas de CTE. Mais elle tient sans doute aussi à la nature des connaissances disponibles et aux enjeux des politiques : il se confirme que N2000 est avant tout une politique de préservation qui s'appuie principalement sur des concepts compositionnalistes [Callicot et al.] et sur des instruments visant à classer des sites et à inventorier la nature. Les CTE, en revanche, apparaissent comme une politique d'adaptation de l'activité agricole mettant au centre des débats les raisons de cette adaptation (catégorie du discours) et ses modalités (catégorie de la gestion).

Des entités indicatrices d'intégration des mondes

Malgré la dominance des catégories sectorielles pour chacune des politiques, la présence/absence des catégories des autres secteurs peut être considérée comme indicatrice ou non d'une plus grande intégration. A ce titre, la politique CTE est d'emblée plus intégrée car les catégories relevant du monde de l'écologie et des autres mondes représentent ensemble près de 30% des occurrences sur les deux périodes, contre moins de 7% dans le cas de N2000 en phase 1 et 21% en seconde période. En ce qui concerne l'écologie dans les CTE/CAD, on retrouve les trois dimensions (cognitives, normatives et instrumentales), ce qui révèle que l'enjeu n'a pas seulement pénétré ce monde sur le plan des orientations politiques mais aussi sur celui de sa mise en œuvre concrète en terme de gestion. En revanche, dans N2000, l'agriculture n'est présente qu'en tant que catégorie normative, confirmant une prise en compte des enjeux politiques propres à la profession agricole - surtout dans la deuxième phase -, mais sans transformation en concepts ou modalités pour l'action.

S'agissant de la catégorie « autres mondes », qui concerne les autres activités humaines telles que la chasse, la pêche, le tourisme, elle est plus fortement représentée dans les CTE/CAD. Cette représentation, bien que faible en valeur absolue, révèle malgré tout une forte présence de ces enjeux et acteurs dans les textes, alors que cette politique s'adresse exclusivement à l'agriculture. Ceci résulte sans doute de l'ouverture proposée par cette politique vers les consommateurs et de l'obligation faite d'ouvrir les CDOA à d'autres mondes que le monde strictement agricole. En revanche, concernant N2000, cette catégorie est très peu représentée, alors qu'elle est tout autant concernée par les enjeux de conservation de la nature que la catégorie des agriculteurs. Ceci confirme la dominante écologique du contenu des textes réglementaires.

La correction de trajectoire : vers une plus grande intégration ?

La correction de trajectoire connue par chacune des politiques durant leur deuxième phase semble indiquer une évolution vers une plus grande intégration (renforcement de la représentation des catégories minoritaires). Les proportions des entités spécifiques des mondes écologiques et agricoles diminuent légèrement entre les deux phases de chaque politique, notamment par l'accroissement des entités normatives :

- les entités du « discours écologiques », bien que déjà présentes dans la phase CTE, augmentent dans la phase CAD. Il s'agit là principalement de l'effet du recentrage de cette politique sur les enjeux environnementaux par une plus grande territorialisation des projets et contrats, souvent rattachée à l'existence de sites N2000 ;
- les entités du « discours agricole » prennent une place plus importante dans la deuxième phase N2000, équivalente à celle du « discours écologique » dans la phase CAD. On assiste donc à un rééquilibrage du contenu politique pour tenir compte des

enjeux socioprofessionnels. Mais ce renforcement se fait au travers de la mobilisation d'entités normatives et non pas cognitives ou de gestion, soit une prise en compte des enjeux sans traduction en concepts et modalités pour l'action.

Cette dynamique de désenclavement ne change pas fondamentalement les orientations du contenu des politiques et semble même, dans le cas des CAD, correspondre à une réduction du potentiel d'intégration de l'ensemble des enjeux environnementaux dans l'activité agricole. En effet :

- N2000 reste marquée par la question de la désignation des sites sur la base de critères scientifiques, et non par celle de leur gestion : la politique est une réponse à la volonté européenne de caractérisation de la biodiversité et de sa mise en réseau à l'échelle européenne ; les contestations socioprofessionnelles portent essentiellement sur les procédures de consultation pour la désignation des sites.
- Les CAD correspondent à une prise en compte des critiques adressées au CTE par un cadrage beaucoup plus fort de l'action publique et par une maîtrise budgétaire. Ce cadrage concerne un renforcement avec simplification de la logique contractuelle, passant de l'échelle de l'exploitation à celle de la parcelle (retour vers les OLAE), et par une plus grande insistance sur la territorialisation des enjeux environnementaux. Mais ceci se traduit par la réduction des moyens budgétaires, la diminution des enjeux environnementaux pris en compte, et la mise en œuvre effective du CAD sur quelques zones particulières et non plus au niveau du territoire national.

b) Analyse par les entités et leurs attributs

Nous avons aussi cherché à comprendre comment les politiques construisent les mondes et leur articulation en suivant certaines entités et en identifiant le « réseau » des entités qui leur sont liées ainsi que les principales « qualités » qui leur sont attribuées (annexe I.2.c). Nous avons choisi les mots clés « biodiversité » et « agriculture » qui, bien que très génériques, sont typiques des deux mondes. Nous avons aussi considéré l'entité la plus occurrente qui leur est liée (« habitat » pour la biodiversité et « production » pour l'agriculture).

Agriculture et Biodiversité sont des entités essentiellement attachées aux principes et enjeux des politiques

Les entités « agriculture » et « biodiversité » sont essentiellement liées à d'autres entités et ne sont pas qualifiées. Autrement dit, elles procèdent avant tout d'enjeux politiques et sont de nature essentiellement normatives. Au-delà de ce constat, il est intéressant de voir dans quelle proportion ces deux termes sont présents dans chacune des politiques et à quelles entités ils sont liés. Il apparaît ainsi que l'agriculture n'est que faiblement citée dans le corpus N2000 par opposition à CTE/CAD, alors que la biodiversité se trouve bien représentée dans ce dernier corpus. On retrouve ainsi les éléments d'interprétation cités plus haut.

Ce qui frappe, c'est d'une part la pluralité de sens liée au terme « agriculture », construite de manière spécifique dans chacun des mondes, et d'autre part, la pénétration du monde agricole par la pluralité de sens écologique liée au terme « biodiversité ». En effet :

- Dans N2000, le mot agriculture est principalement associé à des finalités écologiques (maintien, ouverture, restauration surtout en lien avec les questions de déprise agricole), à des concepts écologiques et à des formes de territorialités (territoire, site, parcelle) ainsi que, dans une moindre mesure, à des aspects de gestion administrative. Dans les CTE/CAD, c'est la pluralité de sens du monde agricole qui apparaît avec les notions de marché, de gestion

agricole, de logique de projet liées aux dimensions d'une agriculture administrée. En revanche, on se situe aussi dans une « rhétorique du changement », avec des entités telles que amélioration, diversification, protection de l'environnement ou encore qualité ;

- En ce qui concerne le terme biodiversité, il reste lui aussi attaché dans N2000 à des enjeux écologiques et administratifs et très faiblement lié à des termes ayant trait aux activités humaines, alors qu'il est principalement lié à des notions telles que eau, paysage, sol, espèce et habitat dans CTE/CAD (il s'agit plutôt d'une juxtaposition). Il y a donc bien une ébauche de problématisation de l'articulation agriculture – conservation de la nature dans cette politique, et une absence de cette problématisation dans N2000. Ainsi, par exemple, dans le corpus CTE/CAD, les « activités humaines » sont d'abord liées aux enjeux de leur encadrement (« gestion administrative », « formes juridiques » ou encore « contrôle, précaution ») et, en deuxième rang, aux entités relevant du « discours écologique », de la « gestion des milieux », de la « gestion des ressources » et de la « conservation du patrimoine ». Ainsi, dans la circulaire du 17 novembre 1999, il est stipulé que le CTE « doit s'appuyer sur un projet portant sur l'ensemble de l'exploitation, par lequel l'agriculteur s'engage à développer une activité agricole multifonctionnelle qui contribue en même temps à la production agricole, à la création de valeur ajoutée, mais aussi à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages, de la biodiversité biologique, à l'équilibre des territoires et à l'emploi ».

Habitat et production : des entités construites de manière différenciée

Les entités « habitat » et « production », moins génériques, sont de nature plus cognitive. Mais elles traversent les corpus de manière très différente. Alors que la notion d'habitat est fortement développée dans N2000 en lien, de nouveau, avec des concepts et discours écologiques et avec des aspects administratifs, la notion de production y est plus faiblement présente et principalement liée à ces mêmes catégories d'entités. La notion d'habitat y est fortement qualifiée par des termes mettant en exergue des éléments de classification naturelle (rocheux, côtier, forestier,...) ou administrative (prioritaire, d'intérêt communautaire,...) alors que la notion de production ne l'est pas du tout. En revanche, la notion « d'activité humaine » y est plus développée, mais avec une vision négative de leurs impacts. Celles-ci sont en effet qualifiées avant tout de « perturbantes », qui « affectent et touchent » les sites. Une vision parfois plus positive est mise en avant, comme dans un considérant de la directive Habitats qui stipule que « le maintien de cette biodiversité peut, dans certains cas, requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines ».

A l'inverse, dans CTE/CAD, la notion d'habitat est très présente et liée aux mêmes entités et catégories d'entités que dans N2000. Elle n'est que faiblement qualifiée, hormis pour en désigner le caractère naturel ou remarquable. Concernant la notion de production, on retrouve la pluralité de sens spécifique du monde agricole, cette notion étant surtout liée à des questions de marché et de commercialisation, de gestion financière et administrative ou à des questions de réorientation et de diversification au sein des exploitations agricoles. On constate ainsi que cette notion reste ancrée, dans ses énoncés, sur des enjeux propres à la profession et n'est que peu liée aux évolutions observées dans le domaine discursif ayant trait à l'agriculture.

I.2.3.- Indifférenciation des modes procéduraux

Pour analyser quelles sont les procédures de mise en œuvre contenues dans les textes, nous avons distingué les deux modes de gouvernement substantiels et procéduraux (voir I.1) et créé pour chacun d'eux les trois catégories de « conception », « modalités » et « instrumentation » (annexe I.3). La conception a trait aux éléments principaux de la politique qui en orientent les modalités et instruments tels que « contraindre – obliger » pour le mode substantiel par opposition à « conseiller – suggérer » pour le mode procédural. Cette catégorie est principalement construite sur les verbes utilisés dans les textes. Ces conceptions se traduisent en prescriptions des modalités de mise en œuvre, essentiellement caractérisées par des mots comme par exemple « contrainte, contrôle, conformité » pour le mode substantiel et « projet, possibilité, initiative ou encore avis » pour le mode procédural. Enfin, ces modalités s'appuient sur les instruments de la politique tels que respectivement « règlement, article, décret » et « contrat, comité ou encore groupe de travail ». Les résultats de cette analyse sont synthétisés dans la figure 2.

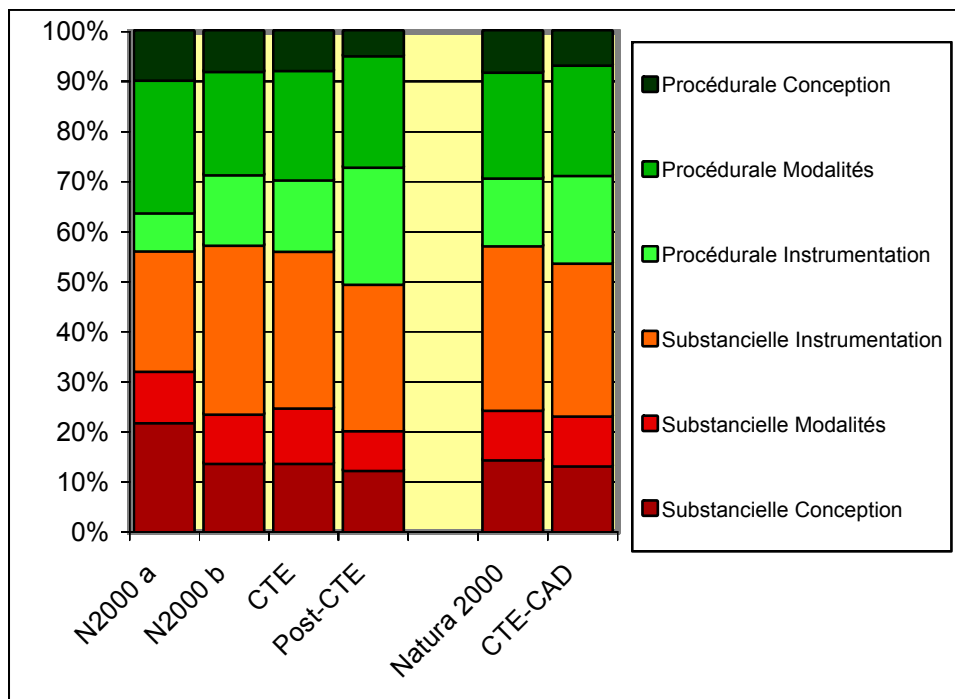


Figure 2 : Nature substantielle et procédurale des politiques N2000 et CTE/CAD

L'analyse de cette dimension des politiques met en exergue deux éléments.

L'équilibre entre modes substantiel et procédural

Dans les deux politiques analysées, on retrouve à part plus ou moins égale les deux modes de gouvernement, et ce dès la première période de leur mise en œuvre. On aurait pu s'attendre à un mode plus substantiel concernant N2000, car s'appuyant sur l'expertise et des inventaires biologiques, et plus procédural concernant les CTE, car s'appuyant sur la construction de projets de territoire et de filière et sur la notion de contrat. Il y a donc, dans les deux politiques, une volonté de combiner une gestion centralisée avec une mise en œuvre territorialisée mobilisant les acteurs à des niveaux de décision plus localisés. On trouve un exemple de cette combinaison dans N2000 à propos des « activités humaines » qu'il convient de réguler tout à la fois à l'aide d'instruments tels que « formes juridiques et réglementaires » ainsi par une « logique contractuelle » s'accompagnant de contreparties financières (« figures de réparation » et « gestion financière»). Ces deux modes étant de nature différente et a priori antagonistes, la question de leur articulation est posée, point sur lequel nous reviendrons lors de l'analyse des dispositifs concrets de mise en œuvre (partie II).

L'absence d'instruments du mode procédural

Les proportions des catégories montrent une différence significative entre les modes substantiels et procéduraux ayant trait aux instruments. Alors que la gestion centralisée s'appuie sur les instruments traditionnels de l'administration auxquels il est fréquemment fait référence (règlement, code, article, mesure,...), le mode procédural s'appuie sur des instruments qui restent à construire en vue de rendre opérationnelles les modalités de concertation et de construction de projet. Les deux termes qui caractérisent principalement ces instruments sont pour le moment la notion de « contrat et de comité ». La nécessité de tenir compte des avis des socioprofessionnels dans le cadre de N2000 et de davantage encadrer la

territorialisation des CAD se traduit, dans l'un et l'autre cas, par une plus grande proportion dans les textes des entités ayant trait à cette catégorie d'instruments, mais surtout par des termes visant à mieux les encadrer. Dans le premier cas, il s'agit de mieux définir les modalités de la consultation ; dans le second, de mieux circonscrire les termes du contrat.

I.2.4.- La référence aux acteurs comme indicateur des enjeux de décision

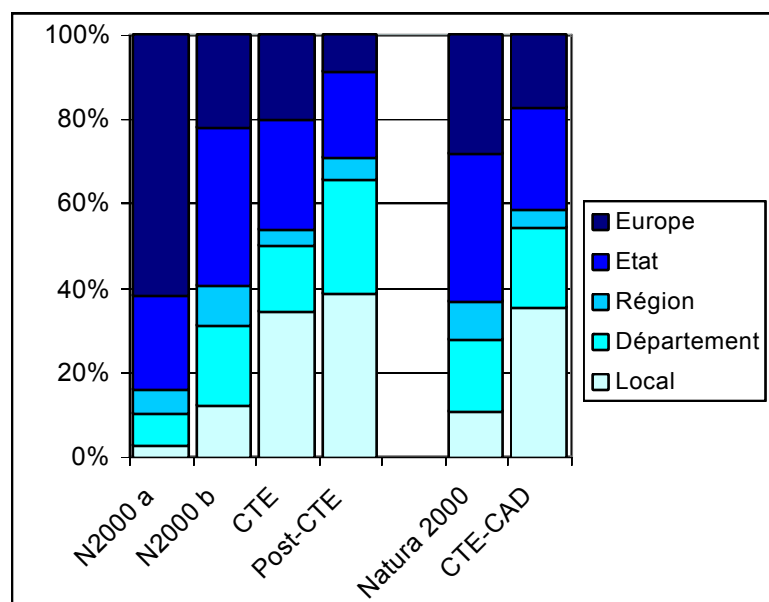


Figure 3 : Acteurs cités pour la mise en œuvre selon les niveaux de décision

Le relatif équilibre entre les deux modes de gouvernement pour les deux politiques ne se retrouve pas, en revanche, lorsqu'on analyse l'occurrence des catégories d'acteurs cités (fig. 3 et tab.1). Ces différences résultent d'une part des enjeux assignés aux politiques, et donc des acteurs qu'ils mettent en relation, et d'autre part, de la place accordée aux situations de mise en œuvre localisées.

Des liens différenciés au niveau de décision européen

De manière globale, N2000 fait fortement référence à des niveaux de décision institutionnalisés, avec en premier lieu l'Europe et l'Etat (plus de 60%), les régions et départements venant ensuite. Les acteurs locaux ne sont cités que pour 10% des occurrences. Pour CTE/CAD, la présence de l'Europe et de l'Etat est moins forte (environ 45%). Les acteurs locaux sont en revanche beaucoup plus représentés (près de 40%). Dans l'un et l'autre cas, l'adaptation de la politique se traduit par une réduction de la présence des niveaux de décision supérieurs au profit des administrations « intermédiaires » et des acteurs locaux.

Ces résultats relativisent l'analyse réalisée ci-dessus à propos des procédures proposées par les politiques :

- N2000 vient en réponse à des directives européennes et traduit en droit national des enjeux définis à cette échelle. Rappelons que ces enjeux sont avant tout de l'ordre de l'inventaire et de la mise en réseau de la nature selon des concepts relevant essentiellement de l'écologie scientifique. La traduction en terme de niveaux de décision impliqués met en évidence le fort encadrement par l'Etat de la politique de la nature et les enjeux de négociation et de déclaration entre l'Etat central et l'Europe.

Dans la deuxième phase, l'ouverture aux mondes socioprofessionnels se traduit par une délégation des questions de désignation aux niveaux de décision régionaux et départementaux et par une plus grande référence aux acteurs territoriaux ;

- CTE/CAD ne vient pas en réponse à une politique européenne mais est une initiative française qui cherche à s'inscrire dans le RDR européen. Ceci se traduit, dès la première période, par une forte implication des niveaux de décision localisés ayant pour objet de construire et proposer les projets et actions contractualisables. L'Etat et l'Europe sont présents durant cette phase en raison de l'incertitude sur l'inscription du dispositif dans les règlements européens. L'encadrement accru par le CAD est délégué aux administrations régionales et départementales.

Des catégories d'acteurs cités (tableau 1)

Dans le cas de N2000, les administrations citées sont quasi exclusivement celles du monde de l'environnement (MEDD, DIREN) et celles de l'appareil d'Etat (Préfets). L'adaptation de la politique conduit à renforcer cette présence à des niveaux de décision plus locaux (DIREN, Préfet de département, APN). L'ouverture du dispositif aux acteurs locaux se traduit essentiellement par la référence aux collectivités territoriales. Le monde agricole semble rester le parent pauvre, que ce soit l'administration ou les professionnels. Ceci correspond en fait à l'attention accrue apportée à la consultation des communes pour désigner les sites et à l'inscription, dans la loi sur les affaires rurales, des comités de pilotage comme instruments de l'animation.

Dans le cas des CTE/CAD, il se produit exactement le phénomène inverse. Les administrations citées sont celles de l'agriculture (MAPE, DRAF, DDAF) et aussi celles de l'Etat (Préfets). En revanche, il est plus souvent fait référence aux acteurs locaux, essentiellement les agriculteurs et les collectivités territoriales. On attend de ces dernières qu'elles apportent leur contribution financière alors que l'inscription du dispositif dans le RDR n'est pas encore actée. L'adaptation de la politique se traduit par un renforcement des niveaux de décision départementaux (Préfet et DDAF) et par la réduction de la présence des collectivités au profit des acteurs du monde agricole. Ici, ce sont les acteurs de l'environnement qui semblent rester les parents pauvres... Ce mouvement traduit bien que, derrière une apparente territorialisation du CAD et son recentrage sur des zones à enjeux écologiques, il y a une « reprise » en main du dispositif par l'Etat et un regain d'attention aux enjeux exclusifs du monde agricole.

		N2000a	N2000b	CTE	Post-CTE	
Pages :		90	446	645	265	Moyenne
Global ↑ ↓ Local	EUROPE	2,42	0,96	0,88	0,33	1,15
	ETAT-CENTRAL	0,50	0,92	0,60	0,37	0,60
	M-Agriculture	0,06	0,11	0,46	0,35	0,24
	M-Environnement	0,32	0,64	0,07	0,03	0,26
	DRAF	0,01	0,04	0,06	0,08	0,05
	DIREN	0,08	0,27	0,03	0,06	0,11
	PREFET REGION	0,14	0,11	0,08	0,06	0,10
	PREFET	0,16	0,49	0,37	0,60	0,40
	DDAF	0,00	0,11	0,26	0,38	0,19
	Chambre-Agriculture	0,01	0,00	0,05	0,03	0,02
	APN	0,13	0,23	0,02	0,01	0,10
	ACTEURS-LOCAUX	0,02	0,00	0,07	0,07	0,04
	COLLECTIVITES	0,09	0,43	0,66	0,35	0,38
	AGRICULTEURS	0,00	0,11	0,78	1,04	0,48
	Total (occ./pages)		3,9	4,42	4,38	3,8

Tableau 2 : Acteurs impliqués dans la mise en œuvre des différentes politiques d'après leur densité dans les textes d'application (Grisé foncé : valeurs max des lignes, Grisé clair : valeur min.).

I.3.- Entre intégration et sectorisation

Pour conclure cette partie, nous voudrions insister sur trois points.

Chaque politique est le miroir du monde dont il est l'objet :

- pour les CTE/CAD, le contenu des textes fait beaucoup plus référence à un « savoir pratique » et gestionnaire, doublé d'une forte conscience de la place du monde agricole dans la société (cf. la dimension structurante du « discours agricole » et de la « gestion agricole »). Le monde agricole, de par la nature de son activité et de ses liens au territoire et à la société, de par son organisation héritée de la cogestion et structurée par l'encadrement technique, semble en situation d'intégrer les autres dimensions sociales et économiques de son activité, ce qui le mène à adopter une « rhétorique du changement » ;
- pour N2000, le contenu des textes est construit sur un « savoir savant » organisé autour de connaissances et de concepts peu mis à l'épreuve par l'expérience gestionnaire. Le monde environnemental, sortant d'une phase militante, présente une certaine « réserve » pour exprimer le référentiel de son propre monde ou tout au moins le traduire dans un cadre d'action publique.

Cette double situation qui tend à inscrire dans la politique publique les situations respectives des « mondes » dans la société, en l'occurrence une position dominant/dominé, ou hégémonique/non hégémonique, peut aussi rendre compte de la dynamique d'intégration/sectorisation propre à chaque politique :

- un certain repli dans N2000 sur le champ de l'écologie scientifique au détriment d'une intégration des activités humaines ;
- une capacité d'ouverture dans les CTE/CAD, qui s'appuie sur le lien privilégié de l'agriculture avec la nature par le biais de la gestion de ressources naturelles et qui s'exprime jusque dans l'appropriation conceptuelle (tout au moins formelle) des concepts de l'écologie.

Enfin, chaque politique publique témoigne de la même perméabilité aux enjeux procéduraux dont l'intégration représente dans le champ politique une dynamique d'innovation institutionnelle. Ainsi qu'on le montre ici, elle est loin de se substituer aux modalités et instruments d'un modèle qualifié de substantiel. Cependant, le processus de territorialisation qui est un marqueur fort de cette dynamique procédurale, tout en étant partagé par l'une et l'autre des politiques analysées, s'exprime dans des registres très différents :

- une dynamique qui (re)met au centre du jeu politique la profession agricole dans CTE/CAD, ce qui pose la question de la capacité de celle-ci à réaménager son discours, ses pratiques et ses formes d'organisation pour répondre aux enjeux qu'elle s'approprie ;
- une dynamique qui propose une délégation de pouvoir aux collectivités locales dans N2000, ce qui peut être aussi un nouvel indice de la difficulté du monde de l'environnement à inscrire dans l'espace public, à partir de ses propres ressources d'acteurs, le système de sens dont il est porteur.

Partie II – Les dispositifs d'action collective : des situations d'interactions entre cadrage et débordement

Introduction

Natura 2000 comme les CTE donnent lieu à une mise en œuvre dont la procédure engendre de nombreuses instances (comité de pilotage, groupe de travail, etc.) au statut très différent. Notre parti pris consiste à traiter ces diverses instances de débats comme autant de situations d'interaction, sans préjuger de la finalité concrète que l'action leur a donné et qui peut être en continuité ou en rupture avec le schéma initial de l'organisation de la procédure. Ainsi qu'on va le voir, il existe des différences notables entre les deux procédures analysées, mais l'une et l'autre constituent de notre point de vue un « dispositif d'action collective » au sein desquelles les situations d'interactions sont déterminantes en ce qu'elles constituent autant d'opérations de cadrage en vue d'organiser l'expérience et d'orienter l'action [Goffman, 1974].

La notion de dispositif est empruntée à Foucault qui, dans son analyse des prisons panoptiques [Foucault, 1975], définit le dispositif comme un « ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit et du non-dit. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre tous ces éléments ».

On reconnaît dans cette définition l'ensemble des éléments que mettent en scène les politiques de conservation de la nature. La notion « d'action » insiste sur le fait qu'analyser et comprendre le fonctionnement de ces dispositifs ne peut se faire qu'au regard de ce qui est enjeu de gestion pour un ensemble d'acteurs hétérogènes et interdépendants. C'est ce qui fait problème et la manière dont cela est construit et évolue au cours du temps, en l'occurrence la conservation de la nature, qui permet de dessiner et d'identifier le réseau qui s'élabore entre la diversité des éléments que ce problème convoque [Hiltgartner, Bosk, 1998 ; Cefai, 1996].

La notion de « collectif » renvoie à un mode de construction des problèmes, lors des dialogues entre acteurs, qui conduit à redéfinir les liens entre les objets naturels en jeu et les catégories d'activités, sans présupposer de ces catégories. C'est bien l'analyse du « dit et du

non-dit » qui permet de comprendre comment et pourquoi des objets émergent ou disparaissent des débats, comment et en quoi des activités sont jugées nécessaires à l'atteinte d'un objectif de gestion ou non [Callon, 1997].

Pour observer la procédure sous l'angle d'un dispositif d'action collective, nous avons recours à la notion de « scène » [Goffman, 1973] afin de désigner les procédures de concertation, de débats ou de négociation induites par des formes d'actions publiques extrêmement diversifiées. On peut considérer que l'idée de « scène », qui traite des modalités de l'action collective, ne peut être dissociée de la notion « d'espace public », domaine où, selon certains auteurs [Arendt, 1986, Habermas, 1987], les citoyens éprouvent la nécessité d'exposer leurs convictions aux autres, au vu et au su de tout un chacun.

Notre analyse est donc organisée en 3 temps. Tout d'abord, on cherchera à comprendre les diverses instances générées par la procédure sous l'angle de la « scène »: quelle finalité les débats qui les traversent leur donnent-elles ? Comment sont-elles composées, et à quelle échelle territoriale ont-elles un sens ? A quels principes [asymétries, équité entre pairs) répondent-elles ? Nous tenterons ensuite de repérer, après les acteurs, les « objets » qui les habitent. L'efficacité pratique de ces objets est de proposer aux acteurs qui les convoquent dans une situation d'interaction de construire des connexions entre des points de vue ou des systèmes d'intérêts différents. Autrement dit, la convocation des objets – techniques, naturels - dans une discussion de cahiers des charges, dans un inventaire naturaliste, dans une évaluation de pratiques agricoles participe de la construction de l'interrelation : le dispositif a précisément pour objectif d'amener les différents participants à expliciter, confronter ce qu'ils entendent de cette interrelation, et ils le font à travers leurs prises de parole et les justifications qu'ils avancent, mais aussi à travers le choix des objets qu'ils acceptent de mettre en discussion. On pourra alors repérer ce qui permet de stabiliser ces situations à l'issue incertaine, l'enjeu étant pour nous de voir en quoi elles opèrent comme des lieux de débordement ou non du cadre normatif initial que nous avons analysé dans la première partie.

II.2.- Analyse des scènes des dispositifs N2000 et CTE/CAD

Dans l'analyse qui suit, nous n'avons plus considéré les deux périodes de mises en œuvre des politiques identifiées en partie 1. Nous n'avons pas non plus distingué les deux sites N2000 qui ont été objet de la recherche (marais de Rochefort et marais Poitevin), ni les deux départements observés pour la mise en œuvre des CTE/CAD (Vendée et Charente-Maritime). Nous donnons donc les premiers résultats comparatifs globaux de la mise en œuvre de N2000 et CTE/CAD, qui constituent aussi pour nous des pistes de travail pour mieux comprendre les différences entre les situations étudiées et mieux identifier les facteurs qui permettent de les expliquer.

II.2.1.- La diversification et la multiplication des scènes d'interaction

De nombreuses scènes d'interaction sociale articulées entre elles

Nous avons catégorisé les scènes selon leur nature (groupe de travail, comité scientifique, etc. (figure 4) et nous les avons regroupées ensuite en quatre types de finalité selon l'activité dominante de ces scènes (figure 5). Cette catégorisation permet de donner à la fois une lecture détaillée des types de scènes sur laquelle la mise en œuvre des politiques publiques s'est appuyée et une lecture globale permettant de comparer quel registre de travail a été mobilisé entre les deux situations.

Une première approche montre que l'action collective est le produit mais aussi l'instigatrice de nombreuses scènes d'interaction qui vont bien au-delà de celles proposées par le cadre d'action publique. Certaines scènes ont une place dominante (commission administrative, réunion d'information, groupe technique) où est réalisée la majorité du travail, mais de nombreuses scènes inattendues viennent répondre, au fur et à mesure de l'évolution de la mise en œuvre, à des objectifs particuliers (lobbying, procès, alliance locale) ou au besoin de prendre en charge des enjeux émergents (validation cartographique, réunion intra institutionnelle, visite de terrain). Cette multiplication et diversification des scènes sont en soi un « débordement » du cadre normatif qu'elles soumettent à un processus de territorialisation, en ouvrant, que ce soit au titre de l'opposition ou de la construction d'accords, sur une diversité d'acteurs. Nous verrons dans la partie III que les coordonnateurs de ces dispositifs (en particulier les opérateurs N2000) occupent une place centrale dans l'émergence et l'articulation de ces diverses scènes.

Ce travail s'inscrit dans une temporalité similaire entre dispositifs (annexe II.1.b) : la courbe du nombre de réunions par trimestre montre, pour chacun des dispositifs, une lente montée en puissance suivie d'un pic d'intensité pour enfin décroître progressivement. Dans le cas des CTE/CAD, on retrouve une mobilisation distincte, de même allure, pour ces deux phases. Cette allure peut sembler normale : une fois les plans de gestion ou les mesures élaborés, les acteurs n'ont plus de raisons de se réunir. Mais ceci met en exergue que tous les efforts sont concentrés sur la production des éléments en réponse au cadre normatif (le DOCOB, le « guichet » de mesures) et que la prise en charge de la mise en œuvre des actions (en particulier sous l'angle du suivi et de l'évaluation) ne semble pas être une priorité des dispositifs. Dans le cas du site N2000 de Rochefort par exemple, les trois phases successives correspondent à celles de l'information, de la prise en compte des préoccupations des acteurs dans le travail de conception et enfin, du repli sur l'expertise pour concevoir les actions correspondantes [Steyaert, 2004]. Considérant que le processus d'interaction sociale est autant facteur de changement que le produit qui en est issu, on peut se demander s'il n'y aurait pas intérêt, dès le départ, à raisonner les suites qui seront données à l'action collective de façon à tirer parti des procédures mises en œuvre pour la concertation. Autrement dit, et en particulier dans le cas de N2000, n'y a-t-il pas intérêt à institutionnaliser les modes de concertation innovants mis en œuvre ?

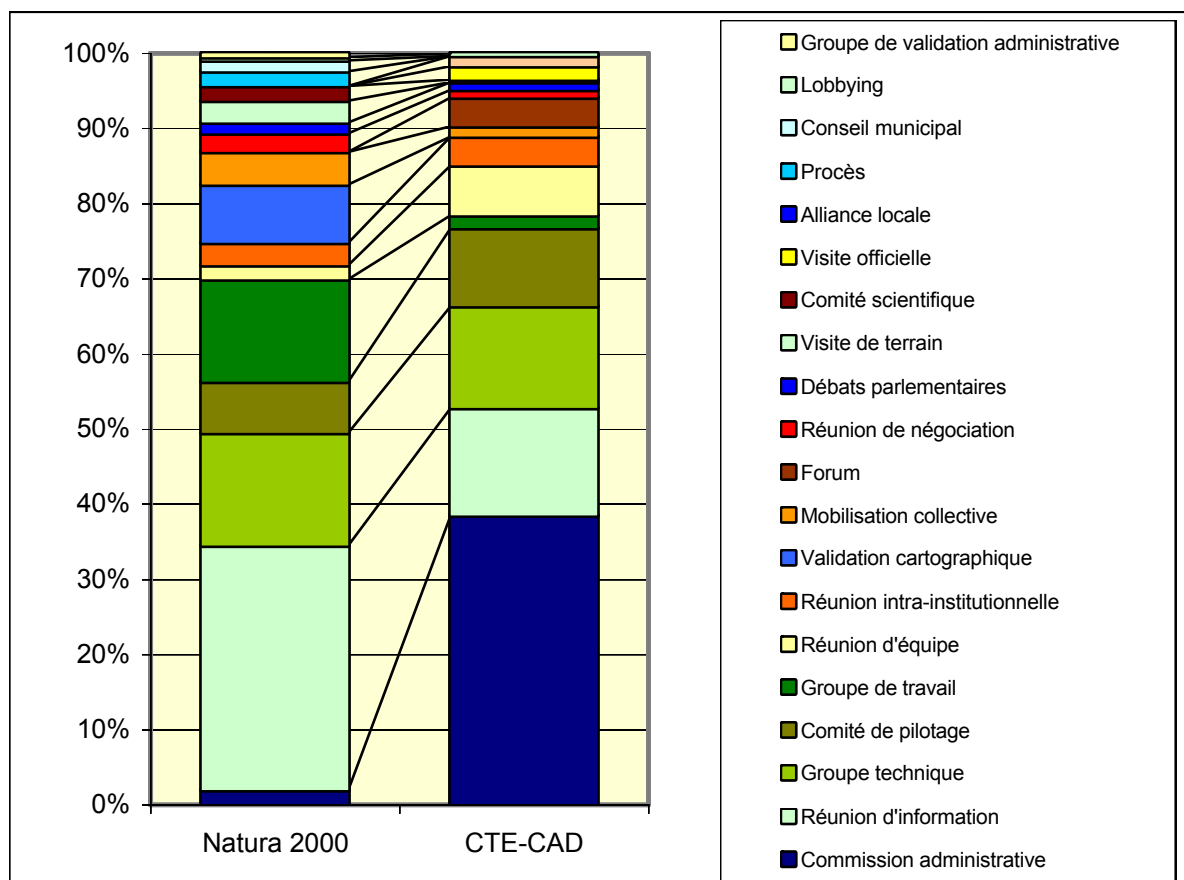


Figure 4 : Nature des principales scènes par dispositif

II.2.2.- Une dynamique d'interaction très différenciée

De l'information sur l'action collective à sa prise en main par les institutions en place

La différence notable concernant la nature des réunions entre les deux dispositifs réside dans l'importance accordée, pour N2000, au travail d'information par rapport à la prédominance des réunions administratives pour les CTE/CAD. On voit ici se dessiner une observation que viendront confirmer les résultats suivants :

- N2000, du fait des craintes générées, de la contestation sociale à laquelle elle a donné lieu, a nécessité un travail important d'information des acteurs pour créer la confiance initiale dans le travail qui allait être mené ;
- les CTE/CAD relèvent d'un mode très administré de l'action publique, qui s'appuie principalement sur les institutions en place.

Dans le premier cas, l'information participe de l'acceptabilité sociale de la politique alors que dans le second cas, on peut craindre une érosion du potentiel d'innovation contenu dans la politique CTE par un repli sur des mécanismes de concertation très routiniers.

De la conception des actions à leur validation

Cette observation se trouve renforcée lorsqu'on analyse l'activité dominante des scènes, caractérisées a priori en fonction de leur statut et de leur format (annexe II.1.a). La comparaison des deux dispositifs montre une nette différence entre les scènes ayant pour finalité la conception des actions à mener (groupe de travail, comité technique) et celles

consacrées à leur validation (comité de pilotage, CDOA,...).

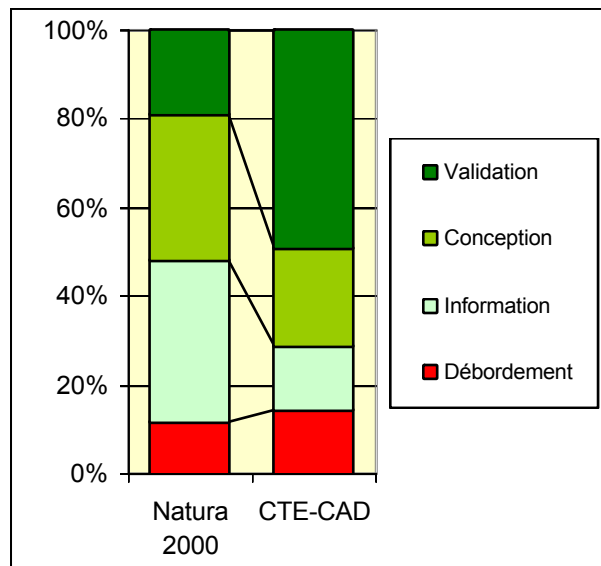


Figure 5 : Modes d'action des scènes des dispositifs N2000 et CTE/CAD

Le travail d'information dans N2000 s'est accompagné d'une invitation aux acteurs territoriaux à prendre part au travail de conception en vue de construire les DOCOB. Cette politique ne pouvant s'appuyer sur des institutions locales en place (à l'exception des préfets et sous-préfets pour l'animation des comités de pilotage), il a fallu inventer des formes de concertation moins institutionnalisées au sein desquelles un travail de conception a été rendu possible. En revanche, pour CTE/CAD, l'évolution de la politique vers un plus grand encadrement a privilégié les institutions du monde professionnel agricole, d'où un mode de conception en « guichet de mesures » plutôt qu'en « projet territoriaux » (à l'exception de la première phase CTE) et un temps de conception réduit au profit de celui de la validation.

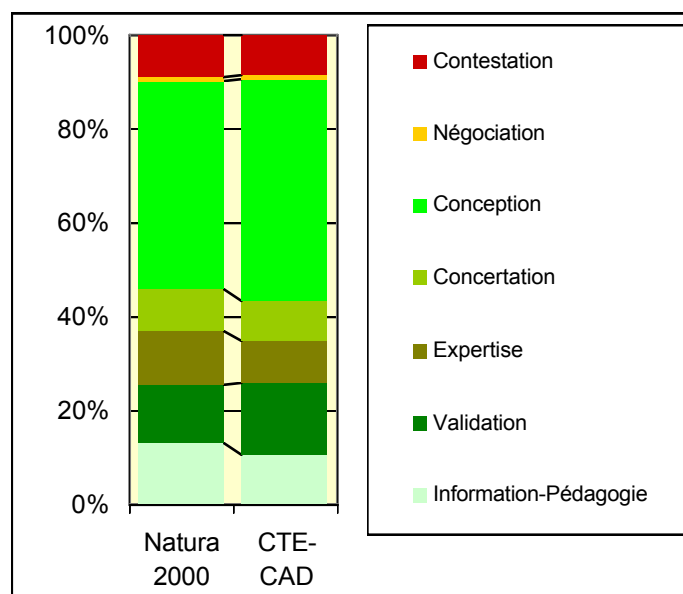


Figure 6 : Evolution des finalités des scènes par dispositif

Mais ce premier constat est à relativiser au regard des entités caractérisant le type de travail réalisé dans les différentes scènes (annexe II.1.b et figure 6). On se place ici sous l'angle de la

« sémantique » qui traverse les débats et interventions des acteurs des dispositifs. On voit ainsi que, pour les deux dispositifs, toutes les scènes participent à la réalisation d'un travail de conception, soit qu'elles introduisent ce travail en proposant aux acteurs de s'y associer, soit qu'elles réalisent effectivement ce travail par l'élaboration de mesures, cahiers des charges et de plans de gestion. En fait, les deux dispositifs correspondent à des situations de construction de l'action collective, mobilisant principalement, les registres de la conception, de la concertation et de l'expertise, dans des proportions relativement similaires, mais dans des scènes très différentes : pluralité des scènes pour N2000 contre prédominance de la scène CDOA pour CTE/CAD (voir ci-dessous, la composition des scènes).

La mise en œuvre d'une politique donne lieu à des « débordements »

Les débordements que nous avons pu observer et dont on montre l'importance ici concernent uniquement, pour N2000, les stratégies d'opposition à la politique visant à en bloquer ou à en retarder la mise en œuvre et, pour CTE/CAD, la prise en compte de problèmes émergents pour laquelle la politique semble inadaptée. Dans le premier cas, les débordements concernent aussi l'émergence d'entités non contenue dans le cadre normatif (comme par exemple les espèces envahissantes) mais sont présentes dans tous les débats et participent au travail de conception. Nous n'avons pas pu les isoler pour en mesurer l'importance. Dans le second cas, il n'y a pas eu de réelle opposition à la politique, mais plutôt une adaptation régulière du dispositif aux changements intervenus dans le cadre normatif.

Ainsi, la mise en œuvre de N2000 a systématiquement donné lieu au blocage du dispositif sur la question de la désignation des sites par des acteurs ayant fait alliance, tels les agriculteurs céréaliers, les propriétaires fonciers et les chasseurs. Dans N2000, la phase initiale de contestation qui occupe toutes les scènes conduit les opérateurs à adopter une stratégie d'information et à contourner les scènes très institutionnalisées pour pouvoir engager le travail de conception. Le conflit sur les limites de sites émerge régulièrement, mais de manière plus atténuée, pour finalement disparaître et être remplacé par une contestation d'une partie des acteurs, en particulier agricoles, sur le contenu des DOCOB.

Dans le cas de CTE/CAD, les débordements sont de nature plus diverse. Au départ de l'action collective, il n'existe pas à proprement parler de cadre pour l'action. C'est toute la première phase de préfiguration, très ouverte, prenant souvent l'allure de forum. Une fois le cadre établi par les premiers textes d'application, un débordement important va se faire jour, qui concerne la stabilisation des modes de financement public de soutien aux prairies et aux activités d'élevage. Les acteurs locaux, face aux incertitudes politiques et à la durée des contrats proposés, souhaitent mettre en œuvre un autre outil consistant en une Indemnité de Compensation de Handicap Naturel (ICHN). Cet instrument va venir régulièrement troubler les débats du CTE, perçu comme une machinerie complexe et inadaptée à l'enjeu de viabilité économique des exploitations d'élevage sur le long terme.

II.2.3.- Des « mondes » en interaction : entre pluralité et sectorisation

Nous avons aussi analysé la composition des scènes d'interaction, en considérant les catégories d'acteurs selon leur système d'intérêt (figure 7), selon leur position sociale (figure 8) et selon un indice d'équitabilité⁷ des scènes (figure 9).

⁷ Calculé sur base des taux de présence moyen par catégories d'acteurs, des taux égaux entre catégories correspondant à une valeur d'indice égale à 1.

La territorialisation de N2000 et la sectorisation des CTE/CAD

La composition globale des scènes est très différenciée entre N2000 et CTE/CAD. On retrouve, dans l'un et l'autre cas, les mêmes catégories d'acteurs porteurs d'une diversité d'enjeux, mais dans des proportions très différentes. Dans N2000, la représentation majoritaire est constituée des agriculteurs, des collectivités territoriales, de l'administration et du monde de l'environnement. Des acteurs s'invitent et sont assez bien représentés tels que les acteurs de la gestion de l'eau ou les activités récréatives (chasse, pêche, éco-tourisme). Alors que les acteurs cités dans la politique l'étaient en référence aux enjeux d'intégration « verticale » de la conservation de la nature (cf. tableau 2, p. 15), on constate que le dispositif d'action collective répond à des enjeux d'intégration « horizontale » correspondant à un véritable processus de territorialisation. Ceci se retrouve d'ailleurs dans l'indice d'équité (fig. 9) : celui-ci croît tout au long du processus d'interaction pour se rapprocher de sa valeur maximale.

Dans le cas des CTE/CAD, les représentations sociales sont très disproportionnées au profit des acteurs du monde agricole et de l'administration, bien qu'un certain pluralisme de la représentation des intérêts existe (équité entre 0,6 et 0,8). On confirme ici le fort encadrement administratif du dispositif et aussi sa reprise en main par la profession. Alors que la politique invitait dès l'origine à une intégration « horizontale » et à une territorialisation, la prise en charge du dispositif par des acteurs très institutionnels et dans des formes d'interaction fortement instituées (CDOA) n'a pas permis d'atteindre cet objectif et a conduit à une relative sectorisation du dispositif. Cependant, il est certain que des recompositions sociales ont été à l'œuvre dans le monde agricole lui-même qu'il conviendrait d'analyser plus en détail pour comprendre si la politique CTE/CAD a conduit à modifier ces équilibres internes et avec quelles conséquences sur la manière de concevoir l'activité agricole.

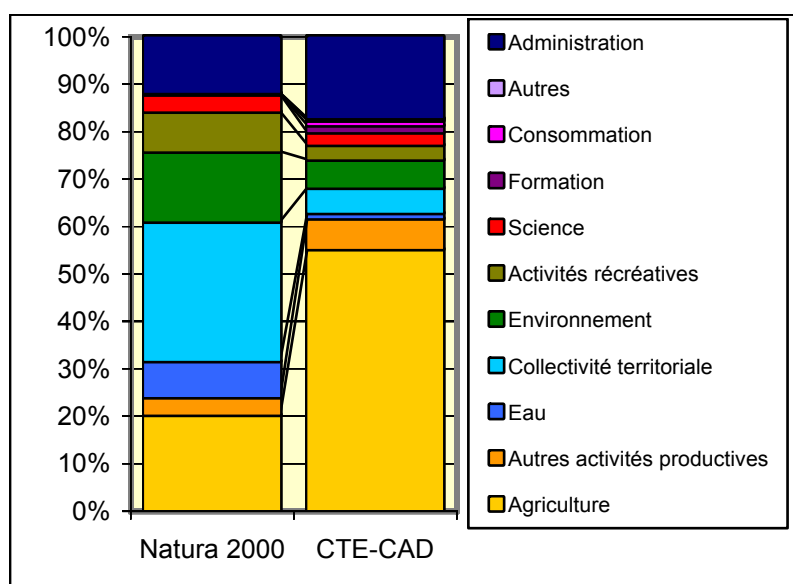


Figure 7 : Composition sociale des scènes des dispositifs N2000 et CTE/CAD

Une dynamique d'interaction dominée par le politique et le technique

Lorsqu'on analyse les trois catégories d'acteurs politiques (tout acteur ayant un mandat d'élu, qu'il soit professionnel, associatif ou démocratique), techniciens ou praticiens (quel que soit le système d'intérêt représenté), on constate une absence quasi systématique du monde des

praticiens, c'est-à-dire des acteurs anonymes ayant un lien d'usage au territoire et appelés à mettre en œuvre les mesures élaborées. Ce constat, déjà réalisé dans le cadre de l'évaluation des OLAE en marais de l'ouest, est à nouveau confirmé ici : ce sont principalement des acteurs institutionnels qui sont invités à interagir et à concevoir les actions. Ce constat est à mettre au regard de la temporalité des scènes, où on a mis en évidence que la prise en charge des actions après leur conception, que ce soit pour informer, inciter, suivre ou évaluer, n'est pas prise en compte ou du moins, ne s'appuie pas sur les acteurs ayant participé au travail de conception. Cela met aussi en exergue une des difficultés des politiques de l'environnement : elles s'appuient sur des formes d'interaction ou sur des acteurs institués pour venir répondre aux exigences des politiques mais non pour prendre en charge le changement au niveau des praticiens. Cela renforce, à nos yeux, l'observation réalisée concernant le déficit d'instruments pour mettre en œuvre la dimension « procédurale » des politiques.

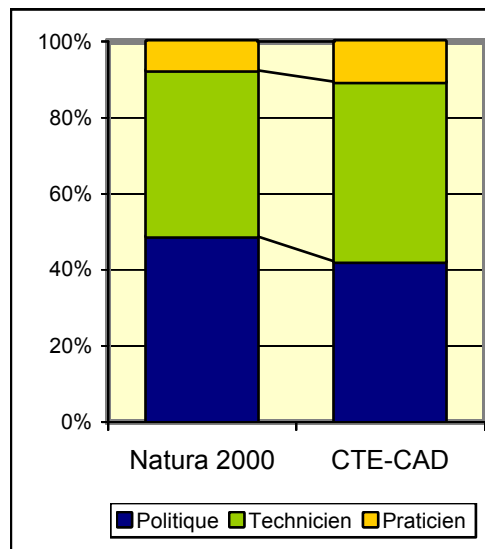


Figure 8 : Position sociale dans les scènes des dispositifs N2000 et CTE/CAD

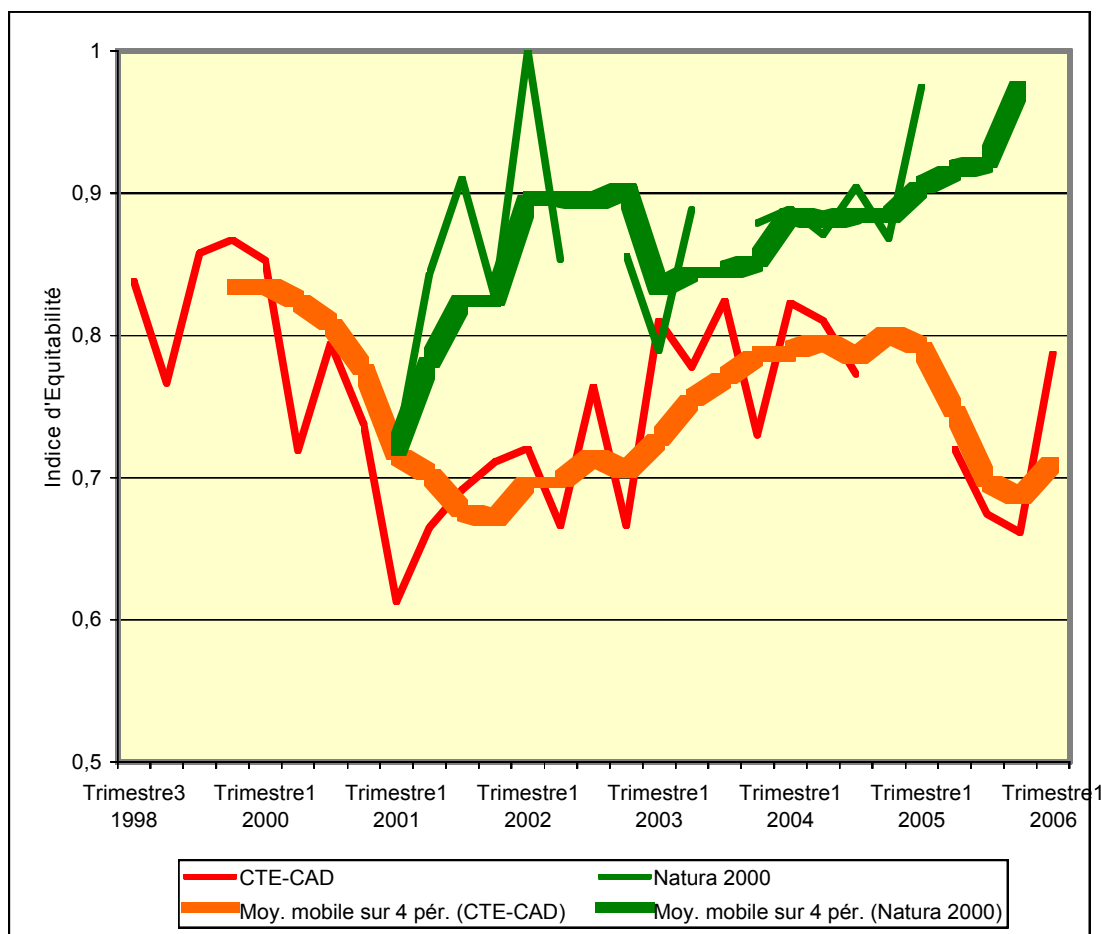


Figure 9 : Indice d'équitabilité dans les scènes des dispositifs N2000 et CTE/CAD

II.3.- La pluralité des objets au cœur du processus de territorialisation des politiques

II.3.1.- Des acteurs et des objets qui débordent le cadre normatif

L'analyse des cinquante premières entités les plus occurrentes dans les deux corpus N2000 et CTE/CAD (annexe II.2.a) montre qu'une diversité d'acteurs et d'objets s'invitent à la table et soit débordent largement du cadre proposé par les politiques publiques, soit correspondent au recentrage sur un monde. Le premier mouvement caractérise surtout le dispositif N2000 alors que le second spécifie le dispositif CTE/CAD.

Parmi les acteurs qui s'invitent dans N2000, on retrouve par ordre décroissant les collectivités territoriales, les opérateurs, les associations de protection de la nature, les agriculteurs, les chasseurs, la DIREN, les gestionnaires de l'eau, les propriétaires et enfin les scientifiques. Une pluralité s'installe, dont les acteurs parlent, et qui conduit à introduire dans les débats une pluralité d'objets sous-jacents aux enjeux défendus par ces diverses catégories. On retrouve bien sûr, et en premier, celles de la nature (habitat, espèce), mais aussi celles des agriculteurs (prairies, argent, parcelle, grandes cultures), comme d'autres qui se trouvent au cœur du fonctionnement des marais (eau, entretien, espèces invasives). Ces éléments sont bien sûr liés à ce qui réunit les acteurs (DOCOB, Natura 2000) et aux enjeux politiques (Europe, Etat Central), mais ce n'est pas ce qui semble dominer : la pluralité d'acteur et d'objets montre que le dispositif d'action collective débordent largement le cadre initial pour prendre en charge les préoccupations que les acteurs expriment au sujet du territoire.

En revanche, dans les CTE/CAD dont le cadre normatif a été conçu d'emblée de manière plus intégrée, il y a une dominante des débats autour des instruments politiques qui encadrent le monde agricole (CTE, CDC Pairie, CAD, OLAE), des organisations qui le structure (CDOA, DDAF, Chambre d'Agriculture, Syndicat) et des enjeux qu'il porte (argent, exploitation agricole, grandes cultures, élevage, pâturage,...) Il est faiblement fait référence aux acteurs des autres mondes (APN) comme à leurs enjeux (habitat, biodiversité). Seule la question de la gestion de l'eau et des réseaux hydrauliques prend une place aussi significative que dans le dispositif N2000. Ces éléments indiquent que l'action collective semble opérer un recentrage du dispositif qui semble correspondre à une re-sectorisation par les acteurs du monde agricole.

Nous nous intéressons plus loin (II.3.3) à comprendre comment certains termes sont qualifiés pour voir si cette ouverture et re-sectorisation sont confirmées par la façon dont les acteurs construisent l'articulation entre agriculture et conservation de la nature.

II.3.2.- Une mise en pratique se traduisant par une réduction du contenu normatif des débats au profit d'entités de gestion

La figure ci-dessous est à mettre au regard de la figure 1 réalisée pour les corpus de textes des politiques publiques. On y voit que les débats au sein de chaque dispositif sont dominés par des entités propres à chacun des mondes, mais qu'on se trouve clairement dans un processus de territorialisation de l'action publique qui s'exprime différemment entre N2000 et CTE/CAD.

Dans le premier cas, les entités propres au monde de l'environnement sont toujours présentes mais dans une moindre proportion que dans le cadre normatif (60% contre 90 %). D'autres entités apparaissent, comme celles de l'agriculture (30%) ou celles des « autres mondes » (10%). Mais surtout, on voit émerger dans le monde de l'environnement et celui de l'agriculture, des entités propres à la gestion qui traduisent qu'un débat technique s'instaure, certes de manière encore ténue, sur la manière d'articuler activité agricole et gestion de la nature. Les scènes instaurées par le dispositif N2000 semblent être beaucoup moins propices à l'établissement d'un débat de nature politique (catégorie du discours) pour aller vers une prise en charge concrète des enjeux.

Dans le second cas, on retrouve des proportions des mondes équivalentes à celles du cadre normatif, ce qui signifie que le niveau d'intégration contenu dans ce dernier percole au niveau de la mise en œuvre sans être vraiment modifié. Ce qui change par rapport aux textes, c'est la moindre importance accordée aux débats de nature politique pour aller vers la construction de modalités de gestion (près de 40% contre 20%). Sans pouvoir ici qualifier le contenu des débats, on assiste donc bien à une opérationnalisation du cadre politique, mais qui reste dominée par les catégories du monde agricole (la catégorie « gestion écologique » est plus faible que dans le cadre normatif, alors qu'on aurait pu s'attendre à son renforcement comme c'est le cas pour N2000).

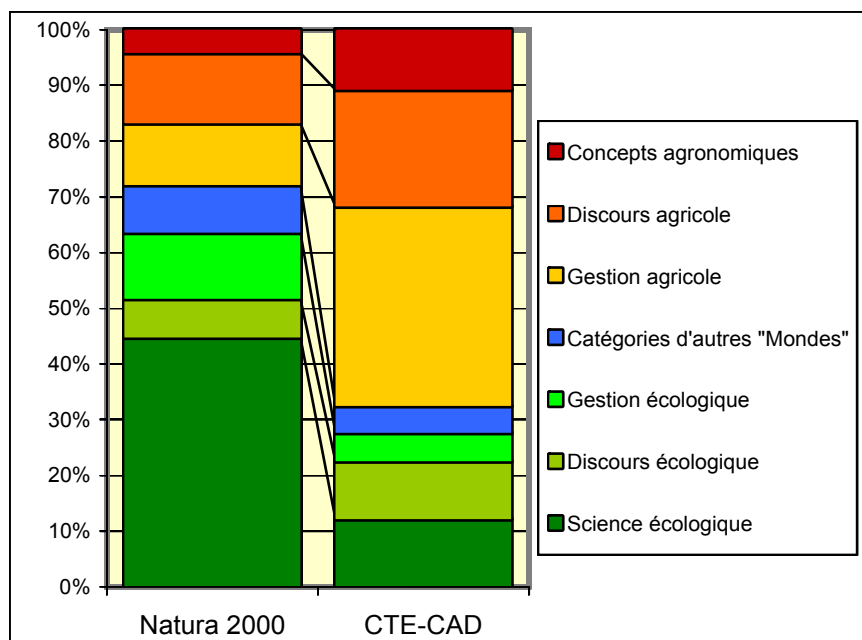


Figure 1 : Proportions des catégories d'entités associées aux mondes agricoles et de la conservation de la nature dans les dispositifs d'action collective N2000 et CTE/CAD

II.3.3.- Une construction d'objets à l'interface des deux mondes

Nous avons, comme dans la partie I, tenté d'analyser les entités liées et les attributs de certains objets d'une part spécifiques des deux mondes (agriculture – biodiversité) et d'autre part, les plus cités (habitat, production, prairie et pâturage) (annexe II.2.c). L'analyse présentée ici est très succincte car toujours en cours et nécessitant un travail important d'identification, dans le corpus, des phrases qui incluent ces termes pour en vérifier exactement le sens. Nous nous limitons donc à quelques observations.

S'agissant des deux premiers objets de nature plus générique (agriculture, biodiversité), dont nous avons vu qu'ils n'étaient pas qualifiés par des attributs dans les textes, ils sont ici bien plus fortement qualifiés et ce de manière à peu près équivalente pour chacun d'eux dans les deux dispositifs. Dans les deux cas, l'objet agriculture est lié au marais et aux activités humaines, ce qui indique la reconnaissance sociale de cette activité dans l'évolution de ces zones. En revanche, on retrouve ici la pluralité de sens à laquelle cet objet fait référence dans N2000 alors qu'il est principalement lié à des entités propres au monde agricole dans CTE/CAD. S'agissant de l'objet biodiversité, ce qui domine c'est la nécessité de son maintien en relation avec les territoires de marais, ce qui se traduit par son rattachement dans les deux corpus à des objets tels que prairie, habitat, paysage, eau, réseau hydraulique. Cette même façon de qualifier cet objet dans les deux dispositifs se retrouve aussi au niveau des attributs : la biodiversité est avant tout remarquable, végétale, animale, spécifique. Ces observations sont bien entendu à relier à « qui parle », et dans quelle scène. Mais on voit que l'objet biodiversité semble être construit de manière similaire dans les deux situations d'interaction et indique une construction partagée de sens (mise en équivalence cognitive), alors que l'agriculture, rattachée à une diversité d'enjeux par les débats de N2000, semble rester cantonnée dans les cadres de pensées traditionnels dans les débats CTE/CAD.

Concernant les objets les plus cités, dont ceux d'habitat et de production que nous avons aussi pris en compte dans la partie I, ils semblent être très « construits » par les débats (nombreuses

entités liées et diversité des attributs avec des occurrences élevées, bien supérieures à celles apparaissant dans les textes). Il y a donc un véritable travail de construction des objets en cours, qui lient ceux-ci entre eux et aux spécificités territoriales (milieux, activités). Par exemple, l'analyse de l'objet habitat dans les deux dispositifs semble confirmer une construction de sens partagée des notions ayant trait à la conservation de la nature (qu'il s'agirait de vérifier par une analyse détaillée du corpus). Dans l'un et l'autre cas, cette entité est liée préférentiellement au marais et à la prairie, comme à d'autres entités spécifiques des enjeux de ces territoires (réseau hydraulique, eau, ...). Il est aussi lié à des catégories d'entités similaires pour les deux dispositifs, à savoir en priorité « concepts écologiques », « formes de territorialité » ou encore sauvegarde et maintien ». Des différences apparaissent cependant en lien avec le cadre normatif, la notion d'habitat étant aussi liée, dans N2000, aux enjeux de « catégorisation - classification » de la nature et de « gestion écologique » et étant qualifiée 'd'intérêt prioritaire », alors qu'elle est plus étroitement liée dans CTE/CAD aux enjeux de « gestion agricole ». Les autres entités considérées, que ce soit « production », « prairie » ou « pâturage » vont dans le même sens alors qu'il s'agit ici d'entités spécifiques du monde agricole.

Ces objets traversent donc les deux dispositifs et il semble que le sens construit dans l'un circule dans l'autre. Cette circulation est bien entendu liée à l'unicité de lieu (les marais) mais aussi à la présence de messagers (de « circulateurs » des informations, connaissances et accords) d'un dispositif à l'autre, d'un monde à l'autre et aux outils qu'ils mobilisent pour opérer ces circulation (cartes, cahiers des charges, etc.). Parmi ces « messagers », les opérateurs et co-ordinateurs des dispositifs occupent une place centrale. C'est ce que nous allons analyser maintenant.

Partie III : Produire un espace public à partir des dispositifs d'action collective : une activité d'intermédiation spécifique

III.1.- Introduction

La confrontation de ces deux dispositifs nous a permis d'illustrer des processus fondamentaux dans l'action publique contemporaine, en particulier ceux qui tentent d'associer, au nom d'une démarche procédurale, des qualifications du territoire et des constructions d'un cadre d'action collective. On assiste ainsi, au niveau des territoires ruraux, au recouvrement de ces diverses politiques publiques qui donnent toujours lieu à des mesures réglementaires – le poids du « substantialisme » a été démontré - et qui laissent dans le même temps une place plus ou moins significative aux concertations locales. Apparaissent ainsi des lieux nouveaux où se mêlent prescription et négociation, dans lesquels interviennent différents acteurs aux perceptions et aux intérêts divers, cherchant à assurer la légitimité et l'efficacité de leurs actions [Aubertin et al., 1998].

Par ces opérations de qualification des territoires, l'action publique s'enrichit de nouvelles médiations, aussi bien institutionnelles (le territoire est en cela une catégorie du politique) que scientifiques [Jiggins, Röling, 2000, Röling, 2000] (le territoire permet une mise en forme de certaines connaissances), qui tentent de proposer un nouveau contenu susceptible de répondre à certains problèmes, en l'occurrence l'intégration de la biodiversité dans l'activité agricole. Dans ces modalités de l'action publique, le processus par lequel une action collective faite de concertations, jalonnée de disputes, traversée de rapports de forces et d'asymétries,

productrice d'accords ⁽⁸⁾ est institutionnalisée, nous intéresse plus particulièrement. L'un des enjeux principaux d'une telle institutionnalisation est en effet la construction d'un système normatif partagé, donnant lieu à des valeurs et des pratiques communes. Un tel apprentissage est inséparable d'une intériorisation de principes communs et correspond à l'établissement d'une confiance entre les partenaires. Dans ce contexte, les institutions publiques, avec leurs textes, leurs représentants, sont sans doute porteuses plus que tout autre de systèmes normatifs, de par leur mission et leur capacité à mettre en œuvre une politique publique. Mais l'action collective que peut engendrer la construction d'un dispositif de concertation représente un processus par lequel des normes, des valeurs et des usages sont identifiés comme " bien commun " [Boltanski-Thévenot, 1991], dans la mesure où celui-ci est apte à fonder entre des acteurs des dispositions plus durables. Dans le cas d'application d'une politique publique (définissant des objectifs, des modalités pour les atteindre, les acteurs concernés etc., soit, de façon plus ou moins explicite, un ensemble de normes et de valeurs), la question est alors de voir comment opère l'institutionnalisation de l'action collective, c'est-à-dire la capacité de ces démarches procédurales à proposer, et donc à rendre légitime, une règle d'action « d'intérêt général ».

Dans ces dispositifs d'action, la question de la médiation est donc centrale. Si l'on veut aboutir à établir des accords qui aient pour fonction de dire la règle qui s'applique à tous les participants, il faut en organiser la construction. Quels sont les outils de « facilitation » de processus d'apprentissage qui sont mobilisés dans ces dispositifs (méthodes d'animation, médiation, systèmes d'informations géographiques, etc.) ? Ce sera l'objet de cette troisième partie qui s'attachera aux moyens mis en œuvre pour inscrire l'action collective générée par la procédure d'une politique publique dans un espace commun.

La question de la médiation institutionnelle dans la construction des accords est centrale, puisque parmi les acteurs principaux comptent plus particulièrement les opérateurs, c'est-à-dire les institutions et les chargés de mission qui mettent en œuvre la politique publique. Ils sont tout à la fois les garants des textes prescripteurs, les animateurs des scènes locales et les porte-parole des produits finaux. A ce titre, ils ont un rôle particulier de mise en forme des connaissances (base de données, SIG, conventions, etc.) et sont déterminants pour assurer la fluidité de l'information et des échanges, ou au contraire entériner les asymétries entre les différents protagonistes du dispositif. Ils occupent une position plutôt nouvelle et originale dans le processus de démocratie locale qui se construit dans l'interaction entre le pouvoir politique et les acteurs locaux.

Pour traiter cette question, nous nous appuyons en particulier sur un retour d'expérience de quatre chargés de mission de deux docob (marais poitevin et marais de Rochefort). D'un côté, l'opérateur Parc Interrégional du marais poitevin en charge du site le plus important en France, soit plus de 60.000 hectares : la taille du site l'a amené à recruter deux chargés de mission (un animateur d'ensemble prenant en charge plus particulièrement le diagnostic socio-économique - profil Sciences-Po -, une responsable de l'inventaire écologique, botaniste) puis un troisième (cartographe, spécialiste de Système d'Information Géographique (SIG)). De l'autre, un site plus modeste (près de 15.000 hectares) qui présente la particularité d'être sous une double tutelle d'opérateur : la Chambre d'Agriculture associée à la Ligue pour la Protection de la Nature. Chaque tutelle a fourni un chargé de mission pris sur son personnel permanent, mais seul celui de la Chambre a pu participer à la réflexion collective. Nous quittons donc l'approche méthodologique à partir de l'outil Prospéro, qui a organisé notre

⁸ Pour une description de ces situations d'interaction dans le docob du marais poitevin, on se référera à la « typologie des débats et enjeux de connaissances » dans le rapport final du groupe Grenat [Pinton et alii, 2005].

approche méthodologique dans les parties précédentes, et nous nous appuyons sur une méthodologie d'analyse d'archives, d'entretiens (enregistrés et retranscrits intégralement) et d'observation.

III.2.- Ce qu'on peut entendre par « travail de facilitation »

La facilitation consiste à construire des interactions cadrées au profit d'agents en situation d'interdépendance. Dans Natura 2000, une telle construction est dictée par l'énoncé de la politique publique, puisque la directive Habitats en fait une injonction et va même, pour l'instance suprême du Comité de Pilotage, à désigner les participants. Très encadré sur le plan procédural, le travail de facilitation n'interdit pas cependant de nombreuses initiatives de la part des opérateurs et de leurs chargés de mission. Ces initiatives concernent aussi bien les formes d'organisation des débats – par groupes de travail thématiques et géographiques comme dans le Marais poitevin, par réunions systématiques à l'échelle communale comme dans le marais de Rochefort – que les outils permettant d'informer les débats – parmi d'autres, le choix d'une échelle cartographique beaucoup plus fine que celle proposée par l'administration -. La multiplicité des tâches du chargé de mission en fait tour à tour un expert scientifique, un administratif capable de proposer et de suivre des appels d'offre, un conciliateur, une plume pour établir des comptes-rendus ou rédiger des cahiers des charges, un attaché de presse, un animateur de débats publics, un traducteur entre scientifiques et usagers, un médiateur entre une tutelle européenne ou régionale et des instances locales, etc. Dans tous ces cas de figure, ce travail suppose des actions particulières (autour de la convocation, de l'animation, des comptes rendus de réunions par exemple) et mobilise à l'évidence des compétences et des savoir-faire relevant de l'analyse stratégique et de l'art de la communication.

Mais le travail de facilitation doit être entendu bien au-delà de la mobilisation de techniques susceptibles de construire des interactions. On l'entendra plutôt comme un travail politique dans une double acception : d'une part, il emprunte le plus souvent la grammaire et les formes de l'action publique, de l'autre il a pour objectif constant d'assurer l'institutionnalisation de l'action collective dans l'espace public. Cette capacité à mettre en espace public une situation d'interaction est déterminante à deux moments. D'une part, en fournissant des points d'appui (connaissances, expertises, mise en forme des points de vue, etc.), elle offre des ressources pour la construction des jugements au sein d'une situation d'interaction. D'autre part, en délimitant le champ des possibles (normes et règles, situations des autres « mondes », etc.), elle est le garant de l'articulation entre le sens produit par une situation d'interaction et les autres univers parmi lesquels un tel sens doit prendre place.

Il s'agit donc d'un travail politique dont il faut identifier les formes et qu'il faut analyser dans sa spécificité. En partant des interdépendances qui lient les humains entre eux mais également ceux-ci avec les multiples objets qui les entourent, en particulier ceux relevant des espaces naturels, ce travail consiste à « saisir » tout cela pour construire de nouvelles figures du collectif qui soient traduites dans des engagements pratiques. On propose de classer le travail des chargés de mission en quatre registres qui parcourent des situations d'interaction où sont en jeu des activités d'apprentissage ou de partage des points de vue.

III.2.a.- Le registre de la norme

Le registre de la norme est celui qui s'impose en premier, dans le temps comme dans le contenu, car il est au cœur de ce qui doit être approprié par les acteurs impliqués dans un

processus de facilitation. Il s'agit pour eux de prendre toute la mesure de la norme ⁽⁹⁾ sous-jacente (à un texte, un collectif, etc.), c'est-à-dire de pouvoir en reconstituer le sens et la finalité, l'interpréter du point de vue de ses concepteurs, mais également en relation avec leurs propres activités. La norme n'est intelligible que si elle est rapportée à des situations, c'est-à-dire la vision du monde qu'elle propose doit être perçue par les acteurs et confrontée à la vision du monde qui organise leur propre action. La directive Habitats propose ainsi un ensemble de principes qui, au travers de la désignation d'espèces et d'habitats jugés remarquables ou menacés, font de la conservation de la biodiversité une finalité commune. L'interprétation de la directive met en jeu la question de la norme car elle vise à la rendre légitime aux yeux des acteurs, c'est-à-dire ayant un sens pour eux et offrant en cela un cadre pour leur propre action. Dans le cas inverse, on est en situation de conflits de normes, entendues au sens des visions du monde qu'elles recouvrent : ce fut donc le cas avec la constitution en France du « Groupe des 9 » [Billaud et alii, 2002].

Les chargés de mission dans les marais de l'ouest ont traité la dimension prescriptive de la directive Habitats au travers de son champ d'application. En fait, loin de les conforter dans leur travail d'animation, il apparaît que cette dimension est constamment mise à l'épreuve, au travers d'interprétations, de remises en cause, d'incertitudes également qui sont autant d'expressions du déficit de légitimité de la norme sous-jacente. Face à une pluralité d'acteurs, il leur faut donc éviter la prescription et composer avec les débordements que leur proposent des acteurs dont le rapport à la nature n'est pas immédiat et, le plus souvent, situé en-dehors des objets de nature qui leur sont proposés. Le problème, c'est « qu'on ne peut pas inscrire toutes les actions dans le cadre de notre mission contractualisée avec la DIREN (...). On traite ce qu'il faut dans le cadre du document d'objectif et puis, à côté, on récupère toutes les autres problématiques qui peuvent être traitées ».

L'un des débordements les plus importants est lié aux espèces invasives, ces êtres de nature comme le ragondin ou la jussie qui viennent contrarier l'activité humaine. De fait, la directive Habitats met souvent en scène de l'invisible (la loutre si furtive, l'orchidée si rare, etc.), alors que l'expérience pratique de la nature relève le plus souvent de ce que l'on ne peut contrôler, de ce qui échappe à la maîtrise de l'activité, de ce qui est perçu comme une intrusion de la nature dans l'activité sociale.: les ragondins qui prolifèrent à partir des zones plus ou moins en déshérence ; la jussie qui avance à mesure de la dégradation de la qualité de l'eau et de la carence de l'entretien des fossés. « La problématique des ragondins, on n'a pas pu l'éviter (...) et tous les acteurs du territoire ont réclamé l'insertion dans les documents d'une fiche-action concernant la lutte contre les espèces envahissantes ».

Dans ces débats autour du contenu normatif de la directive, les chargés de mission se sentent plutôt seuls. « On a tous été au charbon », « on a été très peu cadrés », « les DIREN, quelque part, se sont déchargées sur nous », « ils se reposent complètement sur nous », autant de formules renvoyant à une activité dont le script est loin d'être arrêté. L'Etat, et en particulier la DIREN, joue un peu aux abonnés absents, prônant la démarche contractuelle – donc donnant en cela la primauté au travail politique des opérateurs -, mais plutôt discret sur les limites à ne pas franchir.

Le chargé de mission doit donc constamment définir le champ d'exercice comme le contenu

⁹ La norme ne se réduit pas à la dimension juridique d'un texte, en l'occurrence une directive européenne. Elle recouvre aussi bien une dimension sociale (à qui elle s'adresse et à partir de quelle règles ?) que technique (par exemple les enjeux agro-écologiques d'une conservation de la biodiversité), mais également ontologique (une vision du monde qui s'appuie sur une « norme du vrai »).

de la norme, ce qui n'est pas sans conséquence sur son rôle dans un dispositif d'action collective. « C'est comme si on s'engageait personnellement », dit l'un d'eux, évoquant un leader syndical qui lui rappelait ses promesses financières à propos des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) : « ils comprennent bien que ce n'est pas ma parole qui est mise en jeu, que je suis le maillon d'un système, mais n'empêche qu'il me nomme ». On peut voir dans cette tendance à la personnalisation, une expression de la difficulté des chargés de mission à délimiter les cadres des interactions que leur activité génère, précisément parce que la légitimité de la prescription n'est pas donnée mais doit être construite. La démarche contractuelle a pour objectif de construire un tel cadre de l'action, mais elle ne fournit pas à elle seule, par la négociation ou la concertation, les « vocabulaires de motifs » [Trom, 2001] qui énoncent son bien-fondé. Pour qu'il en soit ainsi, surtout dans un contexte de prise de distance de la part de l'Etat, les chargés de mission doivent s'engager résolument dans un autre registre, celui de la preuve.

III.2.b.-Le registre de la preuve

Le second registre dans lequel l'activité de facilitation opère est donc celui de la preuve. En premier lieu, on pense ici au rôle de l'expertise scientifique dans la construction des argumentaires issus d'un travail de facilitation. Celui-ci est rendu tout à la fois possible et nécessaire, parce que des acteurs sont confrontés le plus souvent à des situations d'incertitude ou de controverses. Ceux-ci sont conviés à faire l'inventaire de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ne savent pas, à décider ensemble des connaissances qu'ils jugent utiles ou valides pour engager telle ou telle action, à explorer leurs désaccords pour définir ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Le travail de facilitation consiste alors à faire émerger ces différentes facettes qui composent le rapport d'un groupe social à des connaissances. Les outils qui sont utilisés dans ce but (cartes, études, données, etc.), leurs modes de présentation et de diffusion, les instruments de « traduction » entre savoirs hétérogènes constituent les modalités de validation de ce qui, dans l'activité de facilitation, relève du registre de la preuve et de son corollaire, la controverse.

Il y eut quelques controverses dans les marais de l'ouest, par exemple sur la question de l'intérêt du peuplier dans une démarche de conservation de la biodiversité. Mais l'essentiel du travail autour de la preuve réside dans la construction de cartes, supports du périmètre du site Natura 2000. L'enjeu n'est pas mince puisque du trait de carte dépend le fait que tel propriétaire, tel exploitant ou tel usager sont concernés par l'application de la directive. L'articulation des savoirs et des actions est au cœur d'une telle démarche, mais ce travail de tracé d'un périmètre a souvent réduit la mise en visibilité de l'articulation entre savoirs et actions à la seule question de l'intéressement. Les chargés de mission l'ont bien compris en sentant le piège dans lequel ils se sont retrouvés en devant travailler à partir d'un périmètre de site esquissé par les DIREN : « on s'est focalisé sur la question du périmètre beaucoup plus qu'on s'est posé la question du maintien des prairies ». Dans les débats, « systématiquement venait la question du périmètre et « pourquoi il passe ici et pas ailleurs » (...) donc ça fait un découpage de leur territoire qui est complètement artificiel et c'est vrai qu'ils ont du mal à comprendre parfois pourquoi il y a telle parcelle cultivée en terre haute qui est dans le site alors qu'à côté il y a des prairies qui n'ont pas été mises dedans »...

Toutefois, la construction cartographique est une ressource instrumentale qui s'est avérée essentielle – d'où le recrutement en cours de procédure d'un spécialiste du SIG - pour des chargés de mission confrontés à un cadrage assez peu strict de leur activité. S'il est vrai que

ce travail d'interprétation spatiale a parfois détourné les énergies d'une réflexion sur certains contenus relevant de la conservation de la diversité biologique, il fut également un puissant levier de mobilisation et d'attachement de certains acteurs à la procédure. En premier lieu, remarquent les chargés de mission, la carte fait taire certaines controverses ou met fin aux rumeurs, « parce que c'est un outil fiable de connaissances de l'état des lieux et un outil d'appréciation de l'évolution des choses ». L'estimation de la surface des prairies, par exemple, qui jusqu'alors donnait lieu à toutes les fantaisies (« depuis qu'on est arrivés, on entend dire 18000, 24000, 33000 »), est enfin précise et « en plus on sait le degré de valeur des prairies, puisqu'on a détaillé leur hydrométrie, l'étude des sols, etc. ». Les chargés de mission ont alors le sentiment d'une production de connaissances apte à fonder une action collective (« on l'affirme, on le dit, c'est quelque chose qui est relayé même par les professionnels... maintenant, les choses circulent, ça fait les titres des journaux »). L'artefact cognitif [Norman, 1991] que représente la carte renvoie à des données validées (il y aurait beaucoup à dire sur l'énergie déployée par les chargés de mission pour asseoir une telle validation au-delà de la seule étude des naturalistes : visites de terrain, engagement personnel...), mais également à un ensemble de valeurs où est en jeu non seulement ce qui est, mais ce qui devrait être : « pour un si grand site, il faut des compétences spécifiques, (...) mais on s'est rendu compte que si on voulait avancer et gagner de la confiance et établir un véritable état des lieux qui puisse faire foi pour l'avenir... »⁽¹⁰⁾.

La quête d'une vérité qui soit incontestable aux yeux des acteurs justifie aussi la construction de la carte dans l'esprit des chargés de mission. C'est la raison pour laquelle l'attention portée à la question du tracé est critiquée : « le périmètre, ça a foutu un bordel monstre ». Car, selon eux, ce fut au détriment du contenu qu'une approche par complexe d'habitats aurait permis, autrement dit une approche où les justifications scientifiques auraient pu être mobilisées et faire force de preuve dans une logique d'action. C'est sans doute oublier, ainsi que le rappelle C. Mougnot [2003], « qu'une carte efficace n'est pas une carte incontestée mais bien une carte discutée » (p. 89). De fait, telle fut leur expérience puisque, dit l'un d'eux, « la carte c'est quand même un outil fabuleux par rapport à cette démarche-là, à la fois par rapport à tout ce qu'on peut y reporter sur le plan technique comme base de données mais aussi justement pour instaurer le dialogue ». La carte constitue en effet un objet de médiation, ne serait-ce que par le cadrage qu'elle offre lors d'une réunion publique : « jusqu'au moment où on déroule les cartes vierges, il y avait une espèce de brouhaha dans la salle, d'agitation de questionnements. On déroulait la carte, silence total, tout le monde arrivait, était captivé, (...) était d'accord – pas d'accord mais intéressés – comme par magie. (...) Tout le monde a pris son stylo ». La capacité d'enrôlement de la carte apparaît ici dans cette scène où les objets – jusqu'au stylo marquant l'engagement individuel – « servent de capteurs d'activités humaines » [Thévenot, 1997] et sont susceptibles d'être les supports pour des jugements.

La constitution de tels jugements – si l'on s'en tient à la seule question du tracé d'un périmètre d'un site – a rapidement confronté les chargés de mission à la question des ajustements, dans la mesure où il leur fallait alors dire la norme (comme le juriste dit le droit) sous-jacente au tracé des DIREN. « On pourra (alors) toujours se réfugier derrière des arguments purement scientifiques, mais ce serait difficile à tenir. Donc, on a pris le parti de bien vouloir prendre en compte les avis sur les ajustements du site, en mettant un préalable clair et net : ça rentre dans le cadre d'un échange de surfaces et de parcelles ». En cela, le travail de facilitation appartient encore au registre de la preuve, mais, à la différence de la donnée scientifique à portée générale (les espèces et les habitats des annexes de la directive

¹⁰ On peut se référer au rapport intermédiaire DIVA (en particulier pp. 16-18) qui rend compte d'une utilisation de la carte dans une situation d'interaction dans le marais de Rochefort.

par exemple), il construit une preuve définie par son ancrage particulier. C'est pourquoi, la première opération a consisté pour les chargés de mission à proposer une lecture plus fine des cartes, en modifiant l'échelle initiale (du 100.000° au 25.000°, et même au 2.000°), puis, dans un second temps, à se faire les avocats – avec succès – du principe de l'échange auprès de DIREN très réticentes⁽¹¹⁾. En cela, ce travail va au-delà de la simple adaptation d'une donnée à valeur générale à un contexte local, puisqu'il propose un autre type d'information qui solidifie le tracé comme repère normatif en le reliant à une reconnaissance collective (les ajustements supposent l'accord de tous les porteurs de stylo) et à des engagements pratiques (l'identification de l'occupation du sol et de l'usage dans telle ou telle parcelle est implicitement rapportée à une future convention) : « les gens veulent du concret ; ça, c'est le leitmotiv ».

Il ne faudrait évidemment pas conclure que tout le travail de facilitation dans le registre de la preuve consiste à construire de tels jugements publics. En réalité, l'établissement des cahiers des charges, points d'aboutissement de la procédure et bases du dispositif de la contractualisation entre les individus et la puissance publique, s'est fait dans de nombreuses réunions informelles, en petit comité d'experts très spécialisés, appelés en cela à démêler les multiples possibles de la parole publique pour définir un engagement standard pour tel ou tel problème. Ce que la plus « scientifique » des chargés de mission interrogés dit ainsi à sa manière : « c'est plus intéressant d'avoir cette approche thématique que territoriale ». L'épreuve territoriale – ce que les cognitivistes désignent par indexicalité, c'est-à-dire le fait de rapporter une information non à un espace particulier mais de la transformer en reliant une interaction à un environnement physique – est de fait plus exigeante (en temps, en mobilisation de ressources, en prise de risque, etc.), mais elle est sans doute plus performante dans le troisième registre de la facilitation que nous allons examiner à présent.

III.2.c.- Le registre de la persuasion

Le registre de la persuasion consiste à emporter l'adhésion sur un projet d'action susceptible d'être prolongé par des engagements pratiques. « Ce qui nous relie tous, dit l'un des chargés de mission, c'est de faire passer le message pour arriver au bout du compte à des objectifs partagés par tous et puis des actions qui peuvent être mises en œuvre de façon partagée, parce que si elles ne sont pas partagées, ça va servir à rien ». Il est évident que le registre précédent de la preuve peut jouer, par rapport à cette finalité du « partage », un rôle important. Le travail très concret qui consiste à construire in fine des cahiers des charges place les chargés de mission face à tous ces artefacts qui organisent une connaissance pratique et que les agents leur rappellent constamment. « Pour eux, tant qu'il n'y avait pas de localisation précise des mesures qu'on avait proposées dans le cadre de Natura 2000, ils ne pouvaient pas adhérer à la démarche. Il leur fallait des lieux, des parcelles et des mesures. C'est la question essentielle des acteurs ». Il en résulte pour les chargés de mission une tension constante entre leur volonté de construire des interactions orientées vers le partage entre humains – « la logique de prendre tout le territoire avec la délimitation communale, c'est en fait une délimitation d'acteurs (...) on a besoin des gens pour les mettre en œuvre » – et la nécessité de réévaluer les interactions au regard de leur lien à l'environnement immédiat que balisent les objets.

¹¹ Sinon opposées, l'un des chargés de mission affirmant : « Donc, pour être pratiques et pragmatiques, je pense que oui, on a passé outre l'avis de la DIREN ».

L'usage de la cartographie est d'ailleurs pris dans cette tension qui consiste à se focaliser plutôt sur les interactions sociales que sur les interactions avec les objets. A la question « Pourquoi venir devant les acteurs avec une carte vierge (limitée au seul périmètre) ? », une chargée de mission répond : « L'objectif, c'était de les associer. L'information, on aurait pu aussi bien l'obtenir par photo aérienne. (...) C'était pas trop pour l'information, c'était pour le contact ». On comprend mieux pourquoi le travail d'expertise est parfois relégué dans un cercle plus étroit et moins visible dans l'espace public : c'est autrement plus difficile (construire un lien entre l'information et la norme par exemple) et coûteux (en temps...) d'opter pour un travail sur les interactions entre les humains et les objets que de se cantonner aux seules interactions sociales qui engagent des compétences de dialogue, d'écoute, de prise de parole, etc. Compétences que les chargés de mission mettent systématiquement en avant : « Si j'avais un mot pour définir (la compétence requise), c'est dialogue, une compétence de dialogue et de provoquer le plus possible d'espaces de dialogue et pas forcément toujours très formels ». La chargée de mission naturaliste elle-même, moins encline initialement à aborder son travail sous cet angle, voit son travail d'expertise rabattu sur la question des conflits entre associations, là où elle voulait mettre leur objets de nature en politique : « Je me suis jamais au départ posé la question : tiens, je vais ouvrir un dialogue. Pour moi, il y avait de l'info, il fallait la récupérer et établir un diagnostic très pragmatique et scientifique et je me suis rendue compte que ce n'était pas aussi simple. (...) il y avait aussi des conflits sur le territoire, (...) au niveau des associations de protection, elles avaient des territoires, des marchés, des comptages qui leur étaient réservés, (...) elles étaient très méfiantes entre elles. (...) En fait, j'ai eu un rôle de médiateur à assurer également, aussi au niveau biologique. Et ça, je ne l'imaginais pas ».

L'engagement dans Natura 2000 de la part d'un acteur repose pour beaucoup sur la confiance accordée à la parole de l'opérateur, au crédit qui lui est reconnu et qu'il a su constituer. « Créer rapidement de la confiance, (...) se faire identifier assez vite et se faire inviter dans des réunions », dit l'un ; « les rencontrer un par un, association par association, individu par individu. (...) Je voulais comprendre... », dit un autre. Travail de séduction mais aussi d'analyse stratégique où le risque pour l'opérateur est de susciter l'adhésion et l'engagement, processus dont il est à la fois sujet et objet, sans avoir la maîtrise des moyens susceptibles de garantir l'engagement demandé. « Aujourd'hui, on ne se retrouve pas forcément avec les outils nécessaires pour répondre à toutes les attentes qu'on a créées finalement », dit l'un. Et un autre : « Moi, je réfute la critique, si elle est formulée, je ne sais pas si elle le sera, d'avoir roulé les gens dans la farine ». La procédure du contrat personnel n'est pas une procédure anodine dans la mesure où elle lie les acteurs par la parole et engage les individus : « On se mouille, dit l'un des chargés de mission, parce que, quand on dit en réunion (que) ça passera exclusivement par du contractuel, c'est comme si on s'engageait personnellement ». Pour aller vers une sorte de réciprocité, une grande partie du travail de facilitation consiste donc également à faire émerger des sujets au sein des collectifs de discussion. Opération qui passe par la cartographie parcellaire, car elle donne accès à des données individuelles qui sont traitées et réintégrées comme telles dans le collectif : « l'approche parcellaire, dit l'un d'eux, c'est là-dessus qu'il y a une spécificité, l'approche parcellaire permet d'individualiser les interlocuteurs d'une certaine façon ». On est bien dans une dynamique d'engagements de proximité qui ne réduisent pas le travail de facilitation à de simples opérations de traduction et de médiation. En cela, les chargés de mission sont parties prenantes d'une dynamique d'interaction où l'espace public se construit de plus en plus à partir des individus.

III.2.d.- Le registre de l'éducation

Le dernier registre, celui de l'éducation, est dans le prolongement des trois autres dans la mesure où ceux-ci supposent des ajustements d'un format nouveau qui entraînent des remises en cause de routines, mais aussi qui proposent des situations inédites et potentiellement innovatrices. Certes, cette dimension innovatrice fait l'objet de jugements contradictoires par les chargés de mission, tantôt évidente (« la fréquentation des chemins communaux, la sur-fréquentation des chasseurs, des panneaux dans un site (...), ça, c'est des problématiques nouvelles » ; « on a créé des cercles de réflexion puis des territoires de travail, je pense que là on a innové »), tantôt incertaine (« oui, mais ça fait une dizaine d'années que les discussions tournent en rond et que les choses se disent ou se redisent » ; « Natura 2000, la charte du Parc, le SAGE, le plan Roussel, ça fait quatre procédures au niveau institutionnel où on discute quasiment des mêmes problèmes »). L'empilement et le recouvrement des dispositifs alimentent un tel flou sur la capacité d'innovation de la démarche dont on a vu par ailleurs qu'elle était peu cadrée. On est en quelque sorte dans un monde d'exploration des possibles, où l'enjeu décisionnel apparaît moins impératif. D'où cette insistance sur la dimension communicationnelle du travail de facilitation (« par contre, peut-être la façon de les écouter et de les prendre en compte est peut-être un peu nouvelle ») qui semble plus à la portée que l'objet même de ce travail : « la demande environnementale, dit l'un d'eux, en charge par ailleurs de dossiers agricoles plus routiniers, c'est quand même quelque chose qui est plus difficile à palper ».

En ce sens, le travail de facilitation relève plutôt de l'anticipation, ainsi que d'une réflexion prospective. Une telle projection dans l'avenir suppose de la « pédagogie » (terme désignant une compétence revendiquée au même titre que la capacité à susciter le dialogue : « il faut avoir des compétences en pédagogie qui ne sont pas minces »), « faire comprendre ce qu'il y a derrière », « faire comprendre concrètement », « porter à connaissance », autant d'expressions qui rendent compte d'une activité de maïeutique. En un sens, peu importe que la nouveauté ne soit pas première, puisque, dit l'un d'eux, « on a plus un rôle d'organisation de ce qui était déjà », ou, un autre : « ces éléments-là, comme les autres niveaux, on ne les a pas travaillés, ils étaient déjà là », évoquant en cela le recyclage permanent [Lascoumes, 1994] propre à la fabrication des politiques publiques. Et pourtant, la dimension pédagogique d'un tel travail va au-delà d'une pédagogie de l'acceptabilité, elle se mesure à une capacité d'identification de nouvelles compétences à développer, de nouvelles responsabilités à distribuer, de nouvelles incertitudes à assumer. Le travail de facilitation devient en cela un travail collectif d'anticipation.

Deux difficultés majeures surgissent sur ce plan : la spécificité d'un tel travail est peu lisible et, en conséquence, elle est peu reconnue. Peu lisible, car elle s'exprime dans des « groupes techniques », le plus souvent informels qui sont comme des laboratoires où, ce qui compte, « c'est le tour de table (et non) la pseudo-conférence avec le diaporama ». Or, l'articulation entre ces différents lieux de débat où l'art de la maïeutique est exercé de façon très inégale, est délicate sur le plan de la procédure (« il aurait fallu restituer les résultats des groupes thématiques en groupes de travail généraux », mais « ils se lassent, on ne peut pas les mobiliser indéfiniment sur des réunions sans apporter vraiment de concret »), comme sur celui du produit final (« l'aspect décevant de ce travail, c'est qu'il répond de façon individuelle et pragmatique aux problématiques soulevées, mais que le lien de tout ça... »). Peu reconnue, de la part des DIREN qui ignorent tout le travail pédagogique accumulé dans des centaines de réunions (« Passez de la diapo 15 à la diapo 30 ! Moi, j'avais des post-it qui arrivaient pendant que je passais le diaporama et qui disaient : passez de la diapo 15 à la

diapo 30. Quand on a travaillé plein de choses sur le diaporama, on passe les diapos ! on passe pas à la diapo 30 !... »), comme de la part des élus (« on sent bien qu'il n'y a pas d'appropriation de la part des élus de tout le travail qu'on a fait, ou très faible. (...) D'ailleurs, il y a un élu qui m'a dit un jour : « faites attention de ne pas obtenir des choses par lassitude » »).

Autant dire qu'un tel travail de mise en visibilité dans l'espace public des dispositifs d'action collective est particulièrement fragile et donc, tout en étant essentiel à cette interface constante entre le substantiel et le procédural des politiques publiques, peu performant pour inscrire dans l'action publique les bénéfices qu'il peut produire. Ces chargés de mission s'usent d'autant plus vite que les institutions ou les élites, peu au fait de leurs activités ou dédaigneuses à leur égard, ne se constituent pas en relais pour inscrire dans la durée ces petits déplacements (cognitifs et ontologiques) que génèrent les situations d'interaction. Pire, ils peuvent même leur enlever toute légitimité en refusant la validation du produit de ce travail de médiation comme ce fut le cas pour le docob du marais poitevin. Ignorer de telles activités de concertation et de réflexivité, si coûteuses en temps, en énergie et si liées à l'engagement des individus sur le terrain du « bien commun », c'est évidemment renoncer à construire une nouvelle mise en ordre des humains et des objets qui tende vers l'équité. Tel est bien l'enjeu du rapport entre l'agriculture et la biodiversité. Les chargés de mission inventent l'art et le savoir-faire d'une telle construction. Mais ce ne sont que des intermittents...

IV.- Conclusion générale

Faire une lecture critique de l'action publique au regard de la place prise par l'action collective dans le mouvement d'inscription, dans l'espace public, d'un nouveau type de relation entre l'agriculture et la conservation de la nature, tel est l'objet du travail présenté ici. Le choix de mettre en parallèle une politique publique relevant de l'un et l'autre des termes de cette relation (CTE/Natura 2000) a fourni le fil directeur d'une réflexion dont on ne cachera pas qu'elle devra donner lieu à des approfondissements. La technologie de traitement des données est complexe et est loin d'avoir fourni toutes ses potentialités. Nous avons dégagé des tendances et ouvert un champ de questions que nous traiterons dans le cadre de la valorisation de ce programme. Mais cette option technique nous a permis de mettre en vis-à-vis les textes et les dispositifs d'action collective autrement que sous l'angle d'une évaluation critique de l'application d'une politique publique ; de ce point de vue, cette technique a introduit à un type d'approche que nous estimons originale. Son produit doit cependant être rapproché de nos travaux menés sous un angle plus qualitatif – dans le cadre des programmes SLIM et GRENAT - dont les résultats ont enrichi l'interprétation proposée et auxquels nous avons fait référence à l'occasion. Précisément parce que leurs conclusions sont convergentes.

Reprenons les deux problèmes mis à l'agenda de notre recherche.

Nous avons tout d'abord interrogé le statut de la concertation dans un contexte d'énoncé politique associant une démarche tout à la fois prescriptive et procédurale. La question centrale était de savoir si l'action collective qui en résulte avait une épaisseur propre qui permette d'y voir un travail politique, « travail par lequel des acteurs problématisent les pouvoirs qui sont associés aux différentes entités mobilisées » (Dodier, 2002). Il existe de fait une véritable autonomie dont les différents acteurs ont usé pour imprimer leur marque sur le cadrage qui leur était proposé. C'est ainsi que les tendances à l'enclavement dans le cas de Natura 2000 et au désenclavement dans le cas des CTE ont été corrigées par une action

collective dont les formes ont été très diverses, liées d'une part aux nombreux formats dans lesquels elle s'est exercée, d'autre part aux processus de débordement dont elle fut l'agent et l'objet tout à la fois. Au-delà de ce travail sur les formats institutionnels pour en faire des ressources pour l'action et en limiter les contraintes (celle de la fermeture comme de l'ouverture), l'action collective a été également l'occasion d'un travail épistémique que l'on a pu que repérer mais dont on perçoit l'importance. La circulation de certains énoncés, comme biodiversité, agriculture, habitats, prairies, pour s'en tenir à ceux qu'on a évoqués, a un prix : celui d'un recodage dans son propre univers cognitif, ce qui entraîne, de fait, précisément parce que cela correspond à une sorte d'épreuve épistémique mais aussi à une volonté de domestication et de maîtrise, un processus de mise en réseau (avec d'autres énoncés, d'autres activités, etc.) autrement plus complexe que ce qui est proposé par le cadrage initial. Certes, chacun des énoncés mériterait un examen particulier et doit être situé dans son contexte : on perçoit bien par exemple que le fait de donner un contenu à la biodiversité, si générique dans les textes, doit beaucoup à l'enjeu d'en faire un concept maîtrisé pour sa propre activité, l'indétermination face à une telle nouveauté étant insupportable ; à l'inverse, l'agriculture fait partie du paysage familier et pousse moins à l'invention épistémique et pratique, sauf pour renvoyer à l'incertitude politique qui la caractérise de plus en plus. Autrement dit, que l'on se situe sur le plan des formats institutionnels ou sur celui des enjeux cognitifs, l'action collective laisse une empreinte significative que notre comparaison entre la phase des textes et celle des scènes de la concertation a permis de mettre très clairement en lumière.

Nous avons ensuite interrogé la tension qui traverse chacun des dispositifs et qui renvoie au tracé des frontières du monde auquel on appartient – en l'occurrence, ceux de l'agriculture et de l'environnement - : comment l'ouvrir tout en préservant son identité ? Paradoxalement, c'est le monde agricole qui apparaît le plus frileux en la matière, sans doute parce que sa capacité à représenter une « figure du bien commun » est largement mise à mal ; il semble s'ensuivre un repli sur soi, tout au moins une crispation identitaire dont on pressent toutefois qu'elle n'est pas partagée par toutes ses composantes. L'ouverture dont semble faire preuve le monde de l'environnement est sans doute tributaire de la nécessité dans laquelle il est, mais aussi de l'opportunité qui lui est proposée, d'inscrire son univers de sens dans un référentiel beaucoup plus large. Nul doute que ce processus consistant à faire de la conservation de la nature un des principes légitimes pour le « bien commun » entraîne de nouveaux agencements de pouvoir, parmi lesquels on a vu par exemple la montée en puissance des propriétaires et des collectivités territoriales, sans oublier les nouveaux agencements affectant la distribution des légitimités au sein même des protecteurs de la nature. L'action collective ne produit donc pas un monde indifférencié.

L'action collective reste toutefois limitée : l'espace public qu'elle rend visible est très fragmenté, et le travail spécifique consistant à le rendre plus intégré, c'est-à-dire à l'échelle de la cité, particulièrement fragile, ainsi qu'on l'a vu avec les opérateurs Natura 2000. Pour assurer la robustesse des apprentissages et inscrire ceux-ci dans la durée et dans des référentiels plus larges, il faut des outils et des instruments compatibles avec ceux des autres « mondes » et, en particulier, intégrables à celui des institutions. La plupart du temps, les situations créées par les processus d'apprentissage n'ont d'autres moyens disponibles que ceux déjà existants, qu'il faut alors ajuster, recycler, aménager ou incorporer comme tels. Sous cet angle, l'action collective comme processus au cœur de l'action publique est nécessairement confrontée à la question du pouvoir et de sa capacité à exercer une souveraineté au-delà de la situation d'interaction dont elle est le produit.

Bibliographie :

- Association DOXA, 2000. Note technique sur le logiciel PROSPERO. Liste synthétique des contraintes de base et des principales fonctionnalités.
- Association Doxa, 2002. Prospéro et l'analyse des dossiers complexes. http://prospero.dyndns.org:9673/prospero/acces_public/02_textes_sur_prospero/01_prospero_2002
- Aubertin C., Vivien F.D., 1998. Les enjeux de la biodiversité, Paris, Economica.
- Barthe Y., Callon M., Lascoumes P., 2001. Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique, Paris, Seuil.
- Billaud J.-P., Alphanféry P., Fortier A., Pinton F., 2002. La nature en directive : l'exemple du réseau Natura 2000, in Perrier-Cornet P. (dir.), Repenser les campagnes, éd. De l'Aube, DATAR.
- Blondiaux L., Sintomer Y., 2002. L'impératif délibératif, Politix, 57, Paris, Hermès, 17-36.
- Bockel N., 1999. Généalogie de la Directive Habitats. In La mise en directive de la nature. Rémy, E. (ed), pp.14-46.
- Boltanski L. et Thévenot L., 1991. De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.
- Brun G., 2003. Apprentissage et multifonctionnalité de l'agriculture. La genèse du Contrat Territorial d'Exploitation traduit la recherche d'un nouveau paradigme. Thèse de Doctorat en sciences politiques. IEP Paris, 532 p.
- Callicott J., 1999. Current normative concepts in Conservation. Conservation Biology, Vol. 13, n° 1, pp. 22-35.
- Callon M., 1997. Exploration des débordements et cadrage des interactions : la dynamique de l'expérimentation collective dans les forums hybrides. in Information, consultation, expérimentation : les activités et les formes d'organisation au sein des forums hybrides, Gilbert C. et Bourdeaux I. (ed.), Séminaire « Risques Collectifs et Situations de Crise », CNRS Paris, pp. 57 -98.
- Cefaï D., 1996. La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques. Réseaux, n° 75, pp. 34-57.
- Chateauraynaud F. et Torny D., 1999. Les sombres précurseurs - Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque. Paris : Ed. EHESS, Paris, pp. 429-451.
- Chateauraynaud F., 2003. Prospéro - Une technologie littéraire pour les sciences humaines. Ed. CNRS, 406 p.
- Dodier N., 2002. Comment saisir les transformations en cours dans la gestion des risques collectifs ? Une approche sociologique de l'épidémie de sida. Séminaire « Risques collectifs et situations de crise », Paris, CNRS, pp.14-84.
- Duran P. et Thoenig J.-C., 1996. L'Etat et la gestion publique territoriale, Revue Française de Science Politique, n°4, vol. 46.
- Foucault M., 1975. Surveiller et Punir. Naissance de la prison. Ed. Gallimard, 360 p.
- Goffman E., 1973. La mise en scène du quotidien. II- les relations en public. Ed. Minit, 376 p.
- Hiltgartner S. et Bosk C., 1988. The rise and fall of social problems: a public arenas model. American Journal of Sociology, Vol. 94, pp. 53-78.,
- Jiggins J., Röling N., 2000. Towards capacity building for complex systems management : imagining three dimensions, in Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case studies from industrialised countries. INRA éd., pp 429-460.
- Lascoumes P. 1994. L'éco-pouvoir. Environnement et politique. Ed. La découverte, 324 p.
- Lascoumes P. et Le Bourhis J.-P. 1998. Le bien commun comme construit territorial. Politix, n° 42, pp. 37-66.
- Mougenot C., 2003. Prendre soin de la nature ordinaire, Paris, éd. MSH-INRA.
- Muller P., 1997. Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. in La construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel, Faure A. et al. (ed.), L'Harmattan, pp. 153 -178.
- Muller P., 2000. L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. Revue Française de Science Politique, Vol. 50, n° 2, pp. 189-208.
- Norman D.A., 1993. Les artefacts cognitifs, in Conein B., Dodier N., Thévenot L. (eds), Les objets dans l'action, Raisons Pratiques, 4.
- Ollivier G., 2000. Traduction locale d'un nouveau référentiel de la politique agricole française. Le cas de la mise en œuvre des CTE dans les départements de Vendée et Charente-Maritime et de leurs zones humides. DEA "Environnement, Temps, Espaces et Sociétés", INA-PG, 115 p.
- Pinton F. (coord.), Alphanféry P., Billaud J.-P., Deverre C., Fortier A., Geniaux G., Perrot N., 2005. La construction du réseau Natura 2000 en France : une politique publique à l'épreuve des scènes locales, rapport final, programme de recherche « Espaces Protégés », MEDD, 219 p.
- Röling N., 2000. Gateway to the global garden : Beta/Gamma science for dealing with ecological rationality. Univ. of Guelph, Eight Annual Hopper Lecture, october 24.
- Serres M., 1990. Le contrat naturel, François Bourin.
- Steyaert P., 2004. Natura 2000: from consultation to concerted action for

- natural resource management in Atlantic coastal wetlands, SLIM (Social Learning for Integrated Management and Sustainable Use of Water at Catchment scale) Case Study Monograph 7 (accessed at <http://slim.open.ac.uk>).
- Thévenot L., 1997. Un gouvernement par les normes, in Conein B., Thévenot L. (eds), Cognition et information en société, Raisons Pratiques, 8.
- Trom D. (dir.), 2001. Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques, Raisons pratiques.

II.- ACQUIS EN TERMES DE TRANSFERT

Avant de faire la synthèse de certains acquis que nous pensons utiles pour concevoir et mettre en œuvre l'action publique environnementale, nous voudrions préciser certaines limites quant à la nature des connaissances produites et à l'usage qui peut en être fait. Pour nous, les résultats que nous avons produits doivent être considérés comme des enseignements. Ce sont des éléments d'analyse et d'interprétation de situations complexes qui peuvent aider les acteurs de ces situations à penser leur action, qu'ils soient concepteurs de politiques publiques ou qu'ils aient à les mettre en œuvre. Ils trouvent leur caractère de « généralité » par la validité qu'ils peuvent acquérir lorsque ces acteurs reconnaissent dans ces enseignements des éléments d'interprétation qui font sens par rapport à leur propre expérience.

Nous avons déjà réalisé un transfert de ces enseignements, certes de manière occasionnelle tout au long du processus de concertation en cours, avec les opérateurs des dispositifs N2000 étudiés. Nos questions, nos interprétations ont permis à ces opérateurs de mieux préciser et comprendre leur rôle dans ces situations d'interaction sociale (ce qui a permis de mener la recherche présentée en partie III) et d'adapter leurs actions (création de scènes, prise en compte des asymétries sociales, usages de concepts et de connaissances dans des lieux et à des moments particuliers). Une liste d'acquis, telle que nous le faisons ici, ne saurait faire l'économie de leur contextualisation (retour sur les situations étudiées et la manière de les analyser) ni de leur problématisation au regard des expériences particulières de chacun.

Ces réserves étant formulées, quels sont ces acquis principaux ? Nous avons organisé la présentation de ces acquis à trois niveaux :

- la conception des politiques publiques ;
- la mise en œuvre de ces politiques et leur territorialisation ;
- l'articulation entre référentiel des politiques et référentiel de l'action collective.

II.1.- La conception des politiques publiques

Bien que banal, il est nécessaire de rappeler que le contenu d'une politique (le produit) est le résultat d'un travail de conception (le processus) qui vient en réponse à des enjeux politiques et qui met en scène des référentiels anciens et des acteurs porteurs de systèmes d'intérêt. Nous avons montré que la politique N2000 a été conçue principalement par des acteurs du monde de la conservation de la nature, en réponse à des enjeux internationaux (mise en réseau de la nature) et en s'appuyant surtout sur des savoirs scientifiques. Ces modalités de construction sont sans doute à la base du mouvement de contestation connu en France. L'acceptabilité sociale de la politique, et donc son opérationnalisation, n'a pu être obtenue que par le déplacement, par l'action collective, d'enjeux stricts de conservation vers une meilleure prise en compte des préoccupations sociales territorialisées (voir II.2).

Les deux politiques étudiées mêlent des approches substantielles et procédurales. Cependant, il apparaît assez clairement que les modalités et instruments de l'approche procédurale

semblent faire défaut et qu'il est nécessaire d'en préciser les démarches et méthodes comme les critères d'évaluation (voir ci-dessous II.3). Une question essentielle nous semble aussi devoir porter sur la manière d'articuler ces deux démarches entre elles en vue d'en assurer une meilleure synergie plutôt que de les juxtaposer au risque de générer des incompréhensions, voire des effets antagonistes.

Enfin, il nous semble important d'insister sur la nature des savoirs mobilisables et mobilisés pour construire le contenu des politiques. Outre que la façon de mobiliser ces savoirs dépend des enjeux soutenus par les politiques (la mise en réseau de la nature conduit à s'appuyer sur des savoirs taxonomiques plutôt que fonctionnalistes, avec les instruments liés tels que les inventaires biologiques), leur existence ou leur disponibilité conditionne les façons de construire le contenu. Ainsi, dans le domaine de la conservation de la nature, la politique contient peu de propositions quant aux techniques pour gérer les sites. Alors que la politique CTE/CAD est dominée par ces savoirs techniques, notamment dans les actions qu'elle propose et qui résultent de propositions émanant du monde de l'expertise comme du monde professionnel. Ceci met aussi en exergue la difficulté du monde de l'environnement de mettre en circulation les savoirs issus des expériences de gestion dont il est porteur.

II.2.- La construction d'un espace public

Le point le plus important nous semble être celui du rôle des opérateurs et co-ordinateurs de dispositifs d'action collective. Ces acteurs, centraux dans l'accompagnement des processus d'interaction sociale et dans la production des résultats attendus de ces dispositifs, n'ont que peu de ressources à leur disposition sur lesquelles ils pourraient s'appuyer. Ils sont souvent en situation de « fusible » entre la politique et le dispositif, devant s'engager en personne sans « parapluie » pour faire tenir ensemble les interactions qu'ils organisent. Un travail important serait à conduire pour créer les compétences et savoir-faire nécessaires, pour produire des outils et méthode d'animation adaptés et aussi pour donner un statut officiel à ce type d'activité.

Paradoxalement, c'est l'absence de modalités et d'instruments des procédures délibératives qui nous semble avoir été l'occasion pour les opérateurs, dans le cas de N2000, d'inventer des modalités d'action et des registres d'activités qui ont permis à l'action collective de construire l'espace public. Ils ont créé des scènes pour prendre en compte des enjeux territoriaux non contenus dans le cadre normatif ; ils ont géré des interactions entre une pluralité d'acteurs en veillant à obtenir une forte « équitabilité » de la représentation sociale ; ils ont géré des asymétries fortes entre acteurs par des méthodes d'enrôlement ; etc. Bref, ils ont adopté des démarches flexibles, adaptatives, constamment articulées avec la problématisation des enjeux et des actions par les acteurs. C'est sans doute cette démarche de travail et l'intégration de ces enjeux territoriaux qui a permis l'émergence d'un espace public alors que les prescriptions contenues dans la politique ne s'y prêtaient pas a priori.

Dans ce registre, le rôle des objets médiateurs (tels que prairie, cartes) apparaît prometteur. Ces objets, autour desquels se construisent les débats et s'élaborent les actions, ont une plus grande capacité que d'autres à obtenir l'adhésion des acteurs à la politique, à explorer des controverses et à construire des accords, bref à lier les enjeux de la politique aux préoccupations sociales des acteurs des territoires et à participer à la construction de l'espace public.

Dans ce registre aussi, il faut citer la « puissance médiatrice » du territoire pour concevoir le

changement. Il est source d'identité, de savoir, de construction de liens entre acteurs – activités – objets techniques et naturels, d'un ensemble d'éléments concrets et identificatoires qui mobilisent et permettent une traduction opérationnelle et contextualisée d'enjeux plus globaux. On retrouve ainsi, avec N2000, une dynamique engagée au travers des OLAE, dont la plupart des acteurs disaient regretter la disparition. Le déficit de « territoire concret » comme base d'élaboration des CTE/CAD est une des raisons de leur faible capacité à générer l'espace public. On peut, dans ce registre, insister sur la nécessité d'inventer des formes d'animation territoriale qui aille au-delà de la conception des produits (cahiers des charges, plans de gestion) pour en assurer la mise en œuvre concrète et leur nécessaire évolution au regard de retours sur expérience.

A l'inverse, dans les CTE/CAD, la mise en œuvre de l'action collective par des formes et organisations très instituées, dominées par des asymétries de pouvoir héritées du passé, ont plutôt généré l'enclavement d'une politique au départ plus ouverte. Ceci pose la question de la capacité des organisations, en particulier celles attachées au monde agricole, à intégrer la nouvelle donne environnementale et à adapter leur formes d'organisation et d'intervention en conséquence. Un travail de thèse en cours (Ollivier G.) et articulé avec ce projet de recherche porte plus spécifiquement sur cette question.

I.3.- L'articulation entre action collective et politique publique

L'analyse comparée des dispositifs N2000 et CTE/CAD a montré une relative autonomie de l'action collective dans le premier cas et un fort encadrement par l'administration dans le second. Elle a aussi montré la plus grande capacité du premier à générer l'espace public et le relatif enclavement du second. Cet encadrement par l'administration est notamment lié à la volonté des pouvoirs publics de ne pas être débordés sur le plan financier et à pouvoir évaluer et contrôler l'efficacité du dispositif au regard de critères contenus dans le RDR européen (justification élaborée des compensations financières au regard des manques à gagner ou surcoûts des actions). Ce contrôle ex ante, s'il permet d'éviter les débordements, limite les possibilités de construction de l'espace public. A l'inverse, la forte autonomie des dispositifs N2000 sera soumise à une évaluation ex-post, qui se traduit déjà dans les faits par la révision des DOCOB issus des concertations par l'administration de l'environnement. Ceci met en exergue les questions d'évaluation : si les critères de celles-ci s'établissent uniquement sur le contenu du cadre normatif et non aussi sur des critères permettant de qualifier la qualité des processus de construction mis en œuvre localement, on risque d'aboutir, comme dans le cas des OLAE, à un constat d'inefficacité écologique du dispositif sans en apprécier la dynamique et le potentiel de changement à l'œuvre.

En lien avec ce point, nos résultats mettent en avant la question de l'institutionnalisation des formes de démocratie technique inventées dans le cadre de N2000 ainsi que des produits qui en sont issus. L'autonomie du dispositif se traduisant par la création de nouvelles scènes d'interaction et par l'intégration d'enjeux territoriaux non prévus par le cadre normatif sera-t-elle reconnue par les institutions en place ? Sera-t-elle pérennisée dans ses formes comme dans ses modalités de fonctionnement pour assurer la prise en charge effective de l'animation et de la mise en œuvre concrète des plans de gestion ? On peut voir dans l'action des collectivités territoriales et l'inscription dans la Loi sur les Affaires Rurales des comités de pilotage comme organe de décision et d'animation territoriale un début de ce processus d'institutionnalisation.

III.- LISTE DES PRINCIPALES VALORISATIONS DES RECHERCHES

- Articles scientifiques publiés, sous presse, soumis pour publication et en préparation

Billaud J.-P., 2003 - Local Democracy Put to the Test of Negotiated Development, in Kasimis, C., Stathakis, G. (Eds). The development of countryside in southern Europe. Ashgate, Hampshire, pp. 139-156.

Billaud, J.-P., Alphanéry, P., Fortier, A., Pinton, F., 2002. La nature en directive : l'exemple du réseau Natura 2000, in : Perrier-Cornet, P. (Ed.), Repenser les campagnes. Ed. de l'aube, La Tour d'Aigues, pp. 239-258.

Billaud JP., Steyaert P., 2004. Agriculture et conservation de la nature : raisons et conditions d'une nécessaire co-construction entre acteurs. Fourrages, 179, 393 – 406.

Steyaert P., 2006 – Dispositif d'action collective : un concept pour comprendre la gestion concertée de l'eau à l'échelle de bassins versants. In Ph. Mérot (éd.) Qualité de l'eau en milieu rural. Savoirs et pratiques dans les bassins versants. Paris, INRA (à paraître)

Steyaert, P., 2006. Vers la constitution de dispositifs territoriaux d'apprentissage collectif. Acad. Agric. de France, séance du 11 janvier 2006, 10p. (accessible à <http://www.academie-agriculture.fr>)

(en préparation) Steyaert P. Using intermediary concepts as tools for meaning in environmental management. A case study in the French coastal wetlands. In Mélard F. (Ed.) Les objets intermédiaires dans l'action environnementale.

- Participation à des colloques nationaux ou internationaux (communication orale et poster)

Steyaert P., 2004. Concertation autour d'objets de Nature : la facilitation du processus de construction de plans de gestion. XIIIème Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels : Ambleteuse, 21 - 24 Octobre 2004

Billaud JP., Steyaert P., 2006. La construction des savoirs et la gestion des zones humides. A propos des marais de l'ouest. Coll. du CEMAGREF « Eau et territoires. Quelles priorités pour la recherche ? » Lyon, 9-10 janvier 2006.

- Rapports de fin d'étude (mémoires de maîtrise, de DEA, thèses...)

Bollendorf E., 2003. Natura 2000 : compromis entre conservation de la nature et exigences socio-économiques ? Construction de la carte du site « Marais de Rochefort ». Mem. de DEA Environnement, Temps, Espace et Société. 82 p. + ann.

(thèse en préparation) Ollivier G. La recomposition du monde agricole sous l'effet des politiques agri-environnementales.

- Rapports de recherche

Steyaert P., 2004. Natura 2000: from consultation to concerted action for natural resource management in Atlantic coastal wetlands, SLIM (Social Learning for Integrated Management and Sustainable Use of Water at Catchment scale) Case Study Monograph 7 (accessed at <http://slim.open.ac.uk>).

ANNEXES

Natura 2000 et Contrats Territoriaux d'Exploitation : analyse de deux modes de construction d'une problématique agriculture-conservation de la nature

Convention n° : SRP-06 A/2002

Axes de l'appel à proposition de recherche : Axe 1, thème 1.1 et Axe 2, thèmes 2.1 et 2.2

Responsable scientifique : Billaud Jean-Paul, DR sociologie
CNRS – LADYSSS. Univ de Paris X, Bat K
200, av. de la République. 92 001 Nanterre Cedex
Tél./ 01.40.97.78.06, Fax./ 01.40.97.71.55, billaud@u-paris10.fr

Participants au projet : Patrick STEYAERT, IR INRA-SAD (St Laurent-de-la-Prée)
Guillaume OLLIVIER, Allocataire (½ Bourse INRA)

Objectifs

Cette proposition de recherche fait suite à de nombreux travaux de suivi et d'évaluation des politiques agri-environnementales mises en œuvre dans les marais de l'Ouest et vise à répondre aux questions principales suivantes :

- comment est construite la relation « agriculture - conservation de la nature » dans le cadre d'action publique qui régit les dispositifs Natura 2000 et CTE/CAD ?
- quelle est la capacité des acteurs de la concertation à construire cette interrelation dans les dispositifs mis en œuvre en marais charentais et marais poitevin ?
- quels sont les facteurs qui interviennent dans cette co-construction, et plus particulièrement, quelles sont les connaissances qui sont produites et mobilisées dans cette co-construction ?
- quelle est l'articulation entre cette co-construction et le cadre d'action publique, et en particulier quelles sont les incohérences que cette articulation révèle et comment le cadre d'action publique peut-il être modifié ?

Cette recherche consiste dans l'analyse de textes réglementaires européens et nationaux qui +régissent la mise en œuvre des sites Natura 2000 et des CTE, ainsi que dans celle de situations concrètes d'application de ces politiques (sites N2000 en marais poitevin et charentais, dispositif CTE/CAD en Charente-Maritime et en Vendée), l'une et l'autre sous l'angle particulier d'une mise en relation de l'agriculture et de la biodiversité en zones de marais. Les résultats attendus de cette recherche consistent à mieux comprendre, sur le plan scientifique, les facteurs qui régissent la territorialisation des politiques publiques et l'institutionnalisation de l'action collective dans le cadre de dispositifs de concertation. Sur le plan opérationnel, il s'agit de formuler des propositions en terme de mise en œuvre de ces politiques, notamment dans l'articulation entre ce qui est construit dans ces dispositifs de concertation et le cadre d'action publique.

Mots clés : Agriculture, biodiversité, politiques publiques, concertation, évaluation, Natura 2000, Contrats Territoriaux d'Exploitation, Marais de l'Ouest

26 avril 2006

Partie I.- Le cadrage de l'action publique environnementale par les politiques de la nature et de l'agriculture

Annexe I.1 : Les textes constituant le corpus d'analyse

Tableau 3 : Textes juridiques régissant le CTE

Textes juridiques	Intégration corpus
Règlements communautaires	
Règlement n° 1257/1999 du Conseil du 17 mai 1999 concernant le soutien au développement rural par le fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et modifiant et abrogeant certains règlements	oui
Règlement n° 1750/1999 de la Commission du 23 juillet 1999 du Conseil concernant le soutien au développement rural par le fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA)	oui
Règlement n° 1259/1999 du Conseil du 17 mai 1999 établissant des règles communes pour le régime de soutien direct dans le cadre de la Politique Agricole (texte communautaire sur lequel repose la mise en œuvre de la modulation)	oui
Textes législatifs	
Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole	oui
Décrets	
Décret n° 99-874 du 13 octobre 1999 portant modification du code rural et relatif aux contrats territoriaux d'exploitation	oui
Décret n° 2000-280 du 24 mars 2000 relatif à la modulation des paiements accordés aux agriculteurs au titre des régimes de soutien direct dans le cadre de la PAC	oui
Décret no 2002-865 du 3 mai 2002 relatif aux engagements agroenvironnementaux et fixant les conditions de souscription des personnes physiques et morales.	oui
Arrêtés	
Arrêté du 8 novembre 1999 relatif aux aides accordées aux titulaires de contrats territoriaux d'exploitation par le fonds de financement des contrats territoriaux d'exploitation	oui
Arrêté du 25 avril 2000 fixant les modalités d'application pour la modulation des paiements accordés aux agriculteurs au titre des régimes de soutien direct dans le cadre de la PAC.	oui
Circulaires et instructions	
Circulaire n°C 99-7030 du 17 novembre 1999 portant sur la mise en œuvre des contrats territoriaux d'exploitation	oui
Circulaire du ministère de l'Agriculture n°C2000-7011 du 22 mars 2000 et son annexe qui complète la circulaire CTE de base du 17 novembre 1999.	oui
NOTE du 13 décembre 1999 relative aux Compléments à fournir dans le Plan de développement rural national concernant les actions agro-environnementales.	oui
Circulaire n° C 2000-7024 du 17 mai 2000 concernant la mise en œuvre des CTE pour l'agriculture biologique et en particulier pour la mesure nationale de conversion à l'agriculture biologique	oui
Circulaire n° C 2000-7026 du 26 mai 2000 sur l'intégration des aides des programmes pour l'installation des jeunes en agriculture et le développement des initiatives locales (PIDIL) dans le cadre du contrat territorial d'exploitation (CTE)	oui
Circulaire n° C 2000 - 7027 du 29 mai 2000 sur la cohérence entre les actions financées par les offices d'intervention et la mise en œuvre des contrats territoriaux d'exploitation.	oui
Circulaire du ministère de l'Agriculture du 14 juin 2000 concernant la répartition du Fonds de Financement des Contrats Territoriaux d'Exploitation (FFCTE) 2ème tranche 1999	oui
Circulaire n° C 2000 - 7045 du 26 septembre 2000 sur la dégressivité des mesures agro-environnementales des CTE conversion à l'agriculture biologique	oui
Circulaire n° C 2000 - 7051 du 20 novembre 2000 concernant la mise en œuvre des mesures facilitant la transmission des exploitations (CTE transmission, ATE)	oui
Circulaire n° C 2001 - 7027 du 2 juillet 2001 concernant l'intervention des collectivités dans les actions	oui

prévues au Plan de Développement Rural national	
CIRCULAIRE DEPSE/SDEA relative à la mise en oeuvre des contrats territoriaux d'exploitation. Complément à la circulaire DEPSE/SDEA/C99-7030 relative à la mise en oeuvre des CTE.	oui
Notes	
Note du 21/11/00 sur les modalités d'application du PDRN dans le cadre des CTE	oui
Note de novembre 2000 relative à l'articulation entre le dispositif d'aides de l'OFIVAL et les différentes actions pouvant constituer le volet socio-économique des CTE	oui
Autres	
Plan de développement rural et annexes	non

Tableau 4 : Textes juridiques régissant l'après CTE

Textes juridiques	Intégration corpus
Décrets	
Décret n° 2003-675 du 22 juillet 2003 relatif aux contrats d'agriculture durable et modifiant le code rural.	oui
Décret n° 2003-774 du 20 août 2003 relatif aux engagements agroenvironnementaux et fixant les conditions de souscription des personnes physiques et morales.	oui
Arrêtés	
Arrêté du 20 août 2003 relatif aux engagements agroenvironnementaux.	oui
Arrêté du 30 octobre 2003 relatif aux aides accordées aux titulaires de contrats d'agriculture durable.	oui
Arrêté du 17 juin 2005 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2003 relatif aux aides accordées aux titulaires de contrats d'agriculture durable, en application du décret n° 2003-675 du 22 juillet 2003 relatif aux contrats d'agriculture durable.	oui
Circulaires et instructions	
Circulaire DEPSE/SDEA/C2002-7044 du 10 octobre 2002 relative à la procédure transitoire d'instruction des CTE	
Circulaire DEPSE/SDEA/C2003-7007 du 12 Mars 2003 relative aux modalités d'élaboration des contrats types définissant les actions à contractualiser dans les contrats d'agriculture durable.	oui
Circulaire DGFAR/SDEA/C2003-5030 du 30 Octobre 2003 relative aux Contrats d'agriculture durable annule et remplace les circulaires DEPSE/SDEA/C2002-7044 du 10 octobre 2002 et DEPSE/SDEA/C2003-7007 du 12 mars 2003.	oui
Note du 11 décembre 2002 précisant l'articulation entre le régime transitoire des CTE et les CAD pour la mesure conversion à l'agriculture biologique	
Autres	
Rapport d'audit du COPERCI de juillet 2002	

Tableau 5 : Textes juridiques régissant Natura 2000

Textes juridiques	Intégration corpus
Directives européennes	
Conseil des Communautés Européennes. 1979. Directive du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (79/409/CEE).	oui
Conseil des Communautés Européennes. 1992. Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages	oui
Textes législatifs	
Loi n° 2001-1 du 3 janvier 2001 portant habilitation du gouvernement à transposer, par ordonnances, des directives communautaires et à mettre en œuvre certaines dispositions du droit communautaire.	oui
Ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et	oui

à la mise en œuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement.	
Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux.	oui
Décrets	
Décret n° 95-631 du 5 mai 1995 relatif à la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces sauvages d'intérêt communautaire	oui
Décret n° 95-1082 du 3 octobre 1995, publié au JO du 7 octobre 1995, portant modification des attributions et de la composition du Conseil National de la Protection de la Nature	Oui
Décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001, relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et modifiant le Code rural	Oui
Décret n° 2001-1216, du 20 décembre 2001, relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le Code rural.	Oui
Décret n° 2002-865 du 3 mai 2002 relatif aux engagements agroenvironnementaux et fixant les conditions de souscription des personnes physiques et morales, publié au JO du 5 mai 2002.	Oui
Arrêtés	
Arrêté du 16 novembre 2001, relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000.	Oui
Arrêté du 16 novembre 2001, relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1er alinéa) du Code de l'environnement.	Oui
Arrêté du 13 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2001...	Oui
Circulaires et instructions	
Instruction DNP n° 38 du 21 janvier 1993 relative à la mise en œuvre des dispositions de la directive 92/43.	Oui
Circulaire du 27 mai 1994 relative au formulaire standard des données pour les zones ZPS pour les sites éligibles comme SIC et pour les ZSC	oui
Circulaire du 14 novembre 1994 sur les conditions d'inventaire	
Circulaire relative au lancement des consultations sur le réseau Natura 2000 du 26 avril 1996, non publiée.	
Circulaire du 10 juillet 1996 (comités départementaux Natura 2000)	
Circulaire du Ministre de l'environnement du 12 février 1997 relative à la relance de Natura 2000.	Oui
Circulaire du Ministère de l'environnement du 11 août 1997 relative à Natura 2000.	oui
Circulaire du 7 octobre 1997 relative à la décision du Conseil d'Etat	
Circulaire DNP/EN n° 451 du 30 décembre 1997 relative à la mise en œuvre de la directive n° 92-43. (non publiée)	
Circulaire DNP/EN n° 602 du 4 février 1998 relative à la mise en œuvre de la directive habitats. (non publiée)	
Circulaire du 2 avril 1998 relative à Natura 2000 (non publiée).	Oui
Circulaire du 26 février 1999 relative à Natura 2000.	Oui
Circulaire du 29 juillet 1999 relative au classement de ZPS en application de la directive « Oiseaux »	Oui
Circulaire du 13 mars 2000 relative à la gestion de la base Natura 2000	
Circulaire du 27 février 2001 relative à la mise en œuvre des Directives oiseaux et habitats	oui
Circulaire du 1 juin 2001 (cité par CPNT)	
Circulaire du 22 juin 2001 : liste des 531 sites (cité par CPNT)	
Circulaire DNP/SDEN n° 2104 du 21 novembre 2001 relative à la procédure de désignation des sites Natura 2000.	Oui
Circulaire technique interministérielle n° 162 (Ministère de l'écologie et du développement durable et Ministère de l'agriculture) du 3 mai 2002 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 en application des articles R 214-23 à R 214-33 du code rural.	Oui
Circulaire du 26 juillet 2002 du Ministère de l'écologie et du développement durable relative à la relance par la concertation de la mise en place du réseau Natura 2000.	Oui
Circulaire DNP/SDEN N° 2004-1 du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000.	Oui
Circulaire DNP/SDEN N° 2004-2 du 23 novembre 2004 relative à l'achèvement du réseau Natura 2000 et la relance du processus de désignation des sites.	oui

Circulaire du 4 février 2005 relative aux instructions techniques pour les procédures de proposition des sites Natura 2000 et les modifications de données concernant les sites déjà proposés.	oui
Autres	
lettre du 25 juillet 2000 relatives aux insuffisances de PSIC établies lors des séminaires biogéographiques	
lettre du 9 août 2000 relatives aux insuffisances de PSIC établies lors des séminaires biogéographiques	
Décision du Conseil d'Etat du 27 septembre 1999	
Décision du Conseil d'Etat du 22 juin 2001, req 219995	
Rapport Legrand de 1997	
Rapport Legrand de 2003	
Rapport d'audit de janvier 2006	

Annexe I.2.- Catégories d'entités des « mondes » et leur densité

Annexe I.2.a : Poids relatif des catégories

Tableau 4 : Densités des catégories associées aux mondes agricoles et de la conservation (grisé = valeurs significatives).

		N2000 a	N2000 b	CTE	Post-CTE	Natura 2000	CTE-CAD
Mondes	Pages :	90	446	645	265	Moyenne	Moyenne
Conservation	Science écologique	5,76	3,01	0,34	0,20	4,38	0,27
	Discours écologique	1,07	0,66	0,58	0,56	0,87	0,57
	Gestion écologique	0,67	0,60	0,36	0,15	0,63	0,25
Agriculture	Science agronomique	0,01	0,07	0,65	0,49	0,04	0,57
	Discours agricole	0,31	0,74	2,65	1,48	0,53	2,07
	Gestion agricole	0,00	0,10	1,61	1,23	0,05	1,42
Autres	Catégories d'autres "Mondes"	0,20	0,26	0,44	0,36	0,23	0,40

Tableau 5 : Proportions des catégories associées aux mondes agricoles et de la conservation dans chaque sous-corpus.

		%	N2000 a	N2000 b	CTE	Post-CTE	Natura 2000	CTE-CAD
Conservation	Science écologique	71,8	55,3	5,1	4,4	63,58	4,74	
	Discours écologique	13,3	12,2	8,8	12,5	12,76	10,65	
	Gestion écologique	8,3	11,0	5,4	3,5	9,64	4,41	
Agriculture	Science agronomique	0,1	1,2	9,8	11,0	0,67	10,41	
	Discours agricole	3,9	13,6	40,0	33,1	8,76	36,59	
	Gestion agricole	0,0	1,9	24,3	27,5	0,95	25,89	
Autres	Catégories d'autres "Mondes"	2,5	4,8	6,6	8,0	3,64	7,32	

Annexe I.2.b : Occurrence des principales entités

Tableau 6 : 15 premiers représentants des catégories utilisées dans les textes (corpus global)

Conservation						Catégories d'autres "Mondes"			
Science écologique			Discours		Gestion				
Concepts écologiques		Ecologique	Discours écologique		Gestion écologique				
espèces	594	environnementales	65	environnement	222	état de conservation	85	production	181
habitats	447	environnemental	64	conservation	208	gestion des sites	28	activités	118
habitat	142	environnementale	54	protection de l'environnement	99	débroussaillage	26	activité	110
faune	71	environnementaux	52	patrimoine	54	inventaire	21	conduite	61
flore	69	ornithologique	41	la nature	40	mesures de gestion	21	usage	31
populations	62	biologique	39	biodiversité	38	mesures de conservation	21	pêche	25
milieux	57	écologique	31	développement durable	31	gestion des ressources	20	conduites	23
Habitats	52	écologiques	28	Conservation	20	planification environnementale	18	activités humaines	18
habitats d'espèces	46	biogéographiques	28	plantations	18	gestion du site	16	commerce	13
biodiversité	38	végétales	27	Nature	18	modalités de gestion	14	curage	11

aire de répartition	28	biogéographique	26	pollution	17	orientations de gestion	14	fabrication	10
biotopes	25	biologiques	14	protection de la nature	13	gestion extensive	14	usages	9
Biodiversité	20	végétale	12	exigences environnementales	12	inventaires	12	gestion de l'eau	6
diversité biologique	19	alluviales	11	conservation de la nature	11	gestionnaires	12	activités économiques	5
sous-espèce	17	faunistique	10	patrimoine naturel	9	Entretien	12	randonnée	4
Agriculture									
Science agronomique		Discours agricole				Gestion agricole			
Concepts agronomiques		Logique de Marché		Référentiel productiviste		Agricole		Gestion agricole	
cheptel	48	marché	124	produits agricoles	78	agricole	208	exploitation	194
UTH	47	commercialisation	102	aménagement	52	agricoles	129	exploitations	139
UGB	46	coût	70	aménagement	49	rural	41	exploitations agricoles	105
rares	39	coûts	70	entreprises	45	culturale	20	fertilisation	90
SAU	34	surcoûts	52	développement agricole	24	rurale	9	diversification	85
des pratiques	34	vente	49	secteur agricole	19	rurales	9	pâturage	67
chef d'exploitation	31	producteurs	45	productivité	18	culturales	8	bonnes pratiques agricoles	43
race	30	marchés	44	production agricole	15	agronomiques	6	exploitation agricole	42
intrants	21	rémunération	42	remembrement	14	zootechniques	3	mode de production biologique	39
système de production	19	concurrence	39	projet agricole	39	paysanne	3	Plan d'assolement	33
les pratiques	18	débouchés	39	structures agricoles	11	laitiers	3	pratiques	33
cultures pérennes	17	filière	34	entreprise agricole	11	laitière	3	chargement	31
système d'exploitation	14	cotisations	34	coopératives agricoles	10	zootechnique	1	épandage	27
troupeau	9	comptable	33	usage agricole	10	agronomique	1	l'exploitation agricole	26
semences	9	achat	32	espace agricole	9	laitières	1	projet d'exploitation	24

Tableau 7 : 15 premiers représentants des catégories utilisées dans les textes du corpus Natura 2000.

Conservation						Catégories d'autres "Mondes"			
Science écologique		Discours		Gestion					
Concepts écologiques		Ecologique		Discours écologique		Gestion écologique		Autres-Activités-Humaines	
espèces	536	ornithologique	41	conservation	164	état de conservation	83	activités	29
habitats	435	biogéographiques	28	environnement	70	gestion des sites	27	activités humaines	18
habitat	141	biogéographique	26	biodiversité	25	mesures de conservation	21	conduite	15
flore	62	écologiques	21	la nature	22	inventaire	20	usage	10
faune	61	écologique	20	Conservation	20	gestion du site	16	activité	10
populations	59	végétales	19	développement durable	16	orientations de gestion	13	pêche	7
Habitats	52	biologiques	13	conservation de la nature	11	mesures de gestion	13	conduites	5
habitats d'espèces	46	alluviales	11	patrimoine naturel	8	inventaires	11	ACTIVITES	4
milieux	37	sénescents	10	protection de la nature	7	plantations	10	commerce	4
aire de répartition	28	hygrophiles	7	pollution	6	modalités de gestion	10	PECHE	3
biodiversité	25	biologique	7	Nature	5	réserves naturelles	9	randonnée	3
sous-espèce	17	acidophiles	6	protection de l'environnement	5	gestionnaires	9	activités économiques	3
biotopes	7	calcicoles	5	écologie	5	débroussaillage	9	usages	3
diversité biologique	6	piscicoles	4	CONSERVATION	4	mesures de gestion des milieux	6	fabrication	3
milieux naturels	5	halophiles	4	patrimoine	4	réserve naturelle	5	Curages	2
Agriculture									
Science agronomique		Discours agricole				Gestion agricole			
Concepts agronomiques		Logique de Marché		Référentiel productiviste		Agricole		Gestion agricole	
des pratiques	10	marché	46	aménagement	41	agricoles	20	exploitation	12
les pratiques	5	coût	19	production	30	agricole	16	semis	8
piétinement	2	comptable	13	aménagement	17	rurale	1	abattage	6
itinéraires techniques	2	concurrence	12	entreprises	8			pratiques	5
abrouissement	2	vente	12	progrès technique	7			pâturage	4
matière organique	2	exportation	11	AMENAGEMENTS	2			écobuage	3
troupeaux	1	producteurs	8	milieux agricoles	2			fauche	3
MAD	1	importation	7	Aménagements	2			récolte	2
estives	1	rémunération	6	Milieux Agricoles	1			l'exploitation agricole	2
lot	1	commercialisation	6	Milieux agricoles	1			portance du sol	1
cultures pérennes	1	consommateurs	5	secteurs agricole	1			mise bas	1
race	1	achat	5	AMENAGEMENT	1			acte de production	1
SAU	1	surcoûts	5	Production	1			EXPLOITATION	1
		acquéreur	4					les pratiques agricoles	1
		moyens financiers	4					travail du sol	1

Tableau 8 : 15 premiers représentants des catégories utilisées dans les textes du corpus CTE-CAD.

Conservation						Catégories d'autres "Mondes"			
Science écologique		Discours		Gestion					
Concepts écologiques		Ecologique		Discours écologique		Gestion écologique		Autres-Activités-Humaines	
espèces	58	biologique	32	environnement	152	gestion des ressources	20	activité	100
Biodiversité	19	écologique	11	protection de l'environnement	94	planification environnementale	18	activités	89
biotopes	18	végétale	9	patrimoine	50	débroussaillage	17	conduite	46
diversité biologique	13	végétales	8	conservation	44	gestion extensive	14	usage	21
biodiversité	13	faunistique	7	la nature	18	Entretien	10	conduites	18
milieux	13	écologiques	7	développement durable	15	plantations	8	pêche	18
habitats	12	salines	4	Nature	13	entretien de l'espace naturel	7	curage	9
faune	10	recyclables	2	biodiversité	13	entretien des coupe-feu	6	commerce	9
flore	7	immunologiques	2	exigences environnementales	12	entretien mécanique	6	fabrication	7
milieux naturels	5	messicoles	1	pollution	11	mise en défens	6	gestion de l'eau	6
biotope	3	écologiquement	1	pollutions	9	conservatoires	5	usages	6
populations	3	piscicole	1	protection des forêts	8	réserve naturelle	5	activités sociales	4

biologie	2	calcicoles	1	protection de la nature	6	entretien des éléments fixes	4	activités touristiques	4
période de nidification	2	biologiques	1	nuisances	3	entretien par pâturage	4	activités rurales	3
BIODIVERSITE	1			Patrimoine	1	Plantation et entretien	4	activité professionnelle	3
Agriculture									
Science agronomique		Discours agricole				Gestion agricole			
Concepts agronomiques		Logique de Marché		Référentiel productiviste		Agricole		Gestion agricole	
cheptel	48	commercialisation	96	production	151	agricole	191	exploitation	182
UTH	47	marché	78	produits agricoles	78	agricoles	109	exploitations	139
UGB	46	coûts	66	entreprises	37	rural	41	exploitations agricoles	105
rares	39	coût	51	aménagement	35	rurales	9	fertilisation	90
SAU	33	surcoûts	47	productions	30	rurale	8	diversification	84
chef d'exploitation	31	marchés	44	développement agricole	24	agronomiques	6	pâturage	63
race	29	débouchés	39	secteur agricole	19	AGRICOLES	4	bonnes pratiques agricoles	43
des pratiques	24	producteurs	37	productivité	18	laitière	3	exploitation agricole	42
intrants	21	vente	37	production agricole	15	laitiers	3	mode de production biologique	39
système de production	19	rémunération	36	remembrement	14	paysanne	3	Plan d'assolement	33
cultures pérennes	16	cotisations	34	projet agricole	12	zootechniques	3	chargement	31
système d'exploitation	14	filière	34	entreprise agricole	11	laitières	1	pratiques	28
les pratiques	13	filières	28	structures agricoles	11	agronomique	1	épandage	27
ateliers	9	consommation	27	usage agricole	10	zootechnique	1	projet d'exploitation	24
rendement	9	achat	27	coopératives agricoles	10	RURAL	1	l'exploitation agricole	24

Annexe I.2.c : Réseaux d'entités et principales qualités

Tableau 9 : Entités et qualités associées à l'entité « AGRICULTURE »

Réseau d'entité	Catégories d'entités	Qualités	Catég. de Qualités				
Natura 2000	0,1%	N=2					
maintien	14	Sauvegarde-Maintien	21	embroussaillées	2	Ensauvagé	2
Habitat@	12	Concepts écologiques	19				
déprise	8	Gestion administrative	13				
Activités-Humaines@	6	Discours Ecologique	12				
RDR-PDRN-Harmo@	6	Formes de territorialité	10				
EUROPE@	6	Rhétorique du changement	9				
SiteNatura@	6	Logique d'Enclavement	8				
Espèce@	6	Arrêt-Déclin	8				
mesures	6	Autres-activités-humaines	6				
environnement	5	Logique de Désenclavement	6				
restauration	4	Perturbation anthropique	6				
ouverture	4	Gestion financière	5				
Ouverture	4	Logique de projet	5				
parcelles	4	Figures de réparation	4				
un caractère	4	Retour à origine	4				
soutien	4	États d'âme génériques	4				
CDC-N2000@	4	Psychologie ordinaire	4				
cohérence	4	Incitation	4				
protection	4	Logique contractuelle	4				
transformation	4	Crédibilité-Fiabilité-Justification	4				
conséquences	4	Gestion des risques	4				
Vulnérabilité	4	Déploiement de conséquences	4				
importance	4	Fragilité	4				
pressions anthropiques	4	Logique de point de vue	3				
garantie	3	Authentification-Garantie	3				
CTE-CAD	6,40%		N=6				
Activités-Humaines@	502	Gestion administrative	464	signée	1	Local	1
Exploitation-Agricole@	205	Rhétorique du changement	405	française	1		
développement	143	Gestion agricole	334	supportés	1		
ARGENT@	124	Référentiel productiviste	274	pratiquée	1		
%	122	Gestion financière	267	local	1		
EUROPE@	120	Logique de projet	262	adressé	1		
amélioration	116	Logique de Désenclavement	251				
diversification	106	Discours Ecologique	244				
règlement	106	Logique de marché	233				
AGRICULTEUR@	105	Durée-Temporalité	231				
conversion	97	Logique réglementaire	193				

mesures	96	Logique contractuelle	182	
ConvBio@	94	Volonté-Détermination	181	
protection de l'environnement	82	Autres-activités-humaines	171	
produits agricoles	79	Formes de territorialité	168	
qualité	78	Raisonnement micro-économique	158	
Production@	76	Raisonnement statistique	153	
Eau@	73	Sauvegarde-Maintien	150	
CTE@	70	Authentification-Garantie	136	
commercialisation	70	Retour à origine	131	
animaux	63	Formes de responsabilité	96	
mesure	63	Emplois et Conditions de travail	94	
réglementation	61	Arrêt-Déclin	90	
année	60	Gestion des risques	88	
gestion des ressources	60	Déterminisme et Nécessité	85	

Tableau 10 : Entités et qualités associées à l'entité « BIODIVERSITE »

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités	Catég. de Qualités
Natura 2000 0,1%				N=2	
Forestier@	28	Sauvegarde-Maintien	52	exceptionnelle 1	Exception-Originalité 1
maintien	20	Gestion financière	42		
Natura 2000@	19	Logique de projet	34		
EUROPE@	18	Discours Ecologique	27		
Aides aux investissements	18	Concepts écologiques	26		
protection	18	Logique de Désenclavement	21		
restauration	17	Formes juridiques	21		
SiteNatura@	15	Figures de réparation	19		
Habitat@	14	Gestion des risques	18		
actions	13	Formes de territorialité	17		
caractère	11	Retour à origine	17		
M-Agriculture@	10	Gestion administrative	12		
circulaire	10	Volonté-Détermination	12		
conservation	10	Gestion écologique	11		
protecteur	9	États d'âme génériques	11		
Production@	9	Psychologie ordinaire	11		
ARGENT@	8	Catégorisation-Classification	9		
Activités-Humaines@	8	Référentiel productiviste	9		
annexe V	7	Prospective	7		
DEVELOPPEMENT-DURABLE@	7	Espace de calcul	7		
territoires	7	Logique contractuelle	7		
directive	7	Déterminisme et Nécessité	7		
Ce qui fait problème@	6	Raisonnement micro-économique	7		
investissements	6	Démographie	6		
circulaire DERF du 7 mai 2001	6	Arrêt-Déclin	5		
CTE-CAD 0,73%				N=2	
Eau@	69	Hydrologie-Hydraulique	81	remarquable 2	Excellence 2
Ce qui fait problème@	68	Concepts écologiques	78		
PAYSAGE@	46	Géologie-Pédologie	67		
Espèce@	37	Logique de projet	66		
Sol@	36	Elaboration esthétique	49		
Objectif	36	Discours Ecologique	39		
Habitat@	30	Arrêt-Déclin	33		
érosion	28	Formes de territorialité	31		
Exploitation-Agricole@	23	Etats critiques et Défaillances	29		
ressource	22	Crises et Catastrophes	23		
qualité	15	Concepts agronomiques	21		
action	13	Logique de Désenclavement	20		
Intitulé	13	Catégorisation-Classification	19		
Bassin-Versant@	12	Sauvegarde-Maintien	17		
gestion	12	Raisonnement statistique	15		

SiteNatura@	11	Référentiel productiviste	12		
préservation	11	Patrimonialisation	12		
ressources	10	Alerte et Danger	12		
patrimoine	10	Gestion agricole	10		
Gestion	10	Logique contractuelle	8		
Risques	10	Rupture-Bouleversement	8		
Production@	8	Ressources cognitives	8		
territoire	8	Prospective	7		
environnement	8	Logique d'Institution	7		
qualités	8	Violence et Mauvais traitement	7		

Tableau 11 : Entités et qualités associées à l'entité « HABITAT »

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000 7,8%				N=56			
Espèce@	684	Concepts écologiques	1317	naturels	177	Naturalité	218
SiteNatura@	501	Formes de territorialité	500	naturel	39	Important-Essentiel	27
conservation	190	Sauvegarde-Maintien	309	prioritaires	16	Pédologique-Géologique	22
types	90	Catégorisation-Classification	291	d'intérêt communautaire	16	Forestier	9
faune	83	Discours Ecologique	214	ROCHEUX	14	Fragilité	6
flore	83	Gestion administrative	142	côtiers	8	Localisation/Présence	5
Etat-Conservation@	81	Formes juridiques	107	importants	5	Agricole	5
maintien	74	Gestion écologique	105	présents	5	Hydrologique	4
EUROPE@	68	Ressources cognitives	89	FORESTIERS	5	Dangerosité	3
Natura 2000@	63	Logique de projet	67	agricoles	5	Acceptable	3
Marais@	57	Rhétorique scientifique	58	rocheux	5	Exception-Originalité	3
liste	57	Logique de Suivi-Evaluation	55	forestier	4	Inflexibilité/Rigueur	3
département	56	Espace de calcul	53	humides	3	Identification/Observation	2
Désignation@	54	Retour à origine	50	ouverts	3	Origines géographiques	2
type	48	Figures de réparation	48	mentionnés	3	Préoccupation	1
mesures	46	Gestion financière	36	indispensables	3	Ecologique	1
PELOUSES	44	Prospective	32	prioritaire	2	Global-Général	1
directive	44	Volonté-Détermination	29	NATURELS	2	Réalité/Vérité	1
restauration	42	Gestion des risques	28	menacés	2	Assurance-Certitude-Fiabilité	1
habitats d'espèces	42	Raisonnement statistique	27	fragiles	2	Homogène-Pur	1
REGION@	39	Etendue géographique	27	pauvres	2	Hétérogène-Pluriel	1
évaluation	38	Standardisation-Normalisation	26	favorables	2	Excellence	1
DOCOB@	27	Durée-Temporalité	23	spécifiques	2		
rétablissement	27	Propositions constructives	22	sensibles	2		
M-Environnement@	25	Opinion-Communication	21	français	2		
CTE-CAD 0,94%				N=15			
Espèce@	51	Concepts écologiques	112	naturels	3	Exception-Originalité	6
Biodiversité@	30	Logique de projet	83	aquatiques	3	Naturalité	5
actions	29	Formes de territorialité	49	proche	3	Fragilité	3
Ce qui fait problème@	24	Géologie-Pédologie	34	remarquable	3	Intimité/Proximité	3
PAYSAGE@	23	Gestion administrative	30	naturel	2	Excellence	3
Eau@	21	Catégorisation-Classification	29	particuliers	2		
action	21	Arrêt-Déclin	26	spécifiques	1		
Objectif	19	Elaboration esthétique	23	spécifique	1		
SiteNatura@	17	Etats critiques et Défaillances	22	liés	1		
DOCOB@	17	Hydrologie-Hydraulique	21	fragiles	1		
Sol@	16	Gestion agricole	19	rare	1		
érosion	16	Gestion écologique	18	sensible	1		
Natura 2000@	12	Gestion financière	18	rares	1		
CDC prairie@	11	Logique de seuil	18	sensibles	1		
Exploitation-Agricole@	10	Discours Ecologique	18	identifiés	1		
Carto@	10	Logique de Désenclavement	17				
choix	10	Sauvegarde-Maintien	16				
zones	10	Retour à origine	13				
groupe	10	Formes juridiques	13				

type	10	Pédagogisme	12
Surfaces@	9	Raisonnement micro-économique	11
territoire	9	Alerte et Danger	11
Intitulé	9	Production textuelle	11
qualités	9	Référentiel productiviste	10
mesures	9	Concepts agronomiques	10

Tableau 12 : Entités et qualités associées à l'entité « PRODUCTION »

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000		0,3%		N=0			
Forestier@	35	Gestion financière	60	-		-	
M-Agriculture@	20	Gestion administrative	49				
Habitat@	16	Concepts écologiques	40				
Espèce@	15	Logique de projet	21				
caractère	14	Logique de marché	18				
Natura 2000@	12	Ressources cognitives	17				
Aides aux investissements	12	Catégorisation-Classification	16				
mesures	12	Logique contractuelle	15				
dossier	12	Discours Ecologique	15				
ARGENT@	10	Sauvegarde-Maintien	15				
SiteNatura@	10	Référentiel productiviste	14				
marquage	10	États d'âme génériques	14				
abattage	10	Psychologie ordinaire	14				
Ce qui fait problème@	10	Formes juridiques	13				
aides aux investissements	10	Durée-Temporalité	11				
Biodiversité@	9	Autres-activités-humaines	10				
protection	9	Authentification-Garantie	10				
circulaire	8	Gestion agricole	10				
pièces	8	Prospective	9				
demandeur	8	Gestion des risques	9				
actions	8	Raisonnement statistique	8				
annexe V	7	Retour à origine	8				
paiements	7	Spécificité locale	7				
circulaire DERF du 18 août 2000	7	Formes de territorialité	6				
mesure	6	Contrainte	6				
CTE-CAD		2,90%		N=15			
Activités-Humaines@	129	Gestion financière	259	conformes	3	Standart	3
ARGENT@	113	Logique de marché	254	excédentaires	2	Economique-Marchand	2
Exploitation-Agricole@	86	Référentiel productiviste	183	obtenus	2	Temporel/Saisonnalité	2
amélioration	80	Raisonnement micro-économique	165	annuelle	2	Primé/Eligible	2
AGRICULTURE@	76	Rhétorique du changement	149	commercialisée	2	Spécialisé	1
produits	59	Gestion administrative	142	éligible	2	Important-Volume	1
investissements	58	Logique de projet	125	commercialisées	2	Global-Général	1
AGRICULTEUR@	52	Gestion agricole	111	communautaire	1		
%	42	Arrêt-Déclin	89	spécialisées	1		
environnement	41	Durée-Temporalité	88	élevée	1		
qualité	38	Discours Ecologique	82	total	1		
Marché@	37	Raisonnement statistique	81	stimulée	1		
diversification	37	Autres-activités-humaines	74	différentes	1		
conditions	35	Logique de seuil	71	Animales	1		
réorientation	34	Formes de territorialité	70	différents	1		
animaux	33	Logique de Désenclavement	66				
Surfaces@	30	Volonté-Détermination	65				
travail	30	Contrainte	55				
bien-être	29	Concepts agronomiques	53				
commercialisation	29	Logique d'Institution	52				
prix	27	Prospective	51				
EUROPE@	26	Contraintes physiques	50				
soutien	26	Catégorisation-Classification	46				
organisation	25	Incitation	46				
projet	25	Elaboration esthétique	45				

Annexe I.3 : Catégories et occurrences d'entités caractérisant les procédures de l'action publique

Tableau 13 : Catégories relatives aux procédures dans Natura 2000 et CTE-CAD

		N2000 a	N2000 b	CTE	Post-CTE	N2000	CTE-CAD
Action publique	Occ/pages	90	446	645	265		
Substancielle	Conception	1,86	2,40	2,65	3,24	2,308	2,82
	Modalités	0,87	1,72	2,13	2,06	1,575	2,11
	Instrumentation	2,03	5,86	6,01	7,64	5,218	6,48
Procédurale	Conception	0,81	1,36	1,47	1,23	1,271	1,40
	Modalités	2,24	3,59	4,20	5,81	3,366	4,67
	Instrumentation	0,64	2,45	2,74	6,10	2,149	3,72

Tableau 14 : Premiers représentants et occurrences globales des catégories qualifiant l'action publique.

Substantielle														
Conception														
Contrainte- Obligation- Normativité			Décider- Réglementer- Ordonner			Contraindre-Forcer-Interdire			Standardiser		Surveiller-Vérifier		Sanctionner-Punir	
doivent	120	désignées	25	soumis	46	fixer	8	vérifier	19	puni	4			
doit	107	désignés	17	ne peut	37	harmoniser	3	veiller	17	encourent	3			
doit être	63	désigné	17	nécessite	19	standardisées	2	veillerez	9	condamnée	3			
il convient	46	retenues	12	ne peuvent	10	régler	1	veillent	7	encourus	2			
conformément	39	classer	12	soumise	6			Vérifier	6	sanctionnées	1			
devra	26	soumis à autorisation	12	interdisent	6			veille	6	sanctionnent	1			
devrait être	18	retenus	10	nécessitent	5			contrôlés	5	encourent les peines	1			
obligatoirement	18	retenu	9	nécessitent	5			contrôlée	4	condamnant	1			
Conformément	15	agréé	9	ne peut pas	3			vérifie	3					
devront	14	désigner	9	nécessitant	3			contrôlé	3					
Modalités						Instrumentation								
Contrainte		Contrôle et Précaution		Standardisation- Normalisation		Logique réglementaire		Formes juridiques		Instruments politiques*				
conditions	107	contrôle	65	CODE	76	règlement	33	code de l'environnement	129	décret no 2001-1031 du 8 novembre 2001	12			
cadre	35	contrôles	48	code	63	règlements	16	directive	127	circulaire du 21 novembre 2001	10			
obligations	22	Contrôle	20	Code	29	régime d'autorisation	12	circulaire	105	décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977	8			
prescriptions	13	vérification	16	codes	22	réglementation	10	code rural	86	circulaire MATE/DNP/MAP/DERF/DEPSE no 162 du 3 mai 2002	6			
Conditions générales d'éligibilité	12	surveillance	15	bonnes pratiques	18	dispositions réglementaires	10	Art	84	CIRCULAIRE MATE/DNP/MAP/DERF/DEPSE No 162 DU 3 MAI 2002	5			
Conditions	11	examen	15	conformité	14	barème réglementé	4	code	63	décret n° 93-742 du 29 mars 1993	4			
obligation	10	prélèvement	9	format	14	consultations réglementaires	4	droit	43	circulaire du 2 juillet 2001	4			
nécessité	7	Contrôles	6	formats	13	réglementations	3	directives	41	décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999	3			
mise en demeure	5	contrôle	6	formulaire standard de données	10	mesures réglementaires	3	décret	40	décret n° 88-1124 du 15 décembre 1988	3			
emprisonnement	4	vérifications	6	harmonisation	10	mesures réglementaires de protection	3	l'arrêté	38	décret du 11 décembre 2000	3			

Procédurale											
Conception										Modalités	
Conseiller-Suggérer		Discuter-Dialoguer		Ecouter-Recevoir-Entendre		Coopérer-Collaborer		Agir-Construire-Proposer		Liberté	
pourront	28	concertées	4	consulter	9	coordonnées	15	proposés	40	choix	30
pourra	21	concertée	3	rencontrer	7	associé	13	proposé	36	possibilité	24
proposer	18	concerté	2	consultés	6	contribue	12	proposées	28	opportunité	7
recommandé	7	échangées	1	entendu	5	contribuer	11	agit	27	initiative	5
pourrez	7	concerté	1	reçu	5	participe	6	réalisé	20	initiatives	5
faire des propositions	7			entend	4	associer	6	proposer	18	latitude	5
préconisées	6			recevoir	2	associés	5	réaliser	16	Choix	4
pourriez	6			recueillir	2	associée	4	établir	15	libertés	4
pourrait	5			consultent	2	Coordonnées	4	proposée	13	souplesse	2
encourager	4			consulté	1	participer	3	réalisés	12	liberté	2
Modalités						Instrumentation					
Logique de projet		Propositions constructives		Concertation-Echange		Accord-Coopération		Logique contractuelle		Arènes délibératives	
projet	140	propositions	96	avis	107	approbation	74	contrat Natura 2000	194	comité	38
projets	107	proposition	76	concertation	59	signature	32	contrat	134	comité de pilotage	22
élaboration	104	indication	15	consultations	56	accord	26	contrats Natura 2000	120	commission	15
actions	74	Proposition	8	consultation	52	coordination	16	CTE	101	comité de pilotage Natura 2000	11
programme	56	initiatives	5	participation	17	adhésion	12	contrats	51	CSRPN	8
programmes	52	initiative	5	échange	13	validation	9	mesures contractuelles	35	réunions	6
opérations	49	PROPOSITION	3	échanges	11	partenaires	9	CAD	35	Comité national de suivi Natura 2000	5

décision	49	indications	3	concertations	10	coopération	8	convention	32	groupe de travail	4
objectifs	46	PROPOSITIONS	2	interlocuteurs	5	partenariat	7	gestion contractuelle	31	réunions d'information	4
plan	35	suggestions	1	débat	5	compréhension	6	bail	20	comité de pilotage local	4

Tableau 15 : Premiers représentants et occurrences globales des catégories qualifiant l'action publique dans le corpus Natura 2000

Substantielle											
Conception											
Contrainte- Obligation- Normativité		Décider- Réglementer- Ordonner		Contraindre-Forcer-Interdire		Standardiser		Surveiller-Vérifier		Sanctionner-Punir	
doivent	286	retenues	49	ne peut	118	fixer	23	vérifier	43	puni	13
doit	260	retenu	33	ne peuvent	64	harmoniser	8	contrôlée	29	sanctionné	12
doit être	216	autorisé	30	ne peut pas	37	harmonisée	1	contrôler	19	sanctionnée	6
conformément	121	retenus	27	soumis	37	normalisée	1	veiller	17	encourue	6
devra	93	agréé	22	nécessite	13	harmonisées	1	veillerez	15	encourues	5
il convient	85	notifiée	20	ne peuvent pas	9	régler	1	vérifie	15	encourent	4
devront être	44	validées	16	nécessitant	9			vérifiées	11	sanctionnant	4
devront	29	retenue	14	soumise	8			contrôlés	8	réprimé	4
ne doit pas	28	agréés	14	conditionné	7			contrôlé	7	sanctionnées	2
Conformément	28	notifié	14	interdire	6			examine	7	sanctionnés	2
Modalités						Instrumentation					
Contrainte		Contrôle et Précaution		Standardisation- Normalisation		Logique réglementaire		Formes juridiques		Instruments politiques*	
conditions	429	contrôle	314	code	72	règlement	543	code rural	316	Décret n° 99-874 du 13 octobre 1999	10
obligations	73	contrôles	119	bonnes pratiques agricoles	43	règlements	64	Art	200	Arrêté du 8 novembre 1999	9
cadre	72	examen	38	normes	35	réglementation	50	article	158	loi n° 525 du 2 novembre 1943	7
contraintes	54	Contrôle	34	agrément	28	réglementations	9	décret	105	Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999	7
obligation	44	vérification	30	conformité	22	Base réglementaire	8	circulaire	77	décret du 16 décembre 1999	6
conditions d'éligibilité	24	surveillance	27	Code	20	réglementation communautaire	8	code	72	l'arrêté interministériel du 28 août 2000	5
Conditions d'éligibilité	17	vérifications	17	codification	17	dispositions réglementaires	5	droits	70	Décret n° 99-731 du 26 août 1999	4
prescriptions	15	inspection	14	certification	16	textes réglementaires	3	présent article	65	décret no 96-540 du 12 juin 1996	4
Conditions	15	déclaration de surface	13	compatibilité	15	réglementation européenne	3	droit	55	décret no 93-742 du 29 mars 1993	4
nécessité	11	contrôleur	12	certification de conformité	8	assise réglementaire	3	décret en Conseil d'Etat	53	Décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999	4
Procédurale											
Conception										Modalités	
Conseiller-Suggérer		Discuter-Dialoguer		Ecouter-Recevoir-Entendre		Coopérer-Collaborer		Agir-Construire-Proposer		Liberté	
pourra	97	concertée	3	entend	13	contribuer	52	réalisés	76	choix	42
pourront	79	échangées	2	consulter	11	associés	46	réalisé	48	possibilité	40
proposer	25	concerté	1	consulté	7	associé	43	réaliser	41	initiative	14
recommandé	17			entendu	6	contribue	20	établir	32	opportunité	11
encourager	16			recevoir	6	regrouper	17	agit	30	initiatives	9
pourrait	12			recueillir	6	participer	14	proposés	25	souplesse	9
pourraient	10			rencontrer	5	contribuent	5	proposer	25	autonomie	9
inciter	10			convoqués	4	participe	12	proposées	23	Choix	5
orienter	4			consultés	2	participent	10	mis en oeuvre	21	liberté	4
pourrez	4			reçu	2	associant	7	réalisée	21	libertés	3
Modalités						Instrumentation					
Logique de projet		Propositions constructives		Concertation-Echange		Accord-Coopération		Logique contractuelle		Arènes délibératives	
actions	800	proposition	32	avis	193	signature	127	contrat	739	CDOA	134
projet	388	propositions	31	participation	66	accord	40	CTE	722	commission départementale d'orientation de l'agriculture	47
action	379	indication	21	concertation	40	projets collectifs	32	CAD	391	comité technique	38

décision	125	initiative	14	consultation	16	adhésion	31	contrats types	136	comité	24
élaboration	114	indications	11	échanges	9	agrément	28	contrat type	112	comité de pilotage	16
objectifs	112	initiatives	9	Discussion	5	approbation	25	contrats	111	commission	16
projets	100	Proposition	2	délibération	5	acceptation	22	contractant	100	comités	14
plan	97			discussion	5	projet collectif	20	contrat d'agriculture durable	90	commissions	12
l'objectif	79			débat	5	coordination	19	contrats territoriaux d'exploitation	83	groupe de travail	11
démarche	71			consultations	4	reconnaissance	18	contrat territorial d'exploitation	64	assemblée générale	11

Partie II – Les dispositifs d'action collective : des situations d'interactions entre cadrage et débordement

Annexe II.1 : Caractérisation des scènes des dispositifs d'action collective N2000 et CTE/CAD

Annexe II.1.a : Liste et caractéristiques des scènes

Tableau 66 : inventaire des scènes

Type de Scène	Finalité	Statut décision.	Formalisme	Pluralisme social	Technique -Politique	Acces	Leadership	Temporalité	Taille	Cadrage-Débordement	Publicité	Productions	Expression	Débat-Dominant
Réunion d'équipe	S'organiser en interne d'une institution	Nul	Peu cadré	Faible	Technique	Contrôle par l'institution	Hiérarchie institutionnelle		< 15	Cadrage	Spécialisé	Coordination	Libre	Logique de projet, Question
Groupe de validation administrative	Valider les propositions locales	Fort	Peu cadré	Faible	Technique	Invitation de membres de l'administration	Représentant de l'Etat	Ponctuel	< 15	Cadrage	Spécialisé	Décision	Libre	-
Comité scientifique	Donner un avis scientifique	Moyen	Peu cadré	Faible	Technique	Statut d'expert	Scientifiques	Ponctuel	16 à 40	Cadrage	Spécialisé	Avis scientifiques	Libre	Concepts écologiques, Ressources cognitives
Débats parlementaires	Légiférer	Fort	Très cadré	Moyen	Politique	Elections	Majorité	Long terme	> 40	Cadrage	Grand public	Lois	Organisée	Formes de territorialité, Gestion administrative
Groupe technique	Traiter des questions techniques	Moyen	Peu cadré	Moyen	Technique	Invitation restreinte	Technicien	Moyen terme	< 15	Cadrage	Spécialisé	Propositions	Libre	Logique contractuelle, Forme de territorialité
Commission administrative	Valider et arbitrer des décisions publiques	Fort	Très cadré	Moyen	Politique	Nomination de membres élus et d'experts	Représentant de l'Etat	Long terme	16 à 40	Cadrage	Spécialisé	Décisions	Libre	Logique contractuelle, Gestion administrative
Réunion d'information	Informers sur l'action publique	Nul	Peu cadré	Moyen		Invitation large	Technicien	Ponctuel	> 40	Cadrage	Grand public	Opinions	Asymétrique	Logique de projet, Durée-Temporalité
Comité de pilotage	Piloter l'action publique sur un territoire délimité	Moyen	Cadré	Fort	Politique	Nomination	Représentant de l'Etat	Moyen terme	> 40	Cadrage	Intermédiaire	Avis, orientations	Organisée	Logique de projet, Formes de territorialité
Groupe de travail	Elaborer des propositions sur des thématiques	Moyen	Peu cadré	Fort	Technique	Co-optation	Technicien	Moyen terme	> 40	Cadrage	Intermédiaire	Propositions	Libre	Logique de projet, Formes de territorialité

	particulières													
Conseil municipal	Gérer les affaires communales	Moyen	Cadré	Fort	Politique	Elections	Majorité élue	Long terme	16 à 40	Cadrage	Spécialisé	Décisions	Libre	R h é t o r i q u e d u changement, Formes de territorialité
Visite officielle	S e r e n d r e c o m p t e s u r l e terrain	Fort	Peu cadré	Moyen	Politique		Elite (Ministre, conseiller...)	Ponctuel	> 40	Débordement	Grand public	Ancrage dans le "réel"	Libre	
Lobbying	Etablir des liens pour défendre une cause	Nul	Peu cadré	Faible	Politique	Sollicitation d'un acteur		Ponctuel	< 15	Débordement	Spécialisé	Relations	Libre	-
Réunion de négociation	Négocier, gérer une situation incertaine et conflictuelle	Fort	Peu cadré	Faible	Politique	Sollicitation par représentants institutionnels	Face à face, rapport de force	Ponctuel	< 15	Débordement	Spécialisé	Accords	Libre	-
Visite de terrain	S e r e n d r e c o m p t e s u r l e terrain	Nul	Peu cadré	Fort	Technique	Libre	Technicien	Ponctuel	16 à 40	Débordement	Intermédiaire	Ancrage dans le "réel"	Libre	Concepts écologiques, Formes de territorialité
Mobilisation collective	Montrer force et détermination	Nul	Peu cadré	Faible	Politique	Appel au peuple	Orchestration par le syndicalisme	Ponctuel	> 40	Débordement	Grand public	Rapport de force	Libre	Durée temporalité, Registre du politique
Réunion intra-institutionnelle	Rendre compte et orienter l'activité de l'Institution	Nul	Cadré	Faible	Politique	Appartenance institutionnelle	Représentants de l'institution	Long terme	> 40	Débordement	Spécialisé	Orientations institutionnelles	Organisée	Durée-Temporalité, Gestion administrative
Validation cartographique	V a l i d e r l a cartographie	Moyen	Cadré	Moyen	Technique	Invitations locales	Technicien	Ponctuel	> 40	Débordement	Intermédiaire	Cartographie ajustée	Libre	Formes de territorialité, Logique de seuil
Alliance locale	Rassembler les acteurs locaux	Faible	Peu cadré	Fort	Politique	Appel au réseau institutionnel local	Acteurs agricoles et politiques	Ponctuel	> 40	Débordement	Intermédiaire	Motions, argumentaires	Libre	Formes juridiques, Gestion administrative
Presse agricole	Exprimer la position du monde agricole	Nul	Peu cadré	Faible	Politique	Animateur syndical rapporte des faits OU Interview OU é d i t o d ' u n représentant syndical	Contrôle syndical	Ponctuel	> 40	Débordement	Spécialisé	Position professionnelle	Asymétrique	Gestion administrative, Durée-Temporalité
Presse généraliste	Déborder du cadre pour s'exprimer OU rendre compte	Nul	Peu cadré	Fort	Politique	Sollicitation par un acteur OU Initiative d'un journaliste	Journaliste	Ponctuel	> 40	Débordement	Grand public	Opinions	Asymétrique	Logique de projet, Durée-Temporalité
Forum	R é f l é c h i r e t é c h a n g e r ensemble	Nul	Peu cadré	Fort	Politique	Libre	Peu marqué	Long terme	> 40	Débordement	Grand public	Idées	Libre	Logique de projet, Formes de territorialité
Procès	J u g e r u n e situation conflictuelle	Fort	Très cadré	Moyen	Technique	Libre le plus souvent	Juge	Ponctuel	16 à 40	Débordement	Spécialisé	Arrêts	Organisée	Logique judiciaire, Gestion administrative

Annexe II.1.b : Entités caractérisant les registres de travail au sein des différentes scènes de N2000 et CTE/CAD

Tableau 17 : 15 premiers représentants des catégories qualifiant les débats dans le dispositif Natura 2000

Information-Pédagogie						Conception					
Opinion-Communication		Pédagogisme		Apprentissage-Compétence		Communiquer-Informer		Concertation-Echange		Discuter-Dialoguer	
information	562	sensibilisation	199	connaissance	214	expliquer	110	concertation	597	concertée	104
informations	240	présentation	186	connaissances	149	transmis	93	avis	424	discuter	103
communication	164	formation	122	expérience	141	informer	68	consultation	315	discute	45
expression	113	découverte	86	compétences	116	sensibiliser	60	débat	259	concertées	35
diffusion	101	formations	83	efficacité	93	faire connaître	56	rencontre	257	débattre	25
discours	90	exercice	56	expériences	86	transmettre	44	discussion	184	concerté	23
image	67	Sensibilisation	54	formations	83	faire remonter	29	échanges	135	autour de la table	21
Information	53	restitution	47	compétence	78	afficher	25	dialogue	125	discutent	17
presse	43	pédagogie	39	exercice	56	communiquer	25	rencontres	124	échanger	15
Communication	39	explication	37	savoir-faire	27	transmise	22	échange	111	laisser la parole	12
publication	37	découvertes	35	qualification	23	Informé	20	débats	106	ai parlé	12
message	32	panneaux d'information	32	le savoir	21	affiché	18	discussions	106	a discuté	12
info	31	exposé	31	Connaissance	18	transmises	18	consultations	104	avez parlé	10
plaquette	30	diaporama	28	apprentissage	16	Sensibiliser	16	participation	92	dialoguer	9
applaudissements	29	Formation	28	savoirs	15	informé	16	contact	75	donner la parole	8
<i>Conception</i>											
Logique de projet		Propositions Constructives		Enquête-Investigation		Conseiller-Suggérer		Coopérer-Collaborer		Rhétorique scientifique	
action	2324	propositions	350	enquête	165	pourra	400	associés	118	données	508
actions	1917	proposition	253	enquêtes	80	pourrait	366	participer	94	nombre	390
démarche	1049	idée	206	pistes	69	pourront	262	contribuant	93	scientifique	380
projet	1033	initiative	90	signe	27	proposer	223	associées	83	scientifiques	300
plan	548	Proposition	57	témoins	26	pourraient	139	contribuer	79	méthode	265
projets	493	Propositions	32	indices	20	encourager	106	contribuant	72	Nombre	255
élaboration	456	initiatives	27	questionnaire	20	orienter	59	associé	54	protocole	226
Objectif	418	idées	24	Enquête	19	préconisées	33	associant	53	analyse	205
programme	396	indication	16	piste	17	a proposé	33	associée	50	facteurs	159
objectifs	356	indications	9	traces	16	inciter	32	associer	49	observations	127
objectif	355	bonne volonté	8	empreintes	14	proposent	22	contacter	48	les données	118
moyens	348	suggestion	8	témoign	14	préconisé	20	participe	45	estimation	116
l'objectif	311	suggestions	7	interrogation	14	préconiser	19	coordonner	41	expertise	109
opérations	303	force de proposition	6	enseignements	14	incite	16	contribue	41	proportion	105
plan de gestion	217	PROPOSITION	4	trace	13	suggère	16	participé	36	méthodes	99
<i>Validation</i>						<i>Débordement</i>					
Accord-Coopération		Voter		Décider-Réglementer-Ordonner		Négociation-Marchandage		Agir stratégique et Machiavélique		Négocier	
Partenaires	378	voté	10	validé	142	négociation	69	stratégie	100	négocié	18
partenaires	373	votée	9	valider	109	délégation	40	pièges	48	négociés	17
validation	372	votent	8	désigné	104	négociations	39	emprise	39	négociées	7
accord	234	voter	7	retenus	104	Négociation	7	appâts	21	revendiquent	7
protocole	226	votés	6	autorisés	95	Délégation	7	stratégies	15	négociée	6
partenariat	128	Voter	2	classés	85	moratoire	6	carottes	12	négocie	5
coordination	120	votées	2	retenu	67	négociateur	5	le pouvoir	12	revendique	4
approbation	109	votait	1	classée	59	Négociations	5	instrumentalisation	7	revendiquer	2
signature	65	voterait	1	retenir	58	groupe de pression	4	manoeuvres	6	a négocié	1
confiance	60	votaient	1	classé	57	lobbies	4	rapport de force	6	fais pression	1
collaboration	55			retenues	57	lobbying	4	piège	6	ont négocié	1
en commun	46			autorisé	53	table ronde	4	manipulations	5	négocient	1
adhésion	45			désignées	48	lobby	3	Carotte	3	exigeons	1
reconnaissance	45			désigner	47	délégations	3	mauvaise fois	3	mis sur la table	1
consensus	43			retenue	46	gagnant-gagnant	2	mauvaise foi	3	mettre cartes sur table	1

Débordement											
Modes de Protestation		Controverses et Polémiques		Figures de dénonciation		Accuser-Critiquer-Se plaindre		Combattre-Lutter-Résister		Contredire-Démentir	
refus	96	débat	259	erreurs	53	remettre en cause	33	ne veut pas	31	rectifier	7
opposition	78	débats	106	erreur	50	refusé	27	attaqué	24	contredire	6
délégation	40	discussions	106	échec	49	regrette	24	bloquer	17	rétorque	6
exclusion	40	refus	96	difficulté	46	remise en cause	23	opposée	16	nier	6
manifestants	37	affaire	87	illégalité	45	refuser	17	s'opposer	13	contredit	4
manifestation	37	opposition	78	incertitudes	33	réclament	14	se battre	13	réfute	3
revendications	33	arguments	53	nuisances	27	refuse	14	oppose	11	rectifie	2
contestation	31	défense	41	défaut	22	contester	13	bloque	11	fait fi	2
Mobilisation	23	argumentaire	38	gros problème	14	déplore	13	attaquer	11	contredisent	1
opposants	23	contestation	31	erreur manifeste d'appréciation	13	dénoncer	13	opposés	10	rétorquent	1
oppositions	20	conflits	30	conneries	13	condamner	12	rejeter	10	démentez	1
plainte	19	positions	30	néant	11	dénoncent	10	enrayer	10	récusons	1
colère	13	délibération	29	erreur d'appréciation	10	condamnée	10	rejeté	9	répliquer	1
manifestations	12	conflit	29	détriment	10	remises en cause	10	s'oppose	9	dément	1
mécontentement	12	réactions	29	reproche	10	condamné	9	rejetée	8	Faisant fi	1

Tableau 18 : 15 premiers représentants des catégories qualifiant les débats dans le dispositif CTE-CAD

Information-Pédagogie				Conception							
Opinion-Communication		Pédagogisme		Apprentissage-Compétence		Communiquer-Informer		Concertation-Echange		Discuter-Dialoguer	
information	272	formation	302	expérience	109	expliquer	80	avis	703	discuter	108
informations	126	présentation	294	connaissance	105	informe	59	discussion	261	concertées	86
expression	101	Formation	65	efficacité	86	transmis	53	débat	238	discute	54
transparence	87	formations	60	compétences	68	transmettre	43	concertation	228	concertée	36
image	68	exercice	56	formations	60	informer	40	rencontre	167	discutent	21
discours	54	explication	41	exercice	56	annoncée	22	échanges	158	concerté	20
annonce	48	exposé	37	spécialité	51	faire remonter	22	consultation	154	débattre	19
Information	43	sensibilisation	32	qualification	30	transmise	21	participation	141	a discuté	18
communication	39	enseignements	27	expériences	29	transmises	19	discussions	98	échanger	13
message	30	explications	27	enseignements	27	enseigner	16	dialogue	87	ai parlé	11
communiqué	23	diaporama	26	connaissances	26	affichés	15	contact	71	avez parlé	10
diffusion	23	Exposé	25	compétence	23	faire connaître	15	échange	69	discutant	9
l'annonce	22	restitution	24	stage	22	Transmettre	15	rencontres	62	donne la parole	8
images	22	découverte	23	spécialisation	22	communiquer	14	débats	58	concerté	6
publication	22	stage	22	performance	20	sensibiliser	14	Discussion	38	dialoguer	5
Conception											
Logique de projet		Propositions Constructives		Enquête-Investigation		Conseiller-Suggérer		Coopérer-Collaborer		Rhétorique scientifique	
actions	1776	proposition	514	signe	79	pourra	556	participer	176	nombre	646
projet	1677	propositions	341	pistes	28	pourrait	517	associés	136	expert	420
action	1060	idée	199	enquête	27	pourront	433	contribuer	72	expertise	232
démarche	942	Proposition	88	enquêtes	24	proposer	200	associé	67	méthode	223
Objectif	538	initiative	84	piste	20	pourraient	155	associée	59	données	178
objectifs	536	indication	63	enregistrements	18	encourager	63	contribue	48	Nombre	152
projets	462	Propositions	45	renseignements	16	inciter	44	contacter	44	experts	136
élaboration	420	idées	44	interrogation	13	a proposé	36	Participaient	34	analyse	121
plan	396	initiatives	23	signes	11	inviter à	35	participe	32	scientifique	91

objectif	337	PROPOSITION	12	questionnaire	10	recommandé	28	associées	31	observations	68
moyens	299	indications	11	traces	8	orienter	27	regrouper	30	proportion	59
l'objectif	288	suggestion	7	trace	7	pourrez	25	contribuent	30	raisonnement	57
programme	255	bonne volonté	6	Interview	6	proposent	25	participé	29	expertises	54
les objectifs	231	PROPOSITIONS	5	premiers éléments	5	donner un avis	24	associant	21	méthodes	51
projet collectif	228	force de proposition	4	interview	5	conseillé	22	participent	19	Hypothèse	51
<i>Validation</i>						<i>Débordement</i>					
Accord-Coopération		Voter		Décider-Réglementer-Ordonner		Négociation-Marchandage		Agir stratégique et Machiavélique		Négocier	
accord	248	votée	15	autorisés	239	négociation	42	stratégie	39	négocié	24
signature	247	voté	14	validé	213	négociations	34	forfait	24	négocié	13
projet collectif	228	voter	13	retenues	163	délégation	16	appâts	22	négocie	4
validation	179	votent	1	retenu	149	table ronde	7	emprise	16	faire pression	3
partenaires	127	voterai	1	autorisé	140	moratoire	7	le pouvoir	13	négociées	2
reconnaissance	97	votant	1	retenue	126	Délégation	5	stratégies	12	mettre sur la table	1
projets collectifs	95			retenus	123	lobbying	4	piège	11	ont revendiqué	1
unanimité	83			validés	112	délégations	3	pièges	10	revendiquant	1
adhésion	75			désignées	107	marchandage	1	manipulation	4	lâcherais bien du lest	1
agrément	69			validée	107	cessez le feu	1	carotte	4	exigeons	1
collaboration	60			retenir	106	résolution du conflit	1	artifice	3	a négocié	1
partenariat	58			valider	103	donnant-donnant	1	bras de fer	3	revendiquent	1
coordination	55			valide	81	lobby	1	carottes	3		
consensus	54			autorisée	80	Négociation	1	intoxication	2		
signataires	50			adopté	73			double langage	2		
<i>Débordement</i>											
Modes de Protestation		Controverses et Polémiques		Figures de dénonciation		Accuser-Critiquer-Se plaindre		Combattre-Lutter-Résister		Contredire-Démentir	
refus	161	débat	238	difficulté	61	regrette	50	ne veut pas	44	contredit	3
lutte	124	refus	161	erreur	45	refuser	31	enrayer	21	contredisent	2
exclusion	80	discussions	98	usine à gaz	20	refusé	29	bloquer	20	contredire	2
luttons	61	argumentaire	71	chasseurs de primes	17	remis en cause	24	se battre	19	rectifier	2
Lutte	57	réactions	70	irrégularités	16	refuse	22	attaque	17	contredis	1
opposition	29	débats	58	incertitudes	16	refusés	19	attaquer	17	démentir	1
délégation	16	arguments	50	erreurs	14	refusée	17	est contre	16	rétorquent	1
revendications	14	affaire	49	échec	14	remet en cause	16	bloque	13	réfute	1
colère	11	argument	38	impasse	12	remise en cause	15	s'oppose	11	rétorque	1
revendication	9	opposition	29	faiblesses	11	remettre en cause	15	rejeté	11		
manifestation	8	Débat	28	néant	11	condamner	13	opposé	8		
lettre ouverte	5	arbitrage	25	piège	11	dénonce	12	battus	7		
doléances	5	défense	22	reproche	11	regretter	10	manifestent	7		
oppositions	5	positions	22	rente	10	refusent	8	ferrailler	6		
manifestants	5	conflits	22	ras-le-bol	10	regrettent	7	suis contre	6		

Annexe II.1.c : Evolution du nombre de réunions des diverses scènes

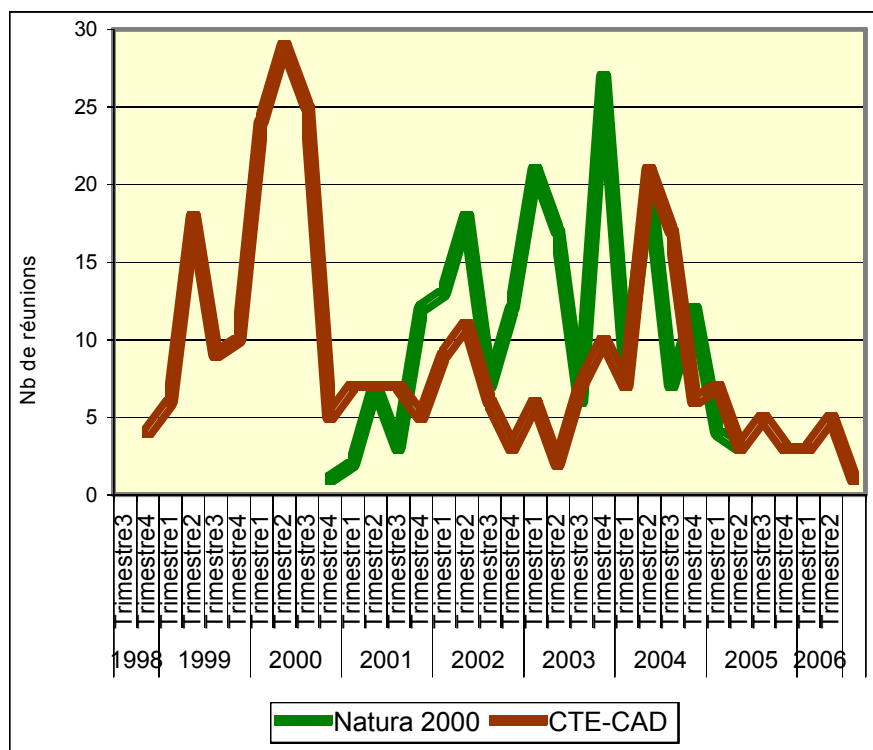


Figure 1 : Nombre de réunions par trimestre

Annexe II.1.d : Evolution de la configuration sociale des scènes

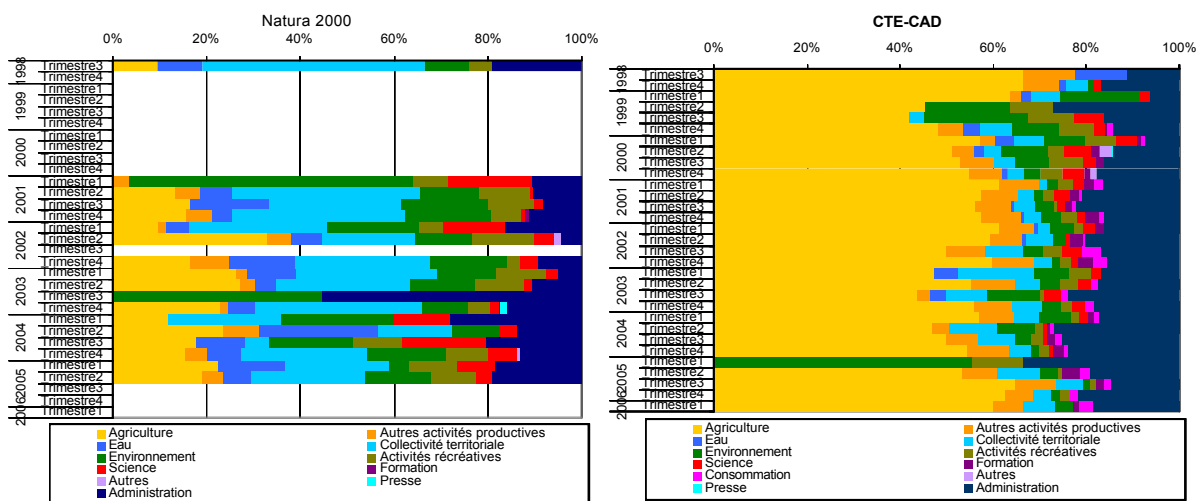


Figure 3 : Evolution par trimestre de la participation des catégories d'acteurs aux réunions CTE-CAD et Natura 2000.

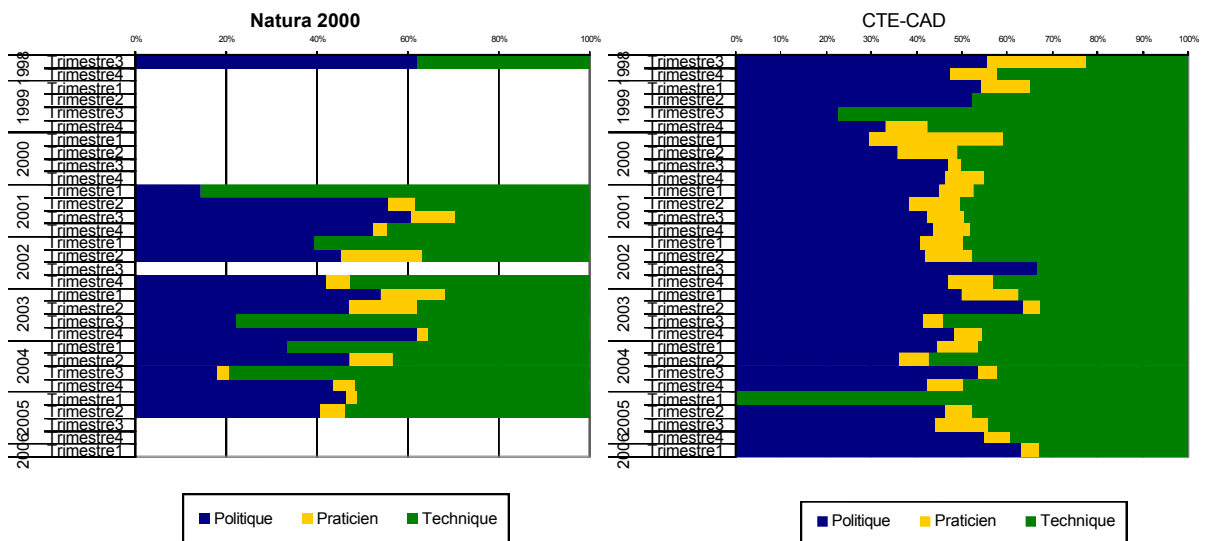


Figure 4 : Evolution par trimestre de la participation des catégories politique, technique et praticienne d'acteurs aux réunions CTE-CAD et Natura 2000.

Annexe II.2 : Caractérisation des objets débattus dans les dispositifs N2000 et CTE/CAD

Annexe II.2.a : Proportions des entités les plus citées et des catégories d'entités correspondantes

Tableau 79 : Classement des entités et catégories par ordre d'occurrence décroissant

Natura 2000						CTE-CAD					
Entités	Occ.	Freq.	Catégories d'entités	Occ.	Freq.	Entités	Occ.	Freq.	Catégories d'entités	Occ.	Freq.
Marais@	9386	1,60%	Logique de projet	13961	2,37%	Marais@	10722	2,20%	Gestion administrative	14000	2,87%
SiteNatura@	7771	1,32%	Formes de territorialité	11250	1,91%	CTE@	9231	1,89%	Logique de projet	12703	2,60%
Habitat@	6730	1,14%	Gestion administrative	7976	1,36%	PRAIRIE@	7689	1,58%	Formes de territorialité	11934	2,45%
Espèce@	5835	0,99%	Durée-Temporalité	7515	1,28%	CDC prairie@	7012	1,44%	Durée-Temporalité	9277	1,90%
Collectivités_Locales@	5571	0,95%	Catégorisation-Classification	5608	0,95%	ARGENT@	6854	1,40%	Ressources cognitives	6725	1,38%
PRAIRIE@	5553	0,94%	Raisonnement statistique	5316	0,90%	AGRICULTEUR@	6379	1,31%	Logique contractuelle	5489	1,12%
Surfaces@	5313	0,90%	Concepts écologiques	4375	0,74%	Surfaces@	6058	1,24%	Gestion agricole	5449	1,12%
DOCOB@	5226	0,89%	Sauvegarde-Maintien	4360	0,74%	Exploitation-Agricole@	4257	0,87%	Raisonnement statistique	4995	1,02%
Natura 2000@	5168	0,88%	Rhétorique scientifique	4234	0,72%	Ce qui fait problème@	3912	0,80%	Sauvegarde-Maintien	4849	0,99%
Opérateur@	4795	0,82%	Rhétorique du changement	3495	0,59%	CAD@	3410	0,70%	Volonté-Détermination	4482	0,92%
Réseau_hydr_marais@	4344	0,74%	Concertation-Echange	3488	0,59%	OLAE@	3008	0,62%	Logique de seuil	3765	0,77%
ARGENT@	3343	0,57%	Ressources cognitives	3474	0,59%	Réseau_hydr_marais@	2836	0,58%	Gestion financière	3758	0,77%
APN@	3152	0,54%	Gestion écologique	3341	0,57%	parcelles	2759	0,57%	Rhétorique du changement	3674	0,75%
AGRICULTEUR@	3058	0,52%	Prospective	2982	0,51%	CDOA@	2561	0,52%	Catégorisation-Classification	3576	0,73%
%	2952	0,50%	Accord-Coopération	2925	0,50%	Eau@	2355	0,48%	Prospective	3540	0,73%
Activités-Humaines@	2797	0,48%	Formes juridiques	2910	0,49%	%	2260	0,46%	Formes de responsabilité	3470	0,71%
Ce qui fait problème@	2698	0,46%	Volonté-Détermination	2786	0,47%	Habitat@	2088	0,43%	Rhétorique scientifique	3398	0,70%
Carto@	2501	0,43%	Logique de Suivi-Evaluation	2690	0,46%	dossiers	2040	0,42%	Logique de Désenclavement	3262	0,67%
Chasseurs@	2468	0,42%	Logique d'Institution	2472	0,42%	Bazin	1962	0,40%	Concepts agronomiques	2972	0,61%
action	2324	0,40%	Logique de Désenclavement	2436	0,41%	contrat	1923	0,39%	Concertation-Echange	2780	0,57%
gestion	2249	0,38%	Production textuelle	2433	0,41%	mesure	1919	0,39%	Contrainte	2615	0,54%
Eau@	2138	0,36%	Espace de calcul	2330	0,40%	ans	1874	0,38%	Raisonnement micro-économique	2509	0,51%
CDC prairie@	2112	0,36%	Discours Ecologique	2239	0,38%	APN@	1843	0,38%	Logique de point de vue	2397	0,49%
Exploitation-Agricole@	2099	0,36%	Gestion financière	2182	0,37%	mesures	1835	0,38%	Accord-Coopération	2395	0,49%
DIREN@	1992	0,34%	Opinion-Communication	2156	0,37%	DDAF@	1780	0,36%	Arrêt-Déclin	2337	0,48%
PIMP@	1927	0,33%	Logique de point de vue	2148	0,37%	Activités-Humaines@	1780	0,36%	Logique de marché	2335	0,48%
EUROPE@	1925	0,33%	Logique de seuil	2147	0,37%	actions	1776	0,36%	Formes juridiques	2244	0,46%
actions	1917	0,33%	Arrêt-Déclin	2143	0,36%	Chambre-Agri@	1772	0,36%	Arènes délibératives	2215	0,45%
Mériaux@	1845	0,31%	Arènes délibératives	2054	0,35%	GrandeCulture@	1721	0,35%	Espace de calcul	2171	0,44%
GrandeCulture@	1834	0,31%	Contrainte	1968	0,33%	Opérateur@	1694	0,35%	Production textuelle	2119	0,43%
Syndicat_marais@	1807	0,31%	Gestion agricole	1921	0,33%	projet	1677	0,34%	Logique d'Institution	1845	0,38%
parcelles	1730	0,29%	Logique de marché	1821	0,31%	Pâturage@	1648	0,34%	Discours Ecologique	1736	0,36%
étude(s)	1728	0,29%	Etats critiques et Défaillances	1793	0,30%	maintien	1619	0,33%	Déterminisme et Nécessité	1722	0,35%
Propriétaires@	1663	0,28%	Logique contractuelle	1790	0,30%	Eleavage@	1604	0,33%	Etats critiques et Défaillances	1689	0,35%
entretien	1596	0,27%	Déploiement de conséquences	1646	0,28%	territoire	1567	0,32%	Contrôle et Précaution	1632	0,33%
ans	1509	0,26%	Géologie-Pédologie	1637	0,28%	ETAT-CENTRAL@	1562	0,32%	Concepts écologiques	1550	0,32%
territoire	1480	0,25%	Déterminisme et Nécessité	1598	0,27%	Bilbeau	1524	0,31%	Logique d'Enclavement	1508	0,31%
Scientifiques@	1461	0,25%	Logique d'Enclavement	1554	0,27%	Biodiversité@	1515	0,31%	Situation-Cas	1504	0,31%
PREFET@	1453	0,25%	Figures de réparation	1551	0,26%	Charente-Maritime@	1482	0,30%	Propositions constructives	1449	0,30%
maintien	1415	0,24%	Retour à origine	1517	0,26%	parcelle	1457	0,30%	Retour à origine	1408	0,29%

Oiseau@	1411	0,24%	Controverses et Polémiques	1490	0,25%	Mériaux@	1442	0,30%	Gestion écologique	1363	0,28%
ETAT-CENTRAL@	1394	0,24%	Autres-activités-humaines	1476	0,25%	SiteNatura@	1435	0,29%	Question	1349	0,28%
CAD@	1383	0,24%	Concepts agronomiques	1353	0,23%	engagements	1424	0,29%	Logique de Suivi-Evaluation	1326	0,27%
Espèces_invasives@	1237	0,21%	Pédagogisme	1343	0,23%	entretien	1402	0,29%	Opinion-Communication	1289	0,26%
CoPil@	1231	0,21%	Référentiel productiviste	1297	0,22%	fauche	1379	0,28%	Standardisation-Normalisation	1275	0,26%
travail	1117	0,19%	Question	1285	0,22%	SYNDICAT-MAJ@	1352	0,28%	Pédagogisme	1241	0,25%
Elevage@	1113	0,19%	Formes de responsabilité	1247	0,21%	dossier	1339	0,27%	Controverses et Polémiques	1233	0,25%
Inventaire@	1081	0,18%	Apprentissage-Compétence	1218	0,21%	EUROPE@	1337	0,27%	Rupture-Bouleversement	1221	0,25%
zones	1071	0,18%	Démographie	1185	0,20%	Fertilisation@	1263	0,26%	Déploiement de conséquences	1191	0,24%
INRA@	1070	0,18%	Propositions constructives	1099	0,19%	diagnostic	1238	0,25%	Géologie-Pédologie	1188	0,24%

Annexe II.2.b : Analyse des dimensions cognitive, normative et instrumentales des débats

Tableau 20 : 15 premiers représentants des catégories dans le corpus Natura 2000.

Conservation							Catégories d'autres "Mondes"		
Science écologique			Discours		Gestion		Autres-Activités-Humaines		
Concepts écologiques		Ecologique	Discours écologique		Gestion écologique				
espèces	4146	biologique	507	biodiversité	550	niveaux d'eau	499	activité	586
habitats	2476	végétales	482	conservation	523	inventaire	417	activités	563
habitat	1109	eutrophes	334	environnement	367	inventaires	416	pêche	339
milieux	1013	écologique	257	patrimoine naturel	125	Entretien	380	curage	334
Habitats	740	biologiques	257	patrimoine	116	état de conservation	298	gestion hydraulique	223
faune	732	alluviales	178	la nature	106	plan de gestion	217	piégeage	162
populations	490	subsaumâtres	166	Nature	89	conservatoire	188	gestion de l'eau	155
flore	443	écologiques	161	Conservation	79	gestionnaires	152	activités humaines	93
Migrateur	255	végétale	132	Environnement	72	plans de gestion	143	conduite	90
nicheurs	208	ornithologique	131	développement durable	67	plantations	142	Chasse	86
hivernants	199	mésotrophes	120	richesse biologique	66	réserve naturelle	141	usage	83
Nicheur	157	thermoatlantiques	110	intérêt patrimonial	59	Réserve Naturelle	133	lutte chimique	76
milieux naturels	107	piscicole	92	pollution	59	mesures de gestion	116	activités économiques	62
sites de reproduction	87	hygrophiles	91	protection de l'environnement	55	maîtrise foncière	105	travaux de curage	60
habitats d'espèces	74	thermo-atlantiques	84	écologie	54	modalités de gestion	89	conchyliculture	59
Agriculture									
Science agronomique		Discours agricole			Gestion agricole				
Concepts agronomiques		Logique de Marché		Référentiel productiviste		Agricole		Gestion agricole	
SAU	337	coût	242	aménagements	414	agricole	487	exploitations	1037
des pratiques	192	acquisitions	180	drainage	276	agricoles	368	fauche	589
les pratiques	128	richesse	173	production	264	Agricole	32	pâturage	490
UGB	125	acquisition	147	aménagement	251	agronomique	20	exploitation	475
piétinement	105	Acquisition	103	Aménagement	158	rural	20	fertilisation	188
troupeau	63	prix	83	entreprises	80	rurale	14	pratiques	138
cheptel	54	acquisition foncière	73	productions	78	agronomiques	14	exploitations agricoles	103
intrants	48	moyens financiers	63	mise en culture	70	AGRICOLE	10	Fauche	84
sièges d'exploitation	44	Acquisitions	61	productivité	63	rurales	8	pratique	71
UTH	44	coûts	59	Aménagements	55	laitière	5	semis	70
ateliers	43	richesses	57	intensification	40	hydro-pastorale	4	déprimage	66
SFP	38	entrepreneur	55	remembrement	34	agricolo-agricole	3	épandage	62
atelier	31	rémunération	54	Production	31	hydro-agricole	3	chargement	62
pratiques agricoles	30	surcoût	42	rentabilité	25	laitières	3	labour	51

Tableau 21 : 15 premiers représentants des catégories dans le corpus CTE-CAD.

Conservation						Catégories d'autres "Mondes"			
Science écologique			Discours		Gestion		Autres-Activités-Humaines		
Concepts écologiques		Ecologique	Discours écologique		Gestion écologique				
espèces	678	biologique	409	biodiversité	1251	Entretien	409	activité	221
milieux	498	alluviales	259	environnement	669	gestion extensive	195	curage	203
faune	362	subsaumâtre	166	conservation	231	niveaux d'eau	133	activités	190
habitats	339	faunistique	139	Biodiversité	173	entretien des éléments fixes	90	conduite	137
flore	315	végétales	109	patrimoine	163	inventaire	61	gestion de l'eau	103
habitat	155	biologiques	79	Environnement	126	gestionnaires	60	conduites	81
hivernants	118	écologique	79	la nature	68	plantations	57	gestion hydraulique	78
nicheurs	111	végétale	61	protection de l'environnement	67	modalités de gestion	50	travaux de curage	64
groupements végétaux	81	alluviale	49	pollutions	60	entretien de haies	49	conchyliculture	51
biotopes	57	messicoles	35	richesse biologique	60	Gestionnaires	47	pêche	48
biotope	54	écologiques	35	développement durable	48	entretien des prairies	27	usage	38
Habitats	53	saumâtre	30	BIODIVERSITE	46	inventaires	25	Pêche	35
milieux naturels	52	hygrophile	25	diversité biologique	45	plan de gestion	21	usages	25
populations	52	salines	24	pollution	33	débroussaillage	20	habitude	23
sites de reproduction	39	floristiques	22	Nature	30	réserve naturelle	19	activités économiques	19
Agriculture									
Science agronomique		Discours agricole				Gestion agricole			
Concepts agronomiques		Logique de Marché		Référentiel productiviste		Agriculture		Gestion agricole	
troupeau	299	filière	286	production	648	agricole	566	pâturage	1437
UGB	251	rémunération	258	productions	325	agricoles	358	fauche	1381
des pratiques	193	coût	170	drainage	300	Agricole	120	fertilisation	1128
SAU	187	commercialisation	142	aménagement	171	laitiers	67	exploitation	1126
cheptel	183	vente directe	137	aménagements	111	laitière	50	exploitations	1096
intrants	150	prix	131	entreprises	75	agronomiques	47	chargement	333
rares	141	filières	109	rendement	59	Agricoles	41	diversification	289
atelier	129	richesse	91	intensification	53	rural	36	pratiques	205
piétinement	122	producteurs	86	productivité	49	agronomique	28	gestion extensive	195
UTH	104	l'économie	86	mise en culture	48	AGRICOLES	25	chargement instantané	193
ateliers	91	marché	81	remembrement	43	rurales	14	diagnostic d'exploitation	192
race	85	consommateurs	79	production laitière	38	AGRICOLE	14	Pâturage	159
les pratiques	85	vente	76	Aménagement	34	laitières	13	épandage	154
systèmes de production	81	achat	70	production agricole	31	RURAL	4	désherbage	148
système de production	77	finance	66	développement agricole	30	paysanne	3	déprimage	140

Tableau 22 : Densité des dimensions en fonction des mondes et des dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD

		Natura 2000	CTE-CAD
Mondes	Pages :	5902	5782
Conservation	Science écologique	3,19	0,67
	Discours écologique	0,49	0,57
	Gestion écologique	0,85	0,28
Agriculture	Science agronomique	0,30	0,59
	Discours agricole	0,90	1,16
	Gestion agricole	0,79	1,97
Autres	Catégories d'autres "Mondes"	0,61	0,27

Tableau 23 : Proportion des dimensions en fonction des mondes et des dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD

Mondes	%	Natura 2000	CTE-CAD
Conservation	Science écologique	44,7%	12,1%
	Discours écologique	6,9%	10,4%
	Gestion écologique	11,9%	5,1%
Agriculture	Science agronomique	4,2%	10,8%
	Discours agricole	12,6%	21,0%
	Gestion agricole	11,1%	35,8%
Autres	Catégories d'autres "Mondes"	8,6%	4,8%

Tableau 24 : Proportions des types de débats dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

	Natura 2000	CTE-CAD
Information	13,31%	10,68%
Conception	64,59%	64,73%
Validation	12,23%	15,08%
Débordement	9,87%	9,51%

Annexe II.2.c : Réseaux d'entités liées et qualités attribuées aux objets typiques ou les plus cités

Tableau 25 : Les entités représentatives des mondes choisies pour l'analyse.

	Textes	Dispositifs
Agriculture@	X (typique)	X
Biodiversité@	X (typique)	X
Habitat@	X (le + cité)	X (le + cité)
Production	X (le + cité)	X
Prairie		X (typique)
Paturage		X (le + cité)

Tableau 26 : 25 premières Entités et qualités associées à « AGRICULTURE » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000 3,0%				N=	41		
Activités-Humaines@	511	Autres-activités-humaines	440	maraîchine	8	Origines géographiques	13
Marais@	316	Formes de territorialité	357	dynamique	6	Mobilité	6
Collectivités_Locales@	181	Logique de projet	271	seule	3	Economique-Marchand	5
Ce qui fait problème@	153	Discours Ecologique	188	présente	3	Adhésion-Satisfaction	5
Chasseurs@	153	Gestion administrative	187	actuelle	3	Localisation/Présence	4
AGRICULTEUR@	128	Logique de Désenclavement	175	respectueuse	3	Echelons territoriaux	4
SiteNatura@	120	Arènes délibératives	168	départementale	3	Exception-Originalité	3
territoire	117	Durée-Temporalité	153	du marais	2	Actuel-Existant	3
Habitat@	112	Sauvegarde-Maintien	149	française	2	Productif	2
Pêcheurs@	102	Gestion agricole	135	compétitive	2	Dangerosité	1
gestion	95	Concepts écologiques	134	mêle	1	Adaptabilité-Adéquation	1
Elevage@	93	Rhétorique du changement	129	rentable	1	Bureaucratique	1
Natura 2000@	89	Ressources cognitives	124	polluante	1	Préoccupation	1
DOCOB@	87	Logique contractuelle	116	loin	1	Acceptable	1
TOURISTES@	81	Prospective	114	poursuivies	1	Local	1
Tourisme@	81	Rhétorique scientifique	102	consciente	1	Intensif	1
Opérateur@	78	Référentiel productiviste	97	axée	1	Extensif	1
Grp-Travail@	73	Gestion écologique	96	directement	1		
maintien	73	Gestion financière	90	rentables	1		
environnement	68	Logique d'Enclavement	89	basées	1		
PRAIRIE@	65	Raisonnement statistique	79	compatible	1		
entretien	63	Concertation-Echange	72	administrée	1		
actions	62	Métalangage et distance théorique	67	soucieuse	1		
APN@	59	Perturbation anthropique	67	conciliable	1		
Exploitation-Agricole@	55	Opinion-Communication	66	basée	1		
CTE-CAD 5,47%				N=	60		
Activités-Humaines@	459	Logique contractuelle	631	française	13	Origines géographiques	33
Marais@	429	Logique de projet	589	vendéenne	9	Echelons territoriaux	14
CTE@	426	Gestion administrative	522	traditionnelle	9	Economique-Marchand	12
ARGENT@	347	Gestion financière	509	départementale	8	Ancien	10
AGRICULTEUR@	318	Formes de territorialité	450	du marais	7	Productif	6
Ce qui fait problème@	298	Gestion agricole	396	respectueuse	5	Excellence	5
SYNDICAT-MAJ@	234	Discours Ecologique	379	économe	4	Adhésion-Satisfaction	5
Exploitation-Agricole@	214	Rhétorique du changement	350	régionale	4	Important-Essentiel	4
Membre	176	Logique de Désenclavement	316	économique	3	Durable-Rémanent	4
DDAF@	161	Sauvegarde-Maintien	281	paysanne	3	Agricole	3
APN@	131	Référentiel productiviste	236	autonome	3	Libre-Volontaire	3
Eau@	127	Ressources cognitives	227	productive	3	Exception-Originalité	3
SYNDICAT-mino@	126	Prospective	225	durable	3	Herbagé	2
Charente-Maritime@	124	Raisonnement statistique	213	spécifique	3	Artificiel/Anthropisé	2
Chambre-Agri@	117	Logique de marché	212	bretonne	2	Homogène-Pur	2
environnement	117	Durée-Temporalité	202	compétitive	2	Localisation/Présence	2
Production@	113	Autres-activités-humaines	195	performante	2	Bureaucratique	1
M-Agriculture@	112	Raisonnement micro-économique	166	égal	2	Mobilité	1
département	112	Rhétorique scientifique	161	rentable	2	Acceptable	1
ETAT-CENTRAL@	111	Hydrologie-Hydraulique	146	herbagère	2	Actuel-Existant	1
développement	110	Concepts agronomiques	142	associative	2	Important-Volume	1
%	109	Retour à origine	142	indispensable	2	Ecologique	1
PRAIRIE@	101	Volonté-Détermination	135	finançables	2	Politique	1
CAD@	101	Arènes délibératives	133	multifonctionnelle	2	Contractuel	1
Biodiversité@	101	Accord-Coopération	132	françaises	2	Spécialisé	1

Tableau 27: 25 premières entités et qualités associées à « BIODIVERSITE » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000 3,1%				N=	30		
Marais@	280	Logique de projet	518	végétale	23	Ecologique	24
maintien	251	Sauvegarde-Maintien	507	animale	9	Excellence	6
Habitat@	213	Concepts écologiques	494	remarquable	6	Exception-Originalité	5
PRAIRIE@	207	Formes de territorialité	490	domestique	4	Global-Général	3
Eau@	186	Discours Ecologique	261	globale	3	Origines géographiques	2
Natura 2000@	174	Hydrologie-Hydraulique	257	spécifique	3	Localisation/Présence	1
Réseau_hydr_marais@	161	Gestion administrative	254	une certaine	2	Acceptable	1
Espèce@	147	Gestion écologique	246	du marais	2	Important-Volume	1
CDC prairie@	138	Rhétorique du changement	187	prairiale	2	Important-Essentiel	1
gestion	124	Logique contractuelle	166	susceptibles	2	Naturalité	1
GrandeCulture@	122	Gestion agricole	165	floristique	2	Echelons territoriaux	1
SiteNatura@	120	Figures de réparation	131	étonnante	1	Fondation-Justification	1
Peuplier@	116	Retour à origine	131	différents	1		
Ce qui fait problème@	115	Raisonnement statistique	123	présente	1		
%	105	Prospective	121	créées	1		
Oiseau@	102	Rhétorique scientifique	108	favorable	1		

Bande-enherbée@	98	Espace de calcul	108	considérable	1		
Activités-Humaines@	94	Concepts agronomiques	107	intrinsèque	1		
Pratiques@	89	Volonté-Détermination	100	important	1		
Surfaces@	88	Ressources cognitives	97	particuliers	1		
préservation	88	Logique de Désenclavement	96	naturelle	1		
DOCOB@	85	Logique de seuil	91	confrontée	1		
mesure	81	Autres-activités-humaines	89	devenue	1		
restauration	79	Priorité/Urgence	83	haut	1		
Degré de priorité	73	Arrêt-Déclin	73	grande	1		
CTE-CAD	7,51%		N=	42			
Marais@	1131	Sauvegarde-Maintien	2195	remarquable	45	Exception-Originalité	52
maintien	1048	Formes de territorialité	2047	particuliers	34	Excellence	46
CDC prairie@	964	Concepts écologiques	1673	végétale	13	Ecologique	27
Ce qui fait problème@	921	Logique de projet	1545	spécifique	12	Origines géographiques	6
PRAIRIE@	846	Gestion administrative	868	aquatique	11	Global-Général	5
PAYSAGE@	602	Hydrologie-Hydraulique	841	floristique	8	Echelons territoriaux	4
Eau@	602	Gestion agricole	724	domestique	6	Important-Essentiel	3
Habitat@	587	Discours Ecologique	654	du marais	6	Localisation/Présence	3
préservation	576	Elaboration esthétique	608	biologique	6	Local	2
Réseau_hydr_marais@	487	Volonté-Détermination	582	particulier	5	Succession temporelle ou hiérarchique	2
Objectif	409	Logique contractuelle	521	générale	5	Naturalité	1
parcelles	334	Ressources cognitives	507	avienne	4	Dangerosité	1
mesure	324	Formes de responsabilité	479	salé	4	Assurance-Certitude-Fiabilité	1
CTE@	322	Gestion écologique	395	faunistique	4	Réalité/Vérité	1
Pratiques@	280	Concepts agronomiques	373	présentes	3	Fort-Puissant-Riche	1
fonctions	269	Retour à origine	306	locale	2	Intimité/Proximité	1
Oiseau@	267	Logique de Désenclavement	289	une certaine	2		
engagements	262	Figures de réparation	277	animale	2		
zone	246	Rhétorique du changement	234	départementale	2		
Exploitation-Agricole@	243	Logique de seuil	225	préalables	2		
Espèce@	243	Prospective	220	naturelle	1		
Maintien	230	Durée-Temporalité	213	menacée	1		
plaine	225	Arrêt-Déclin	196	prépondérant	1		
zones	212	Géologie-Pédologie	193	liée	1		
haies	202	Gestion financière	187	précis	1		

Tableau 28 : 25 premières entités et qualités associées à « HABITAT » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000	32,8%			N=	323		
Espèce@	6653	Concepts écologiques	13330	d'intérêt communautaire	353	Excellence	430
Natura 2000@	3341	Formes de territorialité	5581	naturels	293	Naturalité	390
SiteNatura@	3085	Catégorisation-Classification	3942	aquatiques	166	Important-Essentiel	143
PRAIRIE@	3070	Logique de projet	3575	naturel	72	Exception-Originalité	72
Marais@	2926	Sauvegarde-Maintien	2723	aquatique	71	Hydrologique	49
Réseau_hydr_marais@	2310	Gestion écologique	2311	prioritaire	57	Acceptable	48
Surfaces@	2062	Hydrologie-Hydraulique	1598	ouverts	49	Ecologique	45
gestion	1057	Ressources cognitives	1523	différents	42	Adaptabilité-Adéquation	40
Carto@	986	Rhétorique scientifique	1515	tourbeux	36	Pédologie-Géologique	39
DOCOB@	977	Formes juridiques	1422	favorables	36	Artificiel/Anthropisé	34
Eau@	916	Gestion administrative	1415	remarquables	33	Localisation/Présence	34
maintien	904	Discours Ecologique	1287	humides	33	Dangerosité	29
EUROPE@	873	Raisonnement statistique	1285	prioritaires	32	Origines géographiques	29
Oiseau@	828	Gestion agricole	1169	particuliers	28	Fort-Puissant-Riche	25
Activités-Humaines@	809	Etendue géographique	1134	ouvert	27	Fréquence/Régularité	25
%	789	Rhétorique du changement	1111	fréquents	24	Fragilité	21
Ce qui fait problème@	686	Arrêt-Déclin	1083	du marais	24	Homogène-Pur	21
faune	638	Durée-Temporalité	1046	d'intérêt communautaires	24	Domestique	19
GrandeCulture@	565	Logique d'Enclavement	1040	menacés	18	Défaillance-Etat critique	16
intérêt	547	Autres-activités-humaines	1039	boisés	17	Intimité/Proximité	13
Mégaphorbiaie@	530	Logique de seuil	1037	principaux	17	Identification/Observation	12
actions	528	Logique de Suivi-Evaluation	1014	inscrit	17	Diffus/Epars	11
végétation	525	Espace de calcul	950	présents	17	Actuel-Existant	10
Etat-Conservation@	523	Géologie-Pédologie	912	dunaires	15	Complexité-Difficulté	9
Opérateur@	505	Déterminisme et Nécessité	878	riches	15	Ancien	9
CTE-CAD	10,54%			N=	145		
Marais@	1399	Concepts écologiques	2072	tourbeux	140	Exception-Originalité	171
PRAIRIE@	1343	Sauvegarde-Maintien	1914	aquatiques	83	Pédologie-Géologique	147
maintien	994	Formes de territorialité	1844	Naturels	68	Naturalité	138
CDC prairie@	959	Gestion agricole	1534	spécifiques	66	Excellence	50
Réseau_hydr_marais@	674	Logique de projet	1402	rivulaires	47	Fragilité	43
Espèce@	587	Discours Ecologique	793	remarquable	40	Ecologique	31

Biodiversité@	587	Hydrologie-Hydraulique	768	effectués	36	Hydrologique	17
APN@	547	Catégorisation-Classification	709	particuliers	35	Adaptabilité-Adéquation	16
Membre	470	Gestion écologique	625	naturel	35	Acceptable	14
AGRICULTEUR@	433	Gestion administrative	534	naturels	30	Important-Essentiel	13
Eau@	417	Géologie-Pédologie	524	sensibles	28	Fort-Puissant-Riche	10
entretien	407	Rhétorique scientifique	408	particulier	27	Origines géographiques	8
Objectif	398	Ressources cognitives	350	aquatique	24	Ancien	6
Pâturage@	355	Logique contractuelle	347	rare	20	Localisation/Présence	6
préservation	346	Logique de seuil	332	rare	13	Identification/Observation	5
éléments	345	Volonté-Détermination	319	sensible	12	Actuel-Existant	4
Oiseau@	337	Formes de responsabilité	295	ouvert	11	Ensauvagé	4
fauche	320	Elaboration esthétique	290	différents	10	Durable-Rémanent	4
bri	311	Retour à origine	288	humide	10	Hétérogène-Pluriel	4
parcelle	292	Durée-Temporalité	280	spécifique	8	Dangerosité	3
Localisation	286	Figures de réparation	274	floristiques	7	Caractère provisoire	3
PAYSAGE@	284	Arrêt-Déclin	262	faunistiques	7	Homogène-Pur	3
Ce qui fait problème@	251	Logique de Désenclavement	249	favorables	7	Adhésion-Satisfaction	3
Chasseurs@	251	Raisonnement statistique	249	retardée	7	Artificiel/Anthropisé	2
haies	250	Contrainte	245	favorable	7	Productif	2

Tableau 29 : 25 premières entités et qualités associées à « PRODUCTION » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité	Catégories d'entités	Qualités	Catég. de Qualités				
Natura 2000	N=	62					
%	219	Raisonnement statistique	325	agricoles	10	Herbagé	14
Exploitation-Agricole@	164	Gestion agricole	263	interdit	9	Agricole	10
GrandeCulture@	139	Formes de territorialité	203	environnementale	9	Juridique-Réglementaire	9
Activités-Humaines@	126	Concepts agronomiques	168	respectueux	6	Environnemental	9
Elevage@	113	Autres-activités-humaines	133	locales	5	Naturalité	8
Marais@	91	Référentiel productiviste	121	identitaires	4	Adhésion-Satisfaction	8
Surfaces@	82	Durée-Temporalité	108	herbagères	4	Ecologique	7
Habitat@	79	Discours Ecologique	102	phytoplanctonique	4	Echelons territoriaux	7
PRAIRIE@	77	Logique de marché	98	naturelle	4	Local	6
qualité	73	Concepts écologiques	96	limitée	4	Ancien	4
Collectivités_Locales@	53	Logique de projet	92	herbacées	4	Culturel-Identitaire	4
Herbe@	53	Rhétorique scientifique	85	naturelles	4	Défaillance-Etat critique	4
AGRICULTEUR@	48	Rhétorique du changement	80	végétales	3	Relativisation	4
territoire	46	Sauvegarde-Maintien	76	animaux	3	Important-Volume	3
Ce qui fait problème@	43	Ressources cognitives	74	traditionnelles	3	Excellence	3
président	40	Arrêt-Déclin	65	typiques	3	Homogène-Pur	3
APN@	39	Logique de Désenclavement	59	herbeuse	3	Important-Essentiel	2
Eau@	39	Hydrologie-Hydraulique	57	modérée	3	Adaptabilité-Adéquation	2
UGB	38	Opinion-Communication	53	herbagère	3	Concret-Opérationnel	2
étude(s)	37	Logique d'Institution	52	dominante	2	Forestier	2
valorisation	37	Catégorisation-Classification	51	animale	2	Extensif	2
gestion	35	Accord-Coopération	49	viable	2	Fragilité	1
PRODUITS-DE-LA-MER@	34	Prospective	48	bovines	2	Exception-Originalité	1
Pâturage@	34	Authentification-Garantie	43	respectueuses	2	Spécialisé	1
Natura 2000@	33	Gestion administrative	39	concrètes	2	Intensif	1
CTE-CAD	5,07%			N=	98		
Exploitation-Agricole@	399	Gestion agricole	1077	herbacées	52	Herbagé	60
GrandeCulture@	376	Logique de marché	661	naturelles	52	Naturalité	52
Marais@	314	Durée-Temporalité	622	Nouvelles	18	Nouveauté	28
Surfaces@	310	Gestion financière	562	bovine	14	Agricole	17
Activités-Humaines@	309	Référentiel productiviste	546	agricoles	14	Spécialisé	11
Elevage@	262	Logique de projet	525	nouvelle	12	Exception-Originalité	10
qualité	260	Concepts agronomiques	465	nouvelles	11	Ancien	10
diversification	259	Rhétorique du changement	455	spécialisées	9	Echelons territoriaux	8
PRAIRIE@	258	Formes de territorialité	433	ovine	9	Juridique-Réglementaire	8
CTE@	239	Logique de Désenclavement	392	herbeuse	8	Excellence	5
ARGENT@	234	Raisonnement micro-économique	321	modérée	8	Acceptable	5
AGRICULTEUR@	233	Raisonnement statistique	306	classiques	6	Forestier	5
Pâturage@	202	Authentification-Garantie	296	interdit	6	Défaillance-Etat critique	4
valorisation	185	Gestion administrative	293	traditionnelle	4	Local	4
ans	168	Arrêt-Déclin	283	végétales	4	Ecologique	4
%	160	Logique contractuelle	277	innovantes	3	Important-Essentiel	3
produits	149	Autres-activités-humaines	233	particulières	3	Origines géographiques	3
viande	138	Logique de seuil	216	attendue	3	Actuel-Existant	2
issues	134	Prospective	205	spécifiques	3	Fondation-Justification	2
Réseau_hydr_marais@	132	Etendue géographique	203	au niveau des	3	Fragilité	2
parcelle	126	Ressources cognitives	179	seule	3	Durable-Rémanent	2
CDC prairie@	125	Volonté-Détermination	161	dominantes	3	Environnemental	2
réduction	120	Emplois et Conditions de travail	161	supplémentaire	2	Relativisation	2

année	117	Formes de responsabilité	159	recevables	2	Temporel/Saisonnalité	2
période	116	Sauvegarde-Maintien	145	interdites	2	Réalité/Vérité	2

Tableau 30 : 25 premières entités et qualités associées à « PRAIRIE » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000	27,0%			N=	268		
Marais@	3756	Concepts écologiques	4548	naturelles	566	Naturalité	802
Surfaces@	3087	Formes de territorialité	4423	humides	498	Ecologique	748
Habitat@	3070	Gestion agricole	3074	permanentes	317	Hydrologique	588
GrandeCulture@	1641	Sauvegarde-Maintien	2901	naturelle	226	Durable-Rémanent	500
CDC prairie@	1500	Logique de projet	2338	permanente	166	Caractère provisoire	157
SiteNatura@	1401	Catégorisation-Classification	1956	subsaumâtres	99	Ancien	71
Espèce@	1388	Durée-Temporalité	1648	atlantiques	87	Domestiqué	62
Réseau_hydr_marais@	1353	Logique contractuelle	1548	temporaires	87	Origines géographiques	57
maintien	1263	Raisonnement statistique	1546	subatlantiques	84	Actuel-Existant	39
parcelles	1081	Gestion administrative	1325	subhalophiles	75	Extensif	31
Exploitation-Agricole@	1019	Gestion écologique	1254	temporaire	70	Nouveauté	19
gestion	943	Etendue géographique	1096	eu-saumâtres	68	Petit-Microscopique	17
%	925	Hydrologie-Hydraulique	1069	eutrophes	56	Important-Essentiel	14
Natura 2000@	862	Logique de seuil	1064	hygrophiles	53	Echelons territoriaux	13
AGRICULTEUR@	811	Rhétorique du changement	1059	pâturées	53	Pédologie-Géologique	11
DOCOB@	782	Gestion financière	895	thermo-atlantiques	46	Homogène-Pur	10
ARGENT@	709	Rhétorique scientifique	844	saumâtres	45	Juridique-Réglementaire	10
Elevage@	676	Arrêt-Déclin	804	du marais	42	Ensaugagé	10
fauche	654	Retour à origine	797	anciennes	41	Exception-Originalité	9
Friches@	638	Géologie-Pédologie	749	mésogyrophiles	32	Acceptable	9
Peuplier@	638	Concepts agronomiques	726	thermoatlantiques	32	Fort-Puissant-Riche	9
ans	585	Etats critiques et Défaillances	719	alluviales	31	Inflexibilité/Rigueur	9
Carto@	578	Ressources cognitives	673	humide	31	Défaillance-Etat critique	8
Maintien	572	Discours Ecologique	619	inondables	28	Artificiel/Anthropisé	6
Mégaphorbiaie@	567	Espace de calcul	593	mésogyrophile	24	Adaptabilité-Adéquation	5
CTE-CAD	37,92%			N=	222		
Marais@	7541	Gestion agricole	8264	permanente	951	Durable-Rémanent	2009
Surfaces@	4717	Sauvegarde-Maintien	6002	permanentes	905	Naturalité	1576
CDC prairie@	4357	Formes de territorialité	4552	naturelles	883	Ancien	350
Exploitation-Agricole@	2521	Gestion administrative	3881	naturelle	661	Hydrologique	282
maintien	2294	Logique contractuelle	3774	anciennes	221	Caractère provisoire	225
GrandeCulture@	1736	Logique de projet	3738	temporaires	172	Ecologique	157
Pâturage@	1730	Durée-Temporalité	3523	humides	140	Extensif	134
fauche	1626	Etendue géographique	2591	ancienne	110	Domestiqué	121
ARGENT@	1559	Concepts agronomiques	2030	pâturées	108	Origines géographiques	94
CTE@	1546	Concepts écologiques	1942	PERMANENTE	97	Nouveauté	36
RTA@	1523	Logique de seuil	1711	alluviales	91	Juridique-Réglementaire	35
préservation	1403	Gestion financière	1670	du marais	61	Intensif	35
Habitat@	1343	Raisonnement statistique	1665	extensifs	57	Inflexibilité/Rigueur	34
Elevage@	1324	Volonté-Détermination	1510	inondables	56	Défaillance-Etat critique	21
OLAE@	1263	Discours Ecologique	1480	temporaire	53	Primé/Eligible	19
mesure	1260	Rhétorique du changement	1438	PERMANENTES	52	Important-Essentiel	17
Réseau_hydr_marais@	1168	Formes de responsabilité	1375	extensives	46	Adhésion-Satisfaction	11
parcelles	1157	Hydrologie-Hydraulique	1330	intensives	32	Exception-Originalité	7
AGRICULTEUR@	1146	Gestion écologique	1281	humide	31	Actuel-Existant	7
ans	1111	Arrêt-Déclin	1139	obligatoire	31	Contractuel	6
parcelle	1098	Référentiel productiviste	1092	poitevin	28	Adaptabilité-Adéquation	5
Maintien	938	Retour à origine	1076	fauchées	25	Important-Volume	4
contrat	936	Ressources cognitives	995	nouvelles	25	Homogène-Pur	4
Ce qui fait problème@	916	Catégorisation-Classification	929	alluviale	24	Acceptable	3
valeur	875	Etats critiques et Défaillances	923	NATURELLE	21	Paysager	3

Tableau 31 : 25 premières entités et qualités associées à « PATURAGE » dans les dispositifs Natura 2000 et CTE-CAD.

Réseau d'entité		Catégories d'entités		Qualités		Catég. de Qualités	
Natura 2000	2,8%			N=	35		
fauche	552	Gestion agricole	1574	collectif	57	Collectif-Public	58
PRAIRIE@	489	Formes de territorialité	532	extensif	54	Extensif	54
Marais@	256	Durée-Temporalité	322	hivernal	28	Temporel/Saisonnalité	33
Habitat@	186	Sauvegarde-Maintien	290	retardés	10	Juridique-Réglementaire	16

Exploitation-Agricole@	181	Concepts écologiques	263	obligatoire	9	Inflexibilité/Rigueur	9
parcelles	176	Gestion écologique	232	interdit	7	Durable-Rémanent	5
UGB/ha	171	Concepts agronomiques	218	retardé	5	Défaillance-Etat critique	5
Surfaces@	162	Logique de projet	203	tardif	5	Ancien	4
CDC prairie@	150	Géologie-Pédologie	172	estival	5	Faisable-Possible	4
Réseau_hydr_marais@	126	Logique contractuelle	147	seul	4	Excellence	3
parcelle	126	Gestion administrative	133	possible	4	Ensauvagé	3
entretien	125	Rhétorique du changement	125	permanent	4	Intensif	3
Pratiques@	121	Arrêt-Déclin	118	plurispécifique	3	Prévoyance	3
maintien	121	Production textuelle	115	abandonné	3	Acceptable	3
Espèce@	94	Catégorisation-Classification	112	intensif	3	Petit-Microscopique	3
gestion	91	Référentiel productiviste	111	modéré	3	Important-Essentiel	2
Fauche	87	Etendue géographique	102	toléré	3	Fondation-Justification	2
Herbe@	83	Formes de responsabilité	101	sous réserve de	3	Economique-Marchand	1
Maintien	71	Hydrologie-Hydraulique	100	restreinte	3	Productif	1
chargement instantané	68	Raisonnement statistique	86	traditionnel	3	Exception-Originalité	1
utilisation	67	Contrôle et Précaution	86	grâce au	2		
ans	64	Espace de calcul	83	raisonné	2		
APN@	60	Etats critiques et Défaillances	74	importante	1		
Fertilisation@	60	Authentification-Garantie	72	traditionnelle	1		
Sol@	59	Situation-Cas	72	rentable	1		
CTE-CAD	8,16%			N=	57		
PRAIRIE@	1730	Gestion agricole	4819	hivernal	105	Temporel/Saisonnalité	127
fauche	1366	Formes de territorialité	1576	permanent	51	Juridique-Réglementaire	63
UGB/ha	597	Durée-Temporalité	1455	obligatoire	47	Durable-Rémanent	57
CDC prairie@	575	Formes de responsabilité	626	possible	29	Inflexibilité/Rigueur	47
parcelles	570	Logique de projet	548	extensif	26	Faisable-Possible	29
parcelle	562	Concepts agronomiques	510	estival	20	Extensif	26
Surfaces@	461	Concepts écologiques	487	retardés	18	Excellence	18
Marais@	428	Sauvegarde-Maintien	470	interdit	16	Fondation-Justification	15
Exploitation-Agricole@	414	Etendue géographique	404	raisonné	15	Prévoyance	11
Habitat@	355	Logique contractuelle	361	modéré	11	Ensauvagé	10
Engagement	338	Production textuelle	348	seul	10	Acceptable	10
chargement	303	Logique de seuil	342	abandonné	10	Intensif	8
Fertilisation@	287	Arrêt-Déclin	328	toléré	10	Important-Volume	3
Herbe@	284	Référentiel productiviste	326	sous réserve de	10	Collectif-Public	3
ans	284	Gestion administrative	305	intensif	8	Défaillance-Etat critique	2
Réseau_hydr_marais@	276	Ressources cognitives	305	permanents	6	Libre-Volontaire	2
chargement instantané	273	Volonté-Détermination	282	plurispécifique	4	Fréquence/Régularité	2
entretien	269	Contrôle et Précaution	280	instantané	3	Incompatible	1
année	227	Raisonnement statistique		libre	2	Ancien	1
cahier	227	Situation-Cas	260	systématique	2	Exception-Originalité	1
période	215	Gestion financière	251	précédent	2	Important-Essentiel	1
Production@	202	Etats critiques et Défaillances	239	bon	2	Primé/Eligible	1
Fauche	201	Hydrologie-Hydraulique	238	collectifs	2	Nouveauté	1
ovins	198	Catégorisation-Classification	231	léger	2	Succession temporelle ou hiérarchique	1
cas	195	Arènes délibératives	224	délivrée	2	Complexité-Difficulté	1